



**PUBLIC ORDER  
EMERGENCY  
COMMISSION**

**COMMISSION  
SUR L'ÉTAT  
D'URGENCE**

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Paul S. Rouleau**

**VOLUME 33**

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Tuesday, November 29, 2022

**Tenue à:**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Mardi 29 novembre 2022

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II

### Appearances / Comparutions

Co-procureur(e)s en chef de la Commission	Ms. Shantona Chaudhury Mr. Jeffrey Leon
Avocat(e)s sénior(e)s de la Commission	Mr. Frank Au Ms. Erin Dann Mr. Gabriel Poliquin Ms. Natalia Rodriguez Mr. Daniel Sheppard
Avocates régionales de la Commission	Ms. Mona Duckett Mr. Sacha Paul Ms. Maia Tsurumi
Avocat(e)s de la Commission	Mr. Stephen Armstrong Mr. Misha Boutilier Mr. Eric Brousseau Ms. Sajeda Hedaraly Ms. Alexandra Heine Ms. Nusra Khan Mr. Étienne Lacombe Mr. John Mather Ms. Allison McMahon Mr. Jean-Simon Schoenholz Ms. Dahlia Shuhaibar Mr. Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Ms. Hélène Laurendeau

### III

## Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Mr. Robert MacKinnon Ms. Donnaree Nygard Mr. Brendan van Niejenhuis Ms. Andrea Gonsalves Mr. Andrew Gibbs Ms. Caroline Laverdière Mr. Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Mr. P. Mitch McAdam, K.C. Mr. Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Mr. Denis Guenette Ms. Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Ms. Mandy England Ms. Stephanie Bowes Ms. Hana Laura Yamamoto Mr. Peter Buijs Mr. Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Ms. Anne Tardif Ms. Alyssa Tomkins Mr. Daniel Chomski
Ville de Windsor	Ms. Jennifer L. King Mr. Michael Finley Mr. Graham Reeder

## IV

### Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly

Mr. Tom Curry

Ms. Rebecca Jones

Mr. Nikolas De Stefano

Service de police d'Ottawa

Mr. David Migicovsky

Ms. Jessica Barrow

Police provinciale de l'Ontario

Mr. Christopher Diana

Ms. Jinan Kubursi

Service de police de Windsor

Mr. Thomas McRae

Mr. Bryce Chandler

Ms. Heather Paterson

Fédération de la police nationale

Ms. Nini Jones

Ms. Lauren Pearce

Ms. Jen Del Riccio

Association canadienne des chefs  
de police

Ms. Aviva Rotenberg

CLA/CCCDL/CAD

Mr. Greg DelBigio

Ms. Colleen McKeown

Union des chefs indiens de la  
Colombie-Britannique

Ms. Cheyenne Arnold-Cunningham

Counsel Meagan Berlin

Ms. Mary Ellen Turpel-Lafond

National Crowdfunding & Fintech  
Association

Mr. Jason Beitchman

## V

### Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution Canadienne et le Professeur Alford	Ms. Sujit Choudhry Ms. Janani Shanmuganathan Prof. Ryan Alford
Coalition des résidents et entreprises d'Ottawa	Mr. Paul Champ Ms. Emilie Taman Ms. Christine Johnson
Le Fonds pour la démocratie, Citoyens pour la liberté et le Centre juridique pour les libertés constitutionnelles	Mr. Rob Kittredge Mr. Antoine D'Ailly Mr. Alan Honner Mr. Dan Santoro Mr. Hatim Kheir Mr. James Manson
Association canadienne des libertés civiles	Ms. Cara Zwibel Ms. Ewa Krajewska
Les organisateurs du convoi	Mr. Brendan Miller Ms. Bath-Sheba Van den Berg
Bureau d'assurance du Canada	Mr. Mario Fiorino

## VI

### Table of Contents / Table des matières

	<b>PAGE</b>
<b><u>TABLE RONDE : LA MÉSINFORMATION, LA DÉSINFORMATION, ET LE RÔLE DES MÉDIAS SOCIAUX</u></b>	
Animateur : M. Wayne MacKay	1
Présentation par D <sup>r</sup> Dax D’Orazio	3
Présentation par D <sup>r</sup> Jonathon Penny	8
Présentation par D <sup>re</sup> Emily Laidlaw	15
Présentation par D <sup>r</sup> David Morin	25
Présentation par D <sup>r</sup> Vivek Venkatesh	28
Débat ouvert	31
<b><u>TABLE RONDE : LA PROTECTION DES FLUX DE BIENS ET SERVICES ESSENTIELS, DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET DES CORRIDORS COMMERCIAUX</u></b>	
Animateur : D <sup>re</sup> Vanessa MacDonnell	78
Présentation par D <sup>r</sup> Phil Boyle	80
Présentation par D <sup>r</sup> Kevin Quigley	82
Présentation par M. François Delorme	84
Présentation par Mme Florence Ouellet	85
Présentation par M. François Delorme (suite)	87
Présentation par D <sup>r</sup> Ambarish Chandra	89
Débat ouvert	92

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 Ottawa, Ontario

2 --- L'audience débute le mardi 29 novembre 2022 à 9:32

3

4 **LA GREFFIÈRE:** *Order! À l'ordre!*

5 *The Public Order Commission is now in session. La*

6 *Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.*

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Eh bien, bienvenue à tous.

8 Jour 2 de la séance sur les politiques, et aujourd'hui... j'allais

9 faire une fausse déclaration parce qu'on va parler justement de

10 désinformation aujourd'hui, mais donc, on parle ce matin de

11 mésinformation, de désinformation, et le rôle des médias

12 sociaux.

13 Alors, sans plus attendre, avec aucune autre

14 introduction, je vais donner la parole à Wayne MacKay..

15 professeur MacKay qui va présider à cette session.

16 Professeur?

17 **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci beaucoup.

18 **--- TABLE RONDE : LA MÉSINFORMATION, LA DÉSINFORMATION, ET LE**

19 **RÔLE DES MÉDIAS SOCIAUX :**

20 **Prof. WAYNE MacKAY:** Bonjour et bienvenue. Moi,

21 c'est Wayne MacKay, comme a dit le commissaire. Je serai votre

22 modérateur aujourd'hui. J'ai la tâche peu enviable de faire

23 respecter l'horaire et le panel va se pencher sur trois choses :

24 les médias sociaux, dans ses diverses formes, et ce sera le

25 premier sujet; la mésinformation et désinformation, ou la

26 malinformation, comme on le dit aussi; et troisièmement,

27 l'extrémiste idéologique violent, pour voir comment tout cela se

28 situe dans le contexte de la protestation de manière générale et

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 surtout dans les enjeux à l'ordre du jour aujourd'hui.

2 Alors, je vais vous présenter mes collaborateurs.

3 Dax D'Orazio, à ma gauche, [membre postdoctoral  
4 de Skelton-Clark], Département des sciences politiques de  
5 l'Université Queen's et chercheur aux Études constitutionnelles  
6 à l'Université de l'Alberta;

7 À côté de lui, Jon Penny, professeur agrégé à  
8 Osgoode Hall, Faculté de droit de l'Université York, et il est  
9 également associé à l'Université de Toronto;

10 Emily Laidlaw qui occupe la Chaire en  
11 cybersécurité et en droit;

12 Et à côté d'elle, David Morin, coprésident de  
13 l'Unesco sur la radicalisation et l'extrémisme violent, et  
14 professeur à l'Université de Sherbrooke, Faculté d'humanités  
15 (sic) [des lettres et sciences humaines;

16 Et enfin, [Vivek Venkatesh], le coprésident de  
17 l'Unesco pour la violence extrémiste aussi, qui est professeur  
18 aussi aux Beaux-Arts à l'Université Concordia.

19 Alors, voilà, vous avez là des collaborateurs  
20 impressionnants, et notre objectif, c'est de nous pencher sur  
21 ces questions complexes pour aider la Commission et le  
22 Commissaire et également informer le grand public.

23 Donc, je vais poser des questions générales pour  
24 ce faire et demander à chaque membre du panel de se prononcer  
25 là-dessus et parfois je vais ouvrir la discussion.

26 Pour les interprètes et pour le procès-verbal,  
27 chacun devrait se nommer, c'est moi qui vais faire ça  
28 d'ailleurs, je vais tâcher de vous nommer comme il faut. Et il



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 faut être succinct, il faut respecter notre horaire, mais au  
2 même moment, il faut parler lentement par gentillesse envers les  
3 interprètes. Évidemment, ce n'est jamais facile, même pour moi.

4 Et comme modérateur, je vais intervenir si, par  
5 exemple, on dépasse le temps alloué à chacun.

6 Et donc, sur ce, je suis prêt à commencer. À  
7 moins que quelqu'un ait des questions?

8 Bon, eh bien, on y va.

9 D'abord, les médias sociaux et leur impact sur  
10 les protestations publiques, ce genre de choses. Ce sont des  
11 questions très générales que j'ai à l'esprit et, par exemple,  
12 comment les médias sociaux ont-ils modifié le discours public,  
13 comment est-ce que cela a impacté l'activisme, les activités de  
14 protestation aussi, et dans la mesure où est-ce pertinent pour  
15 la Commission, et autre question, est-ce qu'il faut savoir qui  
16 proteste, qui se sert des médias sociaux.

17 Donc, je vais d'abord demander à monsieur  
18 D'Orazio de commencer.

19 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:**

20 **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Merci, Wayne. Très heureux d'être  
21 des vôtres. C'est un débat fascinant qui s'annonce.

22 D'entrée de jeu, je vais vous parler de trois  
23 grandes conséquences. D'abord, l'avènement des médias sociaux,  
24 son impact sur le débat public, et sur l'activisme aussi.

25 Première grande conséquence, c'est que les gardiens de  
26 l'information traditionnels peuvent être contournés aisément.

27 Alors, prenons une perspective historique pour  
28 commencer. Traditionnellement, l'information était filtrée [par

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 très peu de joueurs], et chaque fois qu'il y a une évolution  
2 technologique on voit des frictions pour ce qui est de savoir  
3 qui contrôle la circulation de l'information et sa  
4 signification.

5 De même, non seulement il y a l'avènement des  
6 médias sociaux, mais il y a aussi des tendances qui se  
7 renforcent mutuellement au niveau du journalisme et pour la  
8 circulation de l'information. On peut dire qu'il y a une crise  
9 dans l'industrie journalistique en Amérique du Nord, et partout  
10 ailleurs dans le monde, parce qu'on essaie de garder les portes  
11 ouvertes, bien sûr, pour que l'information circule.

12 Mais le contenu journalistique change aussi. On  
13 voit aussi des auditoires fragmentés qui consomment les  
14 informations et l'avènement des médias sociaux ne se fait pas  
15 isolément par rapport aux changements économiques et politiques  
16 qui impactent le journalisme.

17 Il y a des avantages à cela, l'avènement des  
18 médias sociaux, pour ce qui est des gardiens traditionnels des  
19 informations, par exemple, nous avons un plus grand accès à des  
20 informations plus précises et plus précieuses aussi, mais il y  
21 aussi des potentialités qui émergent, par exemple : les  
22 conspirations, la haine, la propagande, tout cela se trouve  
23 favorisé.

24 Autre conséquence des médias sociaux, c'est que  
25 la circulation des informations est instantanée, elle est  
26 mondialisée aussi. Autrefois, vous savez, cette circulation  
27 était conditionnée par la proximité des gens avec qui on  
28 communiquait, il y avait aussi les technologies qu'on employait.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 Les médias sociaux ont effacé tout ça, ont bousculé tout ça, ce  
2 conditionnement-là, et on a au bout des doigts des moyens de  
3 communiquer avec le monde entier, et ce, de manière instantanée.

4 Tout ça nous conduit à une sorte de techno-  
5 optimisme, on peut communiquer avec tout le monde, et ça,  
6 évidemment, c'est un plus pour la société mondiale, mais il y a  
7 aussi maintenant de la désintoxication numérique qui se fait, il  
8 y a des chambres d'écho aussi qui favorisent des communications  
9 qui nourrissent nos partis pris.

10 Et donc, on a accès à beaucoup plus  
11 d'informations, d'accord, mais il y a aussi des moyens  
12 technologiques accrus pour corriger les faussetés qui, elles, se  
13 propagent beaucoup plus vite que la vérité très souvent.

14 Dernière chose, le discours public est beaucoup  
15 plus démocratique, beaucoup plus accessible, mais on a ces buts,  
16 bien sûr, très, très nobles, par exemple sur le marché des  
17 idées, et maintenant... autrefois, c'était ceux qui avaient le  
18 plus d'argent qui parlaient le plus fort, mais grâce aux médias  
19 sociaux, maintenant le citoyen moyen peut contribuer aux  
20 discours publics, il peut se voir sur la place publique, il peut  
21 faire connaître ses contributions et ses griefs aussi.

22 Le discours public est déjà saturé d'informations  
23 qui sont persuasives et qui répondent des buts ou des objectifs  
24 précis. Les médias sociaux permettent aux personnes de lancer  
25 des informations dans la sphère publique et de créer plus  
26 d'avantages pour la dissidence.

27 Et maintenant, ça peut conduire aussi à davantage  
28 de surveillance, et, bien sûr, c'est avantageux pour l'appareil

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 de sécurité d'État qui peut évidemment accroître la conformité  
2 sociale, et, d'accord, le discours public est plus accessible,  
3 mais il y a des pièces qui viennent avec ça, par exemple les  
4 possibilités de surveillance et de contrôle de la part de  
5 l'État.

6 Et voici pourquoi les médias sociaux ont impacté  
7 le convoi. Emily l'a bien dit, c'était... les médias sociaux  
8 étaient le centre... enfin, le centre nerveux du Convoi de la  
9 liberté. Les médias sociaux peuvent faire circuler des idées et  
10 avant le convoi comme tel, il y avait des idées qui captaient  
11 l'attention publique grâce aux médias sociaux et on pouvait,  
12 donc, créer des adhésions et lancer un mouvement politique. Ça a  
13 permis aussi de mobiliser les gens, d'organiser des rencontres,  
14 et les gens pouvaient comme ça se retrouver ensemble dans une  
15 cause commune et d'une manière très tangible.

16 Et ça a permis aussi de marquer certains  
17 évènements. C'est une façon qui nous permet de... bon,  
18 d'encourager la solidarité. C'est une manière aussi de contester  
19 les sources officielles et de façonner les perceptions  
20 publiques. Ainsi, on peut contourner le message général de la  
21 société.

22 Évidemment, ça a permis aussi... ça a favorisé le  
23 financement, de réunir des fonds, et on pouvait avoir accès à  
24 tout plein d'individus partout dans le monde qui pouvaient  
25 contribuer financièrement.

26 C'est une façon aussi de contrôler l'opposition.  
27 Ça ressemble un peu aux contre-renseignements, si vous voulez.  
28 Mais les médias sociaux nous permettent de contrôler ceux qui

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 sont contre nous. On peut savoir ce qu'ils pensent.

2 Et enfin, les médias sociaux servent aux  
3 communications en temps réel pour la coordination, ce qui est  
4 extrêmement important. Donc, ce sont des modes de communication  
5 instantanés, les gens se textent et se coordonnent plus  
6 facilement. On peut aussi se servir des *chats* cryptoradio.

7 Et je m'arrête là pour... maintenant que le débat  
8 est lancé.

9 **Prof. WAYNE MacKAY:** Eh bien, d'abord, vous avez  
10 respecté l'horaire. Je vous félicite.

11 Une réflexion supplémentaire, si vous le  
12 permettez.

13 **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Bien sûr.

14 **Prof. WAYNE MacKAY:** C'est la question de savoir  
15 qui prend part à la protestation. Est-ce que ça change l'accès  
16 aux médias sociaux? Parce que j'ai vu que le Convoi de la  
17 liberté, par exemple, vous aviez toutes sortes de variétés de  
18 gens. Et est-ce que ça change l'identité des protestataires et  
19 l'utilisation des médias sociaux qui en découlent?

20 [C'est une grande question. Vous pourriez traiter  
21 de cette question [ou laisser les autres panélistes en débattre,  
22 comme vous voulez.]

23 **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui, moi, je peux dire quelques  
24 mots là-dessus.

25 Eh bien, il y a diverses couches d'informations.  
26 Certains médias sociaux sont plus... bon, ont une identité plus  
27 publique, par exemple Twitter, Instagram. Ça, c'est très public,  
28 c'est très connu, et ça permet de faire circuler un message

1 beaucoup plus rapidement.

2                   Mais il y a d'autres couches de communication  
3 dans divers sites. Par exemple, il y a des niveaux d'encodage  
4 différents pour le contrôle et la surveillance. Il n'y a que les  
5 participants qui peuvent voir ou prendre part à ces  
6 communications-là, et donc, ce sont des communications qui sont  
7 beaucoup plus contrôlées, si vous voulez. Et vous avez des  
8 visages publics de l'information et on peut communiquer comme ça  
9 des messages. Et vous avez d'autres couches qui sont plus  
10 contrôlées pour les... bon, ceux qui sont au cœur de l'action.

11                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Très bien.

12                   Maintenant, nous allons parler de la  
13 réglementation ou de l'absence de celle-ci pour les médias  
14 sociaux, et une question plus précise ici, l'impact possible des  
15 restrictions sur les protestations, surtout pour les groupes  
16 défavorisés dans la société, par exemple les groupes  
17 autochtones.

18                   Et maintenant, je vais demander au professeur  
19 Penny de dire quelques mots.

20 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:**

21                   **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Merci, Monsieur MacKay. Merci  
22 au Commissaire Rouleau qui nous a invités à prendre part à cette  
23 conversation.

24                   Alors, merci pour ces questions, [Professeur  
25 MacKay]. Ce sont des questions très importantes, à mon avis,  
26 sachant les enjeux qui attendent la Commission.

27                   Je vais parler au moins de deux catégories  
28 générales.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1                   La première, la réglementation juridique. Il y a  
2 des sous-catégories là-dedans parce qu'il y a diverses lois qui  
3 s'appliquent aux médias sociaux, au contenu des médias sociaux.  
4 Je vais parler aussi des règlements qui touchent les médias  
5 sociaux comme tels, les techniques, les tactiques que les médias  
6 sociaux eux-mêmes emploient pour surmonter les défis qui se  
7 posent face au contenu.

8                   D'abord, parlons du cadre juridique, cadre  
9 réglementaire juridique [...] il y a des lois qui gouvernent les  
10 comportements, le contenu aussi dans les médias sociaux, la  
11 modération, l'édition, dans les plateformes et dans les services  
12 qu'offrent les médias sociaux.

13                   À mon avis, l'élément définisseur des médias  
14 sociaux au niveau du cadre juridique au Canada, c'est qu'il n'y  
15 a pas de loi générale ou de réglementation générale qui couvre  
16 le contenu des médias sociaux au Canada. Ce qu'on a, c'est une  
17 mosaïque de diverses lois, de divers règlements qui s'appliquent  
18 à divers aspects du contenu des médias sociaux.

19                   Alors, dans ce cadre très général, et donc, ça,  
20 c'est une... c'est ce qui caractérise, donc, la donne au niveau de  
21 la législation au Canada.

22                   Alors, pourquoi est-ce qu'on parle de lois  
23 médiatiques (sic) [intermédiaires]? Ben, l'idée, c'est que les  
24 plateformes de médias sociaux sont des liens ou des connecteurs  
25 entre utilisateurs qui produisent du contenu et qui offrent des  
26 services, et les plateformes et les services rattachent les  
27 compagnies à des auditoires, à des audiences. Et donc, on parle  
28 d'obligations et de devoirs aux termes de la loi quant au

1 contenu qui est produit par les utilisateurs et la manière dont  
2 ce contenu est transmis au public et à d'autres utilisateurs.  
3 Alors, ce sont des lois intermédiaires et des règles  
4 intermédiaires.

5 Je vais vous donner quelques exemples. Au Canada,  
6 il y a certaines lois qui couvrent, par exemple, tout ce qui est  
7 droit de propriété intellectuelle. Donc, il y a des obligations  
8 très spécifiques que les plateformes de médias sociaux – et ça,  
9 c'est une autre expression que je vais utiliser, pardon mes  
10 remarques dans le cours de mes remarques –, l'idée d'une  
11 plateforme et le concept d'une plateforme, alors c'est ce qu'on  
12 utilise de plus en plus pour désigner les [Google], Twitter,  
13 Facebook de ce monde et qui sont des entreprises de médias  
14 sociaux plus influentes. Et le fait est que ces plateformes  
15 amplifient certaines voix, exactement comme la scène dans un  
16 théâtre ou un mégaphone permet de projeter sa voix pour  
17 atteindre un plus grand public. Et c'est la manière dont on peut  
18 penser à ces plateformes. Ce sont... c'est une plateforme, c'est  
19 une manière... une amplification de la voix.

20 Donc, il y a des [lois sur les droits d'auteur],  
21 des règles et des lois sur les intermédiaires qui engagent la  
22 responsabilité des plateformes sociales, mais les plateformes  
23 peuvent [...] Alors donc, au Québec, il y a une loi spécifique qui  
24 crée un refuge pour les plateformes de médias sociaux s'ils  
25 enlèvent le contenu soi-disant criminel ou tendancieux dès  
26 qu'ils en sont prévenus.

27 Alors, au-delà de ces lois intermédiaires, il y a  
28 aussi ce que j'appellerais des règles de base qui ne sont pas



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 nécessairement conçues pour les... qui ne visent pas  
2 nécessairement des intermédiaires ou les plateformes sociales,  
3 mais qui créent quand même des obligations qui lient les  
4 plateformes. Et je vais vous donner un exemple.

5                   La loi sur les définitions (sic) [diffamations].  
6 Alors, si une plateforme sociale.. pardon, la diffamation. Dès  
7 qu'un contenu diffamatoire est affiché sur une plateforme  
8 sociale, si l'entreprise en est avisée, pour éviter toute  
9 responsabilité civile, elle doit éliminer le contenu.

10                   Bon, pareil pour le droit criminel, il y a des  
11 dispositions dans le *Code criminel*. S'il y a un décret du  
12 tribunal, par exemple, les plateformes sociales doivent à ce  
13 moment-là éliminer le contenu illégal : la pornographie, des  
14 images intimes non consensuelles, aussi la propagande terroriste  
15 ou haineuse. Encore une fois, les dispositions du *Code criminel*  
16 s'appliquent à ces plateformes dans ce cas et les obligent à  
17 retirer le contenu offensant.

18                   La troisième catégorie de lois dans ce contexte  
19 qui ont un impact non pas nécessairement sur les médias, mais  
20 les activités et ont aussi un impact sur l'écosphère. Alors, les  
21 données sur les utilisateurs revêtent une importance critique.  
22 C'est de cette façon que les entreprises de plateformes sociales  
23 font des revenus, ont créé des revenus.

24                   Donc, les lois sur la protection de la vie privée  
25 et la confidentialité des données ont beaucoup d'impact sur la  
26 production du contenu dans la mesure où elles établissent des  
27 règles, des devoirs, des obligations quant à la manière dont  
28 l'information et les données relatives aux utilisateurs peuvent

1 être utilisées, partagées et distribuées.

2                   Lorsqu'il y a des restrictions imposées aux  
3 données, ça veut dire que l'utilisation de cette information  
4 peut être plus difficile pour cibler les utilisateurs. Donc, les  
5 plateformes typiquement vont utiliser les informations sur les  
6 utilisateurs pour faire de la publicité ciblée, pour monétiser  
7 aussi les activités auxquelles s'adonnent les gens sur les  
8 plateformes sociales, mais les données sur les utilisateurs sont  
9 aussi utilisées pour influencer certains utilisateurs et mener,  
10 par exemple, des campagnes de désinformation par certains  
11 acteurs.

12                   Donc, au Canada, nous avons quelques exemples de  
13 ce genre de lois. Donc, il y a le PIPEDA [*Personal Information*  
14 *Electronic Documents Act*] qui établit des règles quant à la  
15 collecte, l'utilisation et le partage des informations  
16 personnelles par les organisations au Canada.

17                   Mais ce qui est intéressant de noter, il y a des  
18 lacunes. Les partis politiques, par exemple, ne sont pas liés  
19 par les dispositions de cette loi. Il faudrait combler cette  
20 lacune.

21                   Et pour terminer, il y a aussi des règlements qui  
22 s'appliquent aux plateformes sociales – et j'utilise  
23 « règlements » au sens large. Dans ce cas, je fais référence aux  
24 règles et politiques que les plateformes et les entreprises  
25 développent elles-mêmes pour gérer le contenu, et ça peut  
26 comprendre, donc, des politiques de modération de contenu, des  
27 politiques sur le respect de la vie privée, et ce sont des  
28 mesures, donc, qui sont mises en œuvre par le biais de

1 politiques qui sont communiquées aux utilisateurs, mais qui sont  
2 appliquées de manière intrinsèque dans l'infrastructure de la  
3 plateforme.

4 Il peut y avoir aussi d'autres formes de  
5 régulation de contenu par d'autres acteurs, mais la plupart du  
6 temps, on parle d'algorithmes. Donc, les algorithmes et la  
7 technologie sont importants pour gérer le contenu et filtrer le  
8 contenu vexant, offensant.

9 Beaucoup de ces mesures sont volontaires dans  
10 bien des cas et, comme je l'ai dit, il n'y a pas de lois qui  
11 créent des obligations précises qui touchent ces plateformes et  
12 les obligent à gérer le contenu, mais elles le font, la plupart  
13 du temps pour des raisons d'affaires, et parce que, lorsque  
14 leurs intérêts [n']abondent [pas] dans le sens d'une modération  
15 du contenu, cela les motive à instaurer des contrôles [qui  
16 peuvent être perçus comme inefficaces].

17 Alors, voilà donc un coup d'œil général.

18 Et je vais maintenant aborder la dernière  
19 question que le professeur MacKay nous a proposée, et c'est une  
20 question importante. Évidemment, il y a beaucoup d'impacts avec  
21 l'accroissement de la réglementation. Et l'un des impacts  
22 auxquels je m'intéresse particulièrement dans ma recherche,  
23 c'est l'idée que l'augmentation de la réglementation, mais de la  
24 surveillance, tant par le gouvernement, les forces de l'ordre et  
25 les agences de sécurité de renseignements, mais aussi par les  
26 plateformes elles-mêmes ont un impact.

27 Dans ma recherche, j'ai trouvé que lorsque les  
28 utilisateurs sont conscients qu'il y a plus de surveillance et

1 plus de suivi des données, ça peut avoir un effet de frein.  
2 Autrement dit, ça peut agir comme un dissuasif par rapport au  
3 discours public. Les utilisateurs peuvent hésiter à ce moment-là  
4 à partager leurs vues en utilisant les plateformes.

5 Et les groupes qui sont avec des points de vue  
6 modérés sont les plus durement touchés. Il y a des raisons pour  
7 cela, mais puisque ces groupes font déjà face à des obstacles  
8 importants pour la participation : alors, la discrimination, le  
9 racisme, et quand on ajoute à cela des préoccupations liées à la  
10 surveillance ciblée, à des dangers de poursuite ou  
11 d'intervention des forces de l'ordre, ça veut dire que les  
12 groupes sont déjà marginalisés du discours public, sont encore  
13 plus marginalisés à cause des craintes entourant ces mesures.

14 En même temps, je devrais dire que ce n'est pas  
15 aussi simpliste que cela. Ça veut dire que [...] Ce que j'ai aussi  
16 découvert, c'est que lorsqu'il y a une réglementation bien  
17 formulée, certains règlements, certaines lois facilitent le  
18 discours public, l'encouragent, alors ils augmentent le pouvoir  
19 de s'exprimer, et ces mesures (phon.) au point que la société  
20 juge valable ou valide. Et ça, ce genre de lois évidemment peut  
21 communiquer aux groupes minoritaires qu'ils ont plus de voix au  
22 chapitre.

23 Donc, la réglementation n'est pas nécessairement  
24 synonyme de contrôle supplémentaire ou excessif.

25 Merci.

26 **Prof. WAYNE MacKAY:** La prochaine question que  
27 nous allons aborder, c'est : quels changements ou améliorations  
28 sont à l'étude ou sont sur le point d'entrer en vigueur pour

1 combler les lacunes dans la structure existante mentionnée par  
2 le docteur Penny? Et c'est Professeure Laidlaw qui répondra à  
3 ces questions.

4 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:**

5 **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Merci, Professeur MacKay. Merci  
6 de m'avoir invitée.

7 Bonjour, Commissaire Rouleau.

8 Alors, j'ai coprésidé un panel d'experts avec  
9 Pierre Trudel pour Patrimoine Canada au printemps, et notre  
10 mandat n'était pas d'en arriver à un consensus nécessairement,  
11 mais d'entamer une conversation, à savoir : quelle devrait être  
12 la responsabilité des plateformes sociales. Et j'ai eu le  
13 plaisir justement de partager le panel avec le député Morin, qui  
14 est des nôtres aujourd'hui.

15 Alors, nous ne cherchions pas à identifier les  
16 malfaiteurs, c'est-à-dire les auteurs du contenu dilatoire sur  
17 l'internet, mais on s'est posé la question de façon plus  
18 générale : quel est le rôle des plateformes ou quelle est la  
19 responsabilité des intermédiaires, comme Jon l'a dit.

20 Je pense que l'une des choses intéressantes avec  
21 un panel, c'est qu'en dépit du fait que nous n'avions pas de  
22 mandat pour en arriver... ce n'était pas dans notre mandat d'en  
23 arriver à un consensus, nous sommes tombés d'accord sur les  
24 pierres angulaires d'une nouvelle loi pour le Canada.

25 Et je pense que le premier pilier ou le premier  
26 point que j'aimerais marquer, c'est que nous en sommes tous  
27 arrivés à la conclusion que les médias sociaux ou les  
28 plateformes devraient avoir ce que j'appellerais le devoir

1 d'agir de façon responsable. Et ça, ça a découlé du travail de  
2 la Commission sur l'expression démocratique et c'est une notion  
3 qu'explorent d'autres pays également. On l'a vu au Royaume-Uni  
4 avec la *Loi sur la sécurité en ligne*, ça pourrait être un modèle  
5 de diligence raisonnable comme l'a adopté l'Union européenne où  
6 il y a une obligation de gérer le risque.

7 Et donc, cette obligation d'agir de façon  
8 responsable, la manière dont moi je le vois, elle est intimement  
9 liée au produit, parce que les médias sociaux et les autres  
10 plateformes devraient donc se donner le mal de créer des espaces  
11 équitables et de protéger les utilisateurs contre les torts. Il  
12 ne s'agit pas de perfection, d'atteindre la perfection, mais de  
13 se poser la question : alors, comment les gens recommandent et  
14 quelles sont les politiques en place? Quels sont les impacts  
15 inattendus? Il ne s'agit pas simplement de protéger contre les  
16 torts, il faut aussi penser à protéger les droits démocratiques,  
17 le droit à la vie privée, le droit de la liberté d'expression.

18 Et donc, on ne peut pas imposer, et si on impose  
19 des lois trop strictes, ils vont peut-être mettre en place tout  
20 simplement un outil extrêmement grossier qui pourrait tout de  
21 suite étouffer tout contenu qui pourrait ressembler à du  
22 discours haineux ou à la de la propagande. Mais souvent, la  
23 ligne de démarcation entre des discours haineux et certaines  
24 vues politiques qui sont importantes dans une société  
25 démocratique peut être difficile à fixer. Et donc, les outils  
26 généraux et grossiers ne sont pas adéquats.

27 Donc, il faudra que les plateformes sociales  
28 s'interrogent sur ce qu'elles veulent mettre en place. Est-ce

1 que ça sera pour atténuer le risque? Est-ce que ce sera pour  
2 protéger les enfants? Mais quels outils pouvons-nous mettre en  
3 place et qui n'auront pas un impact négatif sur la liberté  
4 d'expression ou faciliter la surveillance par les autorités?

5 L'autre question que nous avons débattue, c'est  
6 la transparence. Ce n'est pas facile de savoir comment les  
7 algorithmes fonctionnent, comment les décisions sont prises par  
8 les diverses plateformes sur lesquelles nous comptons. Et donc..  
9 mais il faudrait, donc, imaginer une transparence radicale, ça  
10 veut dire que les chercheurs devraient avoir accès et d'autres  
11 groupes sociaux devraient avoir accès sur les algorithmes  
12 qu'utilisent ces entreprises et la manière dont elles  
13 fonctionnent. Ça, ça a été mis en place à l'Union européenne  
14 avec la nouvelle *Loi sur les droits numériques*.

15 L'autre idée que nous avons explorée, c'est que  
16 nous avons besoin d'une agence de réglementation. Ce n'est pas  
17 réaliste de penser qu'on peut s'attaquer à ces problèmes avec ce  
18 que nous avons comme ressources. Souvent, le contenu représente  
19 un volume très élevé et les tribunaux ne sont tout simplement  
20 pas équipés pour traiter ce genre de volume. Ce que nous avons,  
21 c'est donc besoin d'un commissaire qui aurait la possibilité  
22 d'imposer des amendes et qui pourrait aussi surveiller les  
23 plateformes, et donc gérer le risque systémique des diverses  
24 plateformes sociales. Donc, le commissaire pourrait avoir des  
25 pouvoirs d'enquête, il pourrait aussi travailler avec  
26 l'industrie, la société civile, et aussi jouer un rôle  
27 d'éducation du public.

28 Maintenant, les questions un peu plus délicates.

1 Je pense que l'un des défis auxquels fait face Patrimoine  
2 Canada, et je suis tout aussi intéressée que les autres quant à  
3 ce que Patrimoine fournira, c'est, si on envisage de créer une  
4 agence de réglementation, on ne peut pas imaginer que le  
5 commissaire pourra tout contrôler. Donc, on avait défini la  
6 propagande, les discours haineux, l'expression de violence,  
7 l'extrémisme motivé par la violence, ou la violence motivée par  
8 l'extrémisme, [...], et il y a d'autres types de contenu toxique  
9 auxquels il faudrait s'attaquer.

10 Mais la question est que l'agence de  
11 réglementation doit commencer en quelque part, et j'en suis venu  
12 à la conclusion qu'il serait tout à fait justifié que l'agence  
13 de réglementation ait des cibles plus précises au départ et  
14 qu'elle augmente progressivement la portée de sa surveillance.

15 Alors, aussi, quelles sont les plateformes qu'on  
16 pourrait couvrir, parce qu'on peut parler de plateformes  
17 sociales et des médias sociaux, mais est-ce qu'on parle  
18 uniquement des plateformes sociales? Est-ce qu'ensuite on  
19 regarde aux fournisseurs d'adresses électroniques? Est-ce qu'on  
20 regarde les compagnies qui offrent des services de cybersécurité  
21 [comme Cloudflare]? Parce qu'il y a plusieurs couches à  
22 l'internet évidemment, et ça, c'est une problématique en soi. Et  
23 quand on parle de responsabilités de l'entreprise, il y a peut-  
24 être encore une fois une distribution (sic).

25 Et l'autre problème auquel il faut s'attaquer,  
26 c'est la désinformation ou la mauvaise information, la  
27 mésinformation. C'est une menace existentielle et ça pourrait  
28 être la pilule empoisonnée. Nous allons parler justement un peu



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 plus des ramifications juridiques tout à l'heure, mais laissez-  
2 moi vous dire une chose maintenant, c'est qu'il y a beaucoup de  
3 mésinformation qui est, en fait, légale, même si elle est  
4 horrible. Donc, si le gouvernement veut créer une législation  
5 pour s'attaquer à la mésinformation, le projet de loi ne  
6 survivra pas à l'examen constitutionnel.

7 Mais, bon, nous pourrions mettre en place des  
8 systèmes pour gérer le risque et encourager une attitude plus  
9 responsable. Et ça, ce serait beaucoup plus facile que de  
10 survivre à une contestation constitutionnelle et d'obliger les  
11 plateformes sociales de surveiller ou de contrôler tout le  
12 contenu et d'éliminer le contenu que l'on juge indésirable.

13 Et donc, deux derniers points, les points qui ont  
14 porté à controverse.

15 Les recours, par exemple. Les groupes qui sont  
16 touchés par les mesures doivent avoir des recours et parfois les  
17 groupes marginalisés ont des recours grâce aux médias sociaux,  
18 et même s'il y a modération du contenu, la modération ne donne  
19 pas toujours les résultats escomptés. Mais l'idée que toutes les  
20 plaintes par rapport au contenu peuvent être envoyées à une  
21 agence quelconque ne donnera pas les résultats escomptés. Mais  
22 il faut quand même un recours. Alors, est-ce que ça devrait être  
23 réservé strictement aux images d'enfants ou à l'abus sexuel des  
24 enfants? Alors, c'est important d'être réaliste, et ça, il faut  
25 en parler.

26 Et le dernier point est ce que nous avons vu avec  
27 le convoi, c'est que les organisateurs et ceux qui ont suivi ont  
28 utilisé toutes sortes de plateformes sociales. Donc, certains

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 ont utilisé Twitter, donc des plateformes bien établies,  
2 Facebook, YouTube et TikTok, mais d'autres plateformes moins  
3 bien connues comme BitChute, Rumble, et il y a Zello, Telegram,  
4 et ainsi de suite. Alors, l'Union européenne a créé ces gestions  
5 de risque pour des grandes plateformes et ça serait l'obligation  
6 pour certaines compagnies de penser si le système que j'ai  
7 actuellement, est-ce qu'il a un impact sur la démocratie, par  
8 exemple, et cette obligation, si on mettait quelque chose comme  
9 ça en place au Canada, cela ne ferait que cibler les grands  
10 YouTube de ce monde et les Facebook, mais d'autres obligations  
11 n'existeraient pas pour les plus petites plateformes.

12 Et ça ne fonctionnerait pas, parce que, comme  
13 nous voyons, la plupart des usagers des médias sociaux, bon, il  
14 y a toutes sortes de médias sociaux, et qui utilisent ces plus  
15 petites plateformes pour justement participer à ce genre de  
16 mouvement. Alors, il faut penser, avec ce genre de loi, si  
17 cibler des grandes plateformes n'est peut-être pas la bonne  
18 voie. Mais alors, comment traiter des compagnies plus petites ou  
19 moyennes qui n'ont pas les ressources pour justement traiter de  
20 ces enjeux.

21 **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci, c'est un bon point.

22 Et je me demande s'il je dois présenter Wayne  
23 MacKay à chaque fois, mais Wayne MacKay, [animateur].

24 Alors, maintenant, pour passer à des sujets sur  
25 les questions de désinformation et mésinformation, avec deux  
26 points ciblés, et c'est la question de la définition des termes.  
27 Même si vous y avez touché, la question des règlements. Alors,  
28 si vous pourriez nous ouvrir... donner quelques mots sur ces

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 sujets avant de passer aux questions des autres.

2 **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Je vais donner la définition de  
3 l'Unesco pour ces questions de désinformation, mésinformation,  
4 mais il y a beaucoup de débats par rapport à ces termes.

5 Donc, la désinformation, c'est répandre de  
6 l'information fausse. La mésinformation, c'est un peu différent,  
7 c'est là où l'information est répandue qui est fausse, mais la  
8 personne croit que c'est vrai. Et beaucoup de ce que nous voyons  
9 sur les médias sociaux à partir des usagers individuels, c'est  
10 justement des mésinformations.

11 Alors, même si un gouvernement lance une campagne  
12 de désinformation, cela est répandu à des gens qui pensent c'est  
13 vrai et qui le répandent.

14 Ensuite, la malinformation. C'est le dernier. Et  
15 là, on n'a pas beaucoup de consensus sur le sens, mais l'Unesco  
16 qui le définit comme étant de l'information qui est basée sur la  
17 réalité, mais qui est corrompue. Il y a une graine de vérité  
18 dedans et ça peut inclure des discours haineux, de harcèlement,  
19 des renseignements privés qui sont partagés en public, et  
20 d'autres formes de contenu violent et extrémiste.

21 Une des questions qu'on m'a demandé de mentionner  
22 en ouvrant cette discussion, c'est qu'est-ce que cela représente  
23 dans les lois et quelle est l'intention de ces lois par rapport  
24 à la liberté d'informations (sic) [d'expression].

25 Moi, je mentionnais des lois qui sont explorées  
26 par rapport aux médias sociaux, mais les lois qui ciblent la  
27 mésinformation et la désinformation cibleraient les individus  
28 qui répandent ces informations-là. Et nous avons plusieurs lois

1 qui ciblent de la fausse information, mais on n'a pas de loi  
2 actuellement au Canada qui cible la més- et la désinformation  
3 dans le sens que nous l'examinons aujourd'hui.

4           Par exemple, répandre des fausses nouvelles, ça a  
5 été jugé comme étant non constitutionnel dans une cause, et  
6 d'autres crimes seraient de la propagande haineuse, conseiller  
7 au terrorisme, la fraude, et dans le droit civil – et Jonathon a  
8 mentionné ces choses-là –, la diffamation, là où quelqu'un  
9 poursuit un individu pour avoir répondu de l'information qui a  
10 un impact sur sa réputation. Je dirais aussi le tort (sic)  
11 [délit] de fausse « light » (sic) [faux éclairage] qui a été  
12 adopté en Ontario.

13           Alors, c'est vraiment un mélange de différentes  
14 lois qui s'appliquent à certains aspects de la més- et de la  
15 désinformation.

16           Beaucoup de ces choses, c'est du contenu  
17 extrémiste, mais qui n'est pas... ce n'est pas strictement en  
18 train de conseiller du terrorisme. Alors, ce n'est pas illégal  
19 dans le sens formel. Alors, ça pourrait être non pas illégal,  
20 mais que c'est répandu à de plus en plus d'utilisateurs. Et ce sont  
21 des choses difficiles à traiter du point de vue juridique.

22           Nous avons la *Loi sur la liberté d'expression*, ça  
23 inclut le droit à garder des secrets, le droit à offusquer et à  
24 perturber, et ça valorise aussi la fausse expression, surtout si  
25 c'est de l'information d'intérêt public. Alors, les restrictions  
26 doivent être très limitées.

27           Mais ensuite, c'est quoi la vérité? Quelle est la  
28 perception d'une vérité dans un contexte donné? J'ai mentionné

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 des lois où les tribunaux ont regardé qu'est-ce qui pourrait  
2 constituer de la fausse information et les conséquences qui en  
3 découlent, mais beaucoup de ce qui se discute sur les médias  
4 sociaux peut être des croyances qui sont nuisibles, mais qui  
5 sont difficiles à dire qu'elles sont vraies ou pas vraies.

6           Aussi, beaucoup de l'information qui est  
7 répandue, quand on peut identifier qu'est-ce qui est faux, et  
8 c'est beaucoup plus clair, mais parfois on exploite l'ambiguïté  
9 stratégique. Ils utilisent l'humour, par exemple; ils utilisent  
10 des mêmes [courts et émotifs], avec des visuels et des vidéos  
11 qui sont très... qui ont beaucoup d'impact sur les usagers, et  
12 qu'ils utilisent l'humour, ils disent que « c'est [juste une  
13 blague, c'est la zone grise] ». Et donc, c'est très difficile  
14 pour les lois de limiter cela.

15           Et souvent, dans certains pays, c'est  
16 [criminalisé], c'est utilisé pour justement un discours contre  
17 les opposants politiques. Alors, cela aussi nous limite en  
18 termes de droits de liberté d'expression.

19           Alors, [...], je pense toujours aux commentaires de  
20 la Cour suprême qui dit que la liberté d'expression, c'est la  
21 liberté gouvernée par les lois. Il y a des lois pour les  
22 « contraintes » (sic), et c'est avec raison.

23           Et Jon a mentionné que les lois aident à la  
24 liberté d'expression de groupes qui sont marginalisés, racisés,  
25 qui ont un impact sur ce qui se passe en ligne. Les gens sont  
26 poussés de la participation en ligne, ils sont déshumanisés par  
27 ces expériences en ligne. Et donc, ils n'ont pas la liberté de  
28 jouir de la liberté d'expression.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1                    On voit aussi que dans le droit de la liberté  
2 d'opinion, il y a des développements que la publicité qu'on  
3 pousse sur les usagers affecte leurs droits de former une  
4 opinion sans manipulation, et c'est quelque chose qui est en  
5 train d'être examiné à l'échelle internationale et qu'on devrait  
6 regarder ici.

7                    Deux choses que j'aimerais qu'on considère ici.  
8 Quelles seraient les lois qui s'appliquent aux individus, ceux  
9 qui mettent cette information en ligne et qui ont un  
10 comportement qui n'est peut-être pas illégal? Et l'autre,  
11 quelles sont les lois qui ciblent les médias sociaux et leurs  
12 responsabilités, que ce soit en gérant leur système de  
13 publicité, leur imputabilité algorithmique ou leur système de  
14 modération de contenu?

15                    **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci beaucoup.

16                    Alors maintenant, nous allons donner la parole au  
17 panel. Le professeur Laidlaw a déjà soulevé quelques questions;  
18 moi, j'en ajouterais.

19                    Une, c'est la portée du problème. Combien de  
20 torts est causé par la mésinformation et la désinformation?  
21 C'est une grande question.

22                    Deuxièmement, qui a été soumis, c'est la question  
23 à savoir si la définition ou les définitions sur la  
24 mésinformation et désinformation s'appliquent aussi au  
25 gouvernement ainsi qu'aux individus et de quelle façon.

26                    Alors, avec ces grandes questions, je vais ouvrir  
27 la parole au panel.

28                    Professeur Morin?

1 --- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> DAVID MORIN:

2 D<sup>r</sup> DAVID MORIN: Oui, merci beaucoup, Wayne et  
3 Monsieur le Commissaire.

4 Les interventions de mes collègues m'amènent à  
5 faire deux commentaires sur la relation complexe entre  
6 l'utilisation des réseaux sociaux et les événements d'Ottawa.

7 En termes de gestion de crise – certains diront  
8 une crise de sécurité publique, d'autres diront une crise de  
9 sécurité nationale, je pense que ç'a été largement débattu à  
10 savoir si on est devant une crise de sécurité nationale ou non –  
11 , je dirais que cette relation-là, elle est extrêmement  
12 complexe, et le collègue D'Orazio décrivait bien un petit peu  
13 les impacts, si vous voulez, des réseaux sociaux sur  
14 l'environnement d'une crise comme celle qu'Ottawa a connue, et  
15 je dirais qu'il y a ici un paradoxe.

16 Les réseaux sociaux, par exemple, vont nous  
17 permettre de collecter beaucoup d'informations en amont du  
18 mouvement de protestation sur les objectifs, elles vont nous  
19 permettre de voir si, effectivement, un certain nombre de  
20 groupes extrémistes parlent, par exemple, de recréer un  
21 6 janvier – comme on l'a vu à l'assaut du Capitole – à Ottawa.  
22 Elles vont nous permettre de voir si on est plutôt sur une  
23 contestation de l'obligation pour les camionneurs de se vacciner  
24 ou si on a aussi des éléments plus séditieux qui disent que ce  
25 qu'on fait, c'est bloquer Ottawa, c'est faire tomber le  
26 gouvernement en place, et cetera.

27 Donc, paradoxalement, les réseaux sociaux nous  
28 donnent une certaine visibilité sur les causes du mouvement, si

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 le renseignement est bien collecté et si le renseignement est  
2 bien analysé.

3                   Maintenant, dans le contexte du mouvement lui-  
4 même, les réseaux sociaux créent quand même une certaine  
5 volatilité. Et vous posiez la question tout à l'heure, Wayne, ce  
6 qu'on a vu avec Ottawa, c'est finalement beaucoup de gens  
7 d'horizons politiques très différents venir participer à cette  
8 manifestation-là. Il y avait des gens avec leurs enfants, des  
9 familles qui vraiment contestaient les mesures sanitaires,  
10 d'autres qui avaient des agendas politiques beaucoup plus  
11 extrémistes, et les réseaux sociaux permettent ça.

12                   Pour répondre à la question que vous posiez tout  
13 à l'heure, les réseaux sociaux sont comme un menu au restaurant.  
14 Ils déposent toutes sortes d'idées en ligne, puis après les  
15 individus s'approprient certaines idées, se font eux-mêmes leur  
16 propre menu, et participent au nom d'une cause commune en  
17 fonction de toutes ces idéologies-là qu'ils récupèrent. Donc là,  
18 il y a quand même, en termes de gestion de crise de sécurité,  
19 une volatilité associée aux réseaux sociaux, ne serait-ce que  
20 parce que, par exemple, si les réseaux sociaux disent « on est  
21 100 000 personnes à Ottawa...

22                   **COMMISSAIRE PAUL S. ROULEAU:** Ralentir.

23                   **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** C'est vrai, je vais ralentir,  
24 alors.

25                   Si on est 100 000 personnes à Ottawa, c'est sûr  
26 que ça peut créer un effet boule de neige.

27                   Donc, la désinformation peut effectivement avoir  
28 des impacts, Dax le décrivait tout à l'heure, sur le plan



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 opérationnel aussi, on peut s'écrire sur les messageries  
2 cryptées en disant « on se retrouve à 1 kilomètre d'ici », et  
3 cetera. Donc, elle crée, de mon point de vue, effectivement, une  
4 difficulté supplémentaire en termes de gestion de crise.

5                   Ça, c'est mon premier aspect et je pense que  
6 c'est important de le souligner de nouveau.

7                   Le deuxième élément, c'est sur la question de la  
8 régulation, et je laisserai mes collègues, comme ils l'ont très  
9 bien fait, s'exprimer là-dessus.

10                   Il y a quand même un élément, moi, qui me frappe,  
11 c'est que lorsque la *Loi sur les mesures d'urgence* a été créée  
12 il y a plus de 30 ans, les réseaux sociaux n'existaient pas.  
13 Donc, on a quand même ici une loi qui nous parle de mesures  
14 d'urgence dans un contexte sécuritaire où les réseaux sociaux  
15 n'existaient pas.

16                   Et quand je dis ça, je dis ça pourquoi? C'est  
17 parce que dans une manifestation où il pourrait y avoir des  
18 éléments de violence, le gouvernement – et là, je fais attention  
19 à ne pas dépasser l'objectif qui m'est fixé de venir commenter  
20 ici –, mais dans un contexte de *Loi sur les mesures d'urgence*,  
21 si on est dans un environnement volatil, instable, on peut  
22 parfois se servir d'une loi sur les mesures d'urgence de manière  
23 préventive, c'est-à-dire, quand une province, et cetera – et je  
24 vais faire un parallèle face à un évènement climatique extrême –  
25 met en place des mesures d'urgence, parfois c'est pour obliger  
26 les gens à sortir de chez eux, donc avant même que la tempête ne  
27 soit arrivée, on prend les devants. Donc, cette Loi nous sert à  
28 prendre des mesures préventives.

1                    Dans un contexte volatil de contestation où  
2 effectivement on voit qu'on a toutes sortes d'individus qui  
3 participent à un mouvement où les réseaux sociaux accélèrent ce  
4 mouvement-là, effectivement, il peut y avoir ici des enjeux  
5 particuliers.

6                    Donc, mon deuxième point – et je m'arrêterai ici  
7 – était ce commentaire à l'effet que, vraiment, pour moi, un des  
8 manques probablement de cette question ou de cette *Loi sur les*  
9 *mesures d'urgence*, c'est le fait que ces fameux réseaux sociaux,  
10 ben, n'étaient pas considérés à l'origine et qu'ils  
11 complexifient – je dis bien « complexifier » parce qu'ils ne  
12 créent pas la problématique, ça, c'est important –, que ce soit  
13 la propagande, l'extrémisme violent ou les protestations  
14 sociales, elles n'ont pas attendu les réseaux sociaux pour  
15 exister. Dans un certain nombre de cas d'ailleurs, les réseaux  
16 sociaux sont positifs aussi, ils permettent du progrès social.  
17 Enfin, je ne vais pas revenir sur les exemples du Printemps  
18 arabe, du mouvement #MeToo, et cetera, mais mon point était  
19 celui-là, vraiment sur la gestion, sur la question aussi de la  
20 prise en compte de ces réseaux sociaux là dans la gestion d'une  
21 crise de sécurité nationale au regard de la Loi qui est  
22 actuellement en vigueur.

23                    Merci beaucoup.

24                    **Prof. WAYNE MacKAY:** Professeur Venkatesh?

25                    **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:**

26                    **D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:** Merci, Professeur MacKay.

27                    Merci aussi à la Commission et au Commissaire  
28 Rouleau pour cette invitation.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1                   En tant qu'humaniste, en tant que pédagogue, et  
2 aussi un artiste multimédia qui utilise les médias sociaux pour  
3 créer différentes installations, je vais adopter une approche de  
4 deux perspectives.

5                   Une, c'est qu'il faut reconnaître que les médias  
6 sociaux permettent le pluralisme, et que le pluralisme est  
7 essentiel, au moins en ce qui concerne notre détermination de la  
8 démocratie libérale. Mais ce que nous voyons, c'est une  
9 déshumanisation de ceux qui expriment ce qu'on appelle de la  
10 rhétorique populiste, et c'est dommage dans la façon qu'on a  
11 observé la caractérisation de ceux qui ont participé au convoi.

12                   Le populisme comme tel est une expression  
13 importante de la démocratie libérale. C'est important pour nous  
14 de reconnaître que ceux qui se sentent désarmés ou qui sentent  
15 qu'il y a une hégémonie qui impose des restrictions sur des  
16 libertés ou sur certaines égalités auxquelles ils s'attendent de  
17 la démocratie libérale, et que, donc, ils doivent avoir le droit  
18 de contester cette imposition.

19                   Là où les médias sociaux doivent être considérés  
20 au-delà du point de vue juridique et légal et en collaboration  
21 avec des grandes compagnies de données, c'est comment les  
22 conversations, les discussions, les dissensions, [établir un  
23 consensus], peu importe comment on voit ces choses, comment ces  
24 choses sont manipulées par les algorithmes et par les logiciels  
25 qui sont utilisés, qui sont développés, et imposés sur les  
26 usagers.

27                   Et je vais vous donner un exemple en particulier  
28 et ça vient d'un journal et j'ai justement fait imprimer ça.

1 « *Decision Support Systems* » en septembre [2022] parle de cette  
2 question de coordonner... de comportements non authentiques  
3 [coordonnés]. Et c'est important, parce qu'en utilisant les  
4 *chats*, les *bots*, et d'autres logiciels, nous voyons une version  
5 de ce que Shoshana Zuboff a appelé « le capitalisme [...] [de  
6 surveillance] » et qui prend de plus en plus de place.

7           Ce que ce comportement coordonné fait affecte des  
8 points de vue sur des similarités que nous voyons entre des  
9 usagers, et ça veut dire que vous pouvez créer des usagers qui  
10 ne sont pas vrais, ils sont virtuels. [...] Et là, vous pouvez  
11 lancer une tête de pont vers des populations précises, comme l'a  
12 dit le professeur [D'Orazio], et ainsi vous pouvez propager ce  
13 qu'on appelle la [désinformation, la mésinformation et la]  
14 malinformation, ce qu'a bien défini le professeur Laidlaw.

15           Dans ce cas particulier, des entreprises comme  
16 Meta ou Facebook, Instagram, Alphabet aussi, ont publié des  
17 rapports où ils ont dit comment ils ont pu contrôler certains  
18 comportements inauthentiques.

19           Par exemple, les Rohingyas, c'était des campagnes  
20 – [la campagne Stop the Steal], plus petite mais qui était  
21 antisémite, qui était raciste – qui ont été lancées par des  
22 logiciels comme ça et ç'a été contrôlé par certaines  
23 entreprises.

24           Alors, qu'est-ce qu'on peut apprendre des moyens  
25 dont les compagnies technologiques imposent leurs  
26 réglementations et comment peut-on faire pour qu'elles soient  
27 aussi transparentes que possible?

28           Je vais m'arrêter là. Ceux qui traitent de

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 l'aspect juridique peuvent en débattre plus longuement, mais je  
2 pense qu'il faut qu'on s'écoute les uns les autres, il faut  
3 écouter ceux qui ne sont pas d'accord avec nous, sans les  
4 déshumaniser, hein? Et il faut pouvoir vivre avec la dissidence.

5 **Prof. WAYNE MacKAY:** Eh bien, avant de passer à  
6 quelqu'un d'autre, vous avez parlé de coordination de  
7 comportements inauthentiques. Qu'est-ce que l'inauthentique ici?  
8 C'est comme [la ligne mince entre normal et] anormal, tous ces  
9 mots-là (sic)? Qu'est-ce que c'est, « inauthentique »?

10 **D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:** Oui, bien, justement, on débat  
11 en ce moment de la définition de cet « inauthentique » et  
12 l'inauthenticité reflète le fait que les humains... ce ne sont pas  
13 des humains qui propagent ces informations en ligne, c'est  
14 propagé par des machines.

15 **Prof. WAYNE MacKAY:** Bon, d'accord.

16 Eh bien, voilà, nous avons à peu près 5 minutes  
17 avant de passer au prochain sujet.

18 Oui, Professeure Laidlaw?

19 **--- DÉBAT OUVERT:**

20 **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Oui. J'ai réfléchi à ce que  
21 vous venez de dire, et là, tout à coup, je comprends mieux ce  
22 avec quoi on se débat avec la liberté d'expression, n'est-ce  
23 pas?

24 Les médias sociaux ont ouvert les vannes aux  
25 discours et tout le monde peut y prendre part. Donc, il faut se  
26 demander qu'est-ce qu'on peut régler par la loi et qu'est-  
27 ce qu'on peut admettre. Et puis évidemment, la liberté  
28 d'expression, c'est parfois, oui, ça conduit au gâchis, hein? Ça

1 peut arriver.

2 Et on se débat maintenant avec cette question-ci,  
3 c'est qu'avec le volume des médias sociaux et puis son  
4 accessibilité font en sorte qu'on peut nuire à des gens ou à des  
5 institutions très facilement, et ça, ça pose des questions  
6 règlementaires.

7 Maintenant, il faut poser la question de quel est  
8 le rôle du droit, comment régler. Twitter est un excellent  
9 exemple. En ce moment, s'il y avait une loi au Canada, est-ce  
10 que ça pèserait sur le cours de choses? Dans mon monde idéal à  
11 moi, oui, on aurait une norme de responsabilité  
12 entrepreneuriale, on aurait des normes en place, et on pourrait  
13 justement contrer ces comportements inauthentiques. On aurait  
14 davantage de modération, par exemple, et c'est là où la loi peut  
15 vous aider.

16 Mais Elon Musk vient de le découvrir avec  
17 Twitter, il n'y a pas de réglementation possible parce que les  
18 responsables de [...] mais le jour où on ne voudra plus acheter  
19 d'annonces sur Twitter, là, ça va changer. Mais pas avant, hein?

20 Donc, voyons au bas de l'échelle, maintenant, par  
21 exemple les magasins d'applis, hein? qui imposent des conditions  
22 à Twitter pour conserver l'appli Twitter ou non.

23 Donc, il y a toutes sortes de mécanismes qui sont  
24 en jeu et qui vont réguler justement la liberté d'expression.

25 **Prof. WAYNE MacKAY:** Professeur D'Orazio?

26 **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui. Mes collègues ont fait des  
27 observations très judicieuses et j'aimerais les reprendre.

28 J'aimerais parler maintenant, moi, des tensions

1 morales qui s'exercent en ligne. D'abord, une observation  
2 pratique. La censure remonte à des milliers d'années et il y a  
3 plusieurs millénaires d'histoire dans l'histoire de la censure,  
4 et c'est toujours une question de savoir si la modération est  
5 trop faible ou trop sévère.

6                   Maintenant, on peut circonscrire le discours  
7 public, et ça, c'est un problème, et la recherche de la vérité  
8 dans la démocratie est essentielle, hein? C'est un pilier de la  
9 démocratie libérale.

10                   D'autre part, si la modération des contenus  
11 impose des restrictions, on pourrait se retrouver dans un espace  
12 inefficace et on pourrait repousser sur les marges d'autres  
13 formes d'expression. Donc, on veut que nos espaces en ligne  
14 sécuritaires et accessibles à tous, donc il y a ces tensions qui  
15 sont là, ou bien il y en a trop ou bien il n'y en a pas assez et  
16 ça conduit à la question de la censure et à la liberté  
17 d'expression.

18                   L'autre tension que j'observe est également  
19 d'ordre pratique. C'est qu'en ce moment, parce que les  
20 plateformes de médias sociaux sont considérées comme des  
21 intermédiaires, il y a une disjonction entre la protection de  
22 l'expression dans la sphère publique prise au sens très large et  
23 la protection de cette expression dans l'espace en ligne.

24                   Donc, si on croit dans la liberté d'expression,  
25 si on pense que c'est... oui, c'est l'âme de la démocratie  
26 libérale, eh bien, oui, il y a peut-être un problème du fait que  
27 les citoyens voient leur liberté d'expression moins protégée.

28                   Donc, oui, c'est le cas, les gens, de plus en

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 plus, s'ils veulent se mettre au courant, eh bien, ils vont sur  
2 Facebook, sur Instagram, au lieu d'acheter un journal ou un  
3 périodique. Donc, la distinction aussi publique/privée est  
4 extrêmement importante, et pour ça, il faut réimaginer la  
5 régulation.

6 **Prof. WAYNE MacKAY:** Il nous reste 2 minutes.

7 **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Oui. Mes collègues ont fait des  
8 observations intéressantes. Quand on parle de liberté  
9 d'expression, et je parle comme juriste, il y a certaines  
10 hypothèses qui fondent notre discours dans une société libre et  
11 démocratique, et une de ces hypothèses, c'est l'idée d'un marché  
12 d'idées, hein? Où les gens peuvent dialoguer, peuvent... on va  
13 voir les meilleures idées émerger et s'imposer.

14 Mais dans le nouveau marché numérique, comme l'a  
15 défini le professeur D'Orazio, le fait est que bon nombre de ces  
16 hypothèses sur le débat dans la sphère publique, les débats  
17 qu'on avait autrefois à la salle paroissiale, maintenant il est  
18 évident qu'avec les plateformes, ce sont les propriétaires de  
19 ces plateformes qui ont le pouce sur la balance, si je puis  
20 dire, qui peuvent, donc, modifier les comportements, les  
21 activités aussi, influencer les activités ou les discours, et  
22 qu'on peut monétiser en plus ou rentabiliser.

23 Et une des réalités malheureuses ici, c'est qu'il  
24 y a plus de harcèlement, il y a plus de polarisation, de haine  
25 tribale, et tout ça, ça encourage la polarisation entre les  
26 divers groupes, et ça, c'est le genre de discours que ces  
27 plateformes vont favoriser au détriment d'une discussion plus  
28 civique et plus civilisée.



1 Et tout ça nous conduit à cette idée qui a été  
2 également mentionnée par Vivek, c'est cette idée de capitalisme  
3 de surveillance, ces modèles d'affaires qui incitent à ce genre  
4 de comportement où ce genre d'activité est favorisé, et ça,  
5 comme disait le professeur Laidlaw de façon très éloquente,  
6 c'est ça qui fait que certains groupes plus marginalisés, comme  
7 les femmes, les minorités qui sont tout à coup plus ciblées par  
8 ces comportements antisociaux sur les plateformes, et encore là  
9 ça déforme le marché des idées auquel on aspirait.

10 **Prof. WAYNE MacKAY:** Ici le modérateur MacKay.

11 Excellente discussion qui ne peut pas se  
12 poursuivre cependant. Nous avons un autre sujet à débattre,  
13 c'est... il faut parler de l'extrémisme idéologique violent, en  
14 particulier le rôle que cela joue dans la société de manière  
15 générale, et surtout dans les protestations. Donc, ce sont des  
16 questions générales qu'il nous faudra traiter et le professeur  
17 Morin va ouvrir le bal dans un instant. Et il faut voir la  
18 source de ce thème, cette violence idéologique extrême, et on  
19 pourra donner des exemples ici et nous montrer à quel point  
20 c'est pertinent.

21 Alors, cela étant dit, Professeur Morin, c'est à  
22 vous.

23 **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Merci beaucoup, Wayne.

24 Oui, j'aimerais prendre quelques minutes pour, en  
25 fait, tenter de resituer les événements d'Ottawa dans  
26 l'évolution ou le contexte plus large finalement de l'évolution  
27 de l'extrémisme violent à caractère idéologique, si vous me le  
28 permettez.

1                   Avec, comme propos préliminaires, le fait que  
2 s'il est assez singulier dans sa forme et dans son ampleur, ce  
3 qui s'est passé à Ottawa n'est pas un évènement isolé, d'une  
4 part, on a vu des choses similaires au cours de la dernière  
5 décennie, et il n'est pas non plus seulement dû à la pandémie  
6 même si la pandémie a été un accélérateur de détresse  
7 psychologique probablement, mais également de contestation  
8 antigouvernementale et que la pandémie a aussi finalement été  
9 instrumentalisée par d'autres agendas politiques.

10                   Pour faire cette brève démonstration-là, je  
11 reviendrais sur trois points principaux sur l'évolution de  
12 l'extrémisme violent que je vais relier aux évènements d'Ottawa.

13                   Le premier, c'est l'émergence, si vous voulez,  
14 d'une forme de convergence des luttes sur le plan idéologique.  
15 Certaines disent convergence, d'autres vont dire confusion, un  
16 peu, idéologique, je vais revenir là-dessus tout de suite.

17                   L'élément ici, c'est d'essayer de dessiner un  
18 écosystème radical extrémiste et, dans cet écosystème, d'y  
19 mettre un certain nombre d'idéologies. Donc, on a, par exemple,  
20 l'extrême droite; on a les mouvements antigouvernementaux; on a  
21 l'extrême gauche; on a dans une certaine mesure, même si on ne  
22 le relie évidemment pas à la question idéologique, mais plus à  
23 la question religieuse, le djihadisme, que j'élimine de la  
24 conversation ici; on va avoir l'extrémisme plus religieux;  
25 l'extrémisme motivé par la haine des femmes qui, je le rappelle,  
26 au Canada, est ce qui a fait le plus de victimes en termes  
27 d'actes terroristes – si on prend le temps long entre l'attentat  
28 de la Polytechnique il y a une trentaine d'années, hein, à

1 Montréal et l'attentat de Toronto, en fait, les attentats de  
2 Toronto puisqu'il y en a eu deux, donc c'est le nombre de morts  
3 le plus élevé au Canada.

4           Donc, dessiner cet écosystème-là, et c'est ce que  
5 je disais tout à l'heure, dans cet écosystème finalement, les  
6 gens vont choisir un certain nombre d'éléments et se construire  
7 un petit peu leur propre menu radical, donc ça crée de la  
8 difficulté évidemment pour nous en tant que chercheurs, mais  
9 également pour les milieux de pratique pour collecter  
10 l'information, collecter le renseignement, et puis essayer  
11 d'avoir finalement des cases beaucoup plus claires.

12           Donc, c'est dans cet écosystème-là que se situent  
13 un peu les évènements d'Ottawa avec quand même – et ça,  
14 j'insiste là-dessus – une domination de ce qu'on va appeler la  
15 droite radicale. Quand je parle de droite radicale, on peut  
16 parler des idéologies classiques comme le néonazisme, comme le  
17 néofascisme, l'extrême droite, le suprémacisme blanc, le  
18 nationalisme blanc, donc on a quand même – et puis Vivek parlait  
19 du populisme – la montée en Occident du populisme de droite. Et  
20 donc, ça, on a vu très, très clairement, une réappropriation de  
21 cette... de la part de cette droite radicale du mouvement de  
22 contestation.

23           Notre équipe de recherche a observé pendant  
24 18 mois une cinquantaine de leaders complotistes, et sur ces  
25 50 leaders complotistes – 45, en fait, pour être exact –, la  
26 moitié appartenait à la droite ou à... en fait, à l'extrême droite  
27 canadienne et québécoise, 20 % appartenait au mouvement plutôt  
28 anti-autorité, et 25 % à l'alterscience qui, elle, a été le

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 nouveau dans le portrait à la faveur de la pandémie.

2           Donc, mon premier point, c'est ça, c'est dessiner  
3 ce nouvel environnement et cette multiplicité des idéologies,  
4 mais elle est évidemment très, très importante et elle précédait  
5 la pandémie. Je vais y revenir tout de suite sur cette question  
6 de l'extrémisme de droite qui précédait la pandémie.

7           Mon deuxième point, c'est, et il illustre ça, le  
8 fait que le défi aujourd'hui, c'est que, oui, il y a des groupes  
9 organisés, mais il y a beaucoup d'individus, d'acteurs  
10 solitaires. Je parle bien d'acteurs solitaires, pas de loups  
11 solitaires parce que les loups ne sont pas solitaires, d'une  
12 part, et d'autre part, parce que les acteurs solitaires ne sont  
13 pas tout à fait solitaires, on parle des réseaux sociaux depuis  
14 tout à l'heure, et ils sont capables évidemment d'échanger sur  
15 les réseaux sociaux, ils sont capables de s'abreuver des réseaux  
16 sociaux pour passer à l'acte violent. Voilà.

17           Je vais vous citer un chiffre de la *Global*  
18 *Terrorism Database*, qui est une référence en la matière, qui  
19 explique qu'au cours des dernières années, près de 60 % des  
20 actes terroristes ont été commis par des acteurs solitaires  
21 versus des organisations clairement identifiées. Ça, c'est  
22 extrêmement important parce que dans le contexte d'un événement  
23 comme Ottawa, une des craintes était évidemment beaucoup plus  
24 l'acteur solitaire qui s'abreuverait de discours en ligne, ou  
25 pas, pour passer à l'acte violent. Donc là, on est sur une  
26 tendance très lourde en termes d'extrémisme violent.

27           Et mon troisième point, les formes de  
28 l'extrémisme violent, et c'est là évidemment où je vais vous

1 donner trois chiffres qui sont fondamentaux et qui expliquent  
2 pourquoi aujourd'hui on parle plus d'extrémisme violent que  
3 seulement de terrorisme, et cetera.

4           Le premier élément, la première forme de  
5 violence, ce sont les crimes haineux. On en a eu ici à Ottawa.  
6 Et là, je vais vous donner des statistiques qui sont des  
7 statistiques publiées par le gouvernement du Canada. En 2016,  
8 les corps de police déclaraient 1 400 crimes haineux; en 2020,  
9 ils en ont déclaré près de 2 700. On a donc une augmentation  
10 tendancielle de crimes haineux déclarés par la police. Alors,  
11 c'est des statistiques qu'il faut prendre avec des pincettes, il  
12 peut y avoir plus de corps de police qui déclarent, ce ne sont  
13 que des crimes déclarés, il n'en reste pas moins que c'est une  
14 augmentation tendancielle considérable.

15           Quels sont les trois principaux types de crimes  
16 haineux? La race ou l'origine ethnique, la religion et  
17 l'orientation sexuelle. Ces trois catégories-là me laissent  
18 penser que, sans être le monopole de l'extrémisme de droite, on  
19 peut évidemment les relier à des formes d'extrémisme de droite.

20           Ma deuxième forme ou mon deuxième type de  
21 violence : les actes terroristes. Là, je vous cite encore le  
22 *Global Terrorism Database*. Entre 2014 et 2019, donc avant la  
23 pandémie, on avait une augmentation de 250 % – je répète,  
24 250 % –, des incidents terroristes liés à l'extrême droite en  
25 Occident. Donc, les attentats d'Utøya au début 2010 en Norvège  
26 commis par Anders Breivik ont ouvert une décennie d'actes  
27 terroristes liés à l'extrême droite. Ça n'a pas fait disparaître  
28 la menace djihadiste en Occident, loin s'en faut, mais ça a créé

1 réellement une nouvelle... enfin, « une nouvelle »... en fait, la  
2 résurrection d'une forme d'extrémisme qui est l'extrémisme de  
3 droite.

4                   Donc, c'est dans cette cour-là qu'on joue, et, au  
5 Canada, l'attentat de la Mosquée de Québec, l'attentat de  
6 London, Ontario, sont les preuves que le Canada est lui aussi  
7 impacté par cette montée des incidents terroristes d'extrême  
8 droite.

9                   Et mon dernier point, la dernière forme de  
10 violence – et vous allez voir pourquoi je la cite – concerne les  
11 manifestations violentes. Là aussi, je vous cite le *Global*  
12 *Terrorism Database* :

13                                   « Entre 2011 et 2019... »

14                   Et c'est intéressant d'arrêter ces statistiques  
15 juste avant la pandémie parce qu'elles montrent qu'il y avait  
16 déjà des tendances lourdes qui ont été finalement accélérées par  
17 la pandémie. Donc :

18                                   « Entre 2011 et 2019, on a une  
19                                   augmentation de 278 % des  
20                                   manifestations violentes en Occident. »

21                   Vous pouvez penser, par exemple, aux Gilets  
22 jaunes en France qui sont une espèce de cocktail bizarre entre  
23 l'extrême gauche, l'extrême droite, et d'autres formes de  
24 violence urbaine. Vous avez, évidemment, l'assaut du 6 janvier  
25 aux États-Unis, qui a été probablement le summum d'une  
26 manifestation violente et, je le répète, qui est très documenté  
27 aujourd'hui, l'assaut du 6 janvier, on le voit clairement que,  
28 oui, si ce sont tous des sympathisants de Trump, on a quand même

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 des groupes extrémistes reliés à ces incidents, que ce soit des  
2 gens qui appartiennent au mouvement QAnon ou que ce soit des  
3 gens qui appartiennent directement à des groupes comme les Three  
4 Percenters, les Proud Boys, autant de groupes qui sont  
5 considérés par certains comme des organisations terroristes.

6                   Finalement, pour arriver évidemment aux incidents  
7 d'Ottawa.

8                   Donc, ce que je voulais introduire ici, c'est le  
9 fait que les évènements d'Ottawa – et je fais attention aux  
10 comparaisons, il faut pas évidemment comparer les évènements  
11 d'Ottawa aux évènements du 6 janvier et de l'assaut du Capitol,  
12 ça n'a rien à voir, OK? –, mais l'idée ici étant de dire que ce  
13 type de manifestations violentes avec des groupes extrémistes  
14 violents et des idéologies violentes sous-jacentes existaient  
15 bien avant la pandémie. La pandémie a probablement servi de  
16 catalyseur ou d'accélérateur d'une tendance lourde qui était la  
17 montée de l'extrémisme de droite en Occident.

18                   Donc, ça me paraît vraiment important de rappeler  
19 ça et ce sera mon dernier point dans cette conclusion.

20                   Je regarde Wayne, il ne m'a pas encore fait un  
21 regard terrible pour me couper.

22                   **MR. WAYNE MacKAY:** [Bientôt.]

23                   **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Oui, c'est ça, c'est ça.

24                   C'est que le Canada, même si au Canada cette  
25 menace est probablement moins importante qu'elle ne l'est, par  
26 exemple, en Amérique, les chiffres, les rapports de  
27 renseignements successifs montrent qu'elle est bien présente. La  
28 question est de savoir si elle est bien évaluée par les acteurs

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 de la sécurité dans notre pays, si elle est évaluée à la hauteur  
2 de ce qu'elle est, de ce qu'elle représente, et des risques à la  
3 sécurité nationale qu'elle soulève.

4                   Merci beaucoup.

5                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci.

6                   Je vais poser une question et ensuite je vais  
7 passer la parole au professeur Venktatesh.

8                   Comme vous le savez, les avocats aiment beaucoup  
9 les définitions et l'une des questions que j'ai, c'est le terme  
10 lui-même. Comment peut-on définir l'idéologie quand on parle  
11 d'extrémisme violent à caractère idéologique? Comment définit-on  
12 cette notion de violence idéologique?

13                   [...]

14                   **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Oui. En fait, il n'y a pas  
15 vraiment de consensus sur la façon dont on le définit, mais  
16 l'extrémisme violent, il y a deux éléments ici. Le premier  
17 élément, c'est qu'il y a une catégorie d'analyse assez large qui  
18 nous permet, par exemple, d'englober deux types de crimes  
19 reconnus dans le *Code criminel* : ça va être les crimes haineux,  
20 d'une part, et le terrorisme, d'autre part. Parce que souvent  
21 avant, on se focussait simplement sur le terrorisme, et donc, on  
22 disait... on liait l'extrémisme violent au terrorisme; or,  
23 aujourd'hui, on voit – et puis c'est ce que je vous décrivais  
24 tout à l'heure – un spectre beaucoup plus large de types de  
25 formes de violence, que ça soit les crimes haineux, le  
26 terrorisme ou des manifestations violentes.

27                   Donc ça, nous, du point de vue de l'analyse, en  
28 tant que chercheurs ou pour les agences de sécurité, ça leur



1 permet d'avoir un plus large spectre.

2           Ensuite, la question de l'idéologie, écoutez, là,  
3 je vous dirais que ça ne fait pas consensus et puis je ne veux  
4 pas rentrer dans un débat infini, mais les agences de sécurité  
5 au Canada prennent l'idéologie de manière assez restrictive pour  
6 finalement avoir des distinctions. Donc là, on va reposer  
7 davantage la réflexion sur les dimensions plus politiques de  
8 l'extrémisme violent et, par exemple, on va distinguer les  
9 catégories idéologiques de celles plus politico-religieuses et  
10 éventuellement de celles qui constituent plutôt juste une cause  
11 unique. Donc, on va faire ces distinctions-là, si vous voulez,  
12 ce sont des distinctions qui, à mon avis, sont analytiques, mais  
13 avec le type d'environnement que je vous décrivais tout à  
14 l'heure, je pense qu'on se situe souvent dans des zones beaucoup  
15 plus grises.

16           Donc là, actuellement, ce qui permet au système  
17 de justice de sanctionner l'extrémisme violent, ce sont  
18 notamment les questions des crimes haineux et du terrorisme.

19           Sur la question de l'apologie du génocide, et  
20 cetera, c'est beaucoup plus complexe là, vraiment, c'est très  
21 contraignant sur le plan juridique, alors je ne suis pas  
22 juriste, donc je fais attention à ce que je dis, surtout s'il y  
23 en a beaucoup dans la salle.

24           Mais donc, en gros... en gros, c'est ça.

25           **Prof. WAYNE MacKAY:** Et nous apprécions cela.

26           **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Surtout que je sais que je suis  
27 enregistré. Voilà.

28           **Prof. WAYNE MacKAY:** Professeur Venkatesh?

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1                   **D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:** Oui. Alors, Vivek Venkatesh.

2                   Je voudrais simplement élaborer sur ce que mon  
3 collègue, le professeur Morin, a indiqué.

4                   La manière dont le gouvernement du Canada fait  
5 une distinction entre l'extrémisme violent et la violence  
6 motivée par... à caractère idéolo... la violence à caractère  
7 idéologique, et c'est très difficile de faire cette distinction  
8 entre les crimes haineux et le terrorisme (sic) [l'extrémisme  
9 violent à caractère religieux, à caractère politique, et à  
10 caractère idéologique], et il est important de comprendre que la  
11 distinction est difficile, et quand on débat des projets de loi  
12 pour endiguer ce genre de crimes, cela pose problème, ce manque  
13 de clarté pose problème.

14                  Mais l'idéologie peut être définie comme étant la  
15 science des idées. Et maintenant, c'est une caractéristique que  
16 l'on prête à des groupes extrêmes, des groupes marginaux qui ont  
17 en fait une raison d'être destructrice. Et c'est malheureux, je  
18 le déplore en tant qu'humaniste. Donc, la nomenclature est  
19 importante, mais comment nous traitons cette notion de  
20 l'idéologie est importante.

21                  J'aimerais maintenant aussi reconnaître le  
22 travail qui a été fait par mon collègue et mon [associé  
23 postdoctoral] Ryan Scrivens, qui a fait des études  
24 postdoctorales vraiment intéressantes où il a eu accès à dix  
25 adeptes de l'extrême droite canadienne. Ils avaient fait partie  
26 de mouvements néonazis pendant 6 mois et dans certains cas  
27 jusqu'à 20 ans, et au cours des 18 mois, lui et mon équipe de  
28 l'Université Concordia ont reconstitué l'historique de ces

1 8 hommes et 2 femmes.

2 Et j'aimerais en particulier m'attarder au rôle  
3 de l'internet comme moyen... vecteur de facilitation de  
4 l'extrémisme violent, et ce que nous avons trouvé n'est pas très  
5 différent de ce que nous avons... ce qui a déjà été décrit, et en  
6 particulier aux États-Unis.

7 C'est que quand... c'est facile de tomber dans le  
8 piège du néonazisme, cela se fait par le truchement de la  
9 participation des groupes où les gens partagent leur sentiment  
10 d'aliénation sociale et c'est ce qui est ressorti des entrevues  
11 que nous avons menées avec ces dix personnes.

12 Mais l'internet a aussi été vu comme un moyen de  
13 faciliter l'enracinement de ces valeurs, et ça a été fait par le  
14 biais de forums ou ce que le professeur D'Orazio a justement  
15 qualifié de bulle ou de chambre d'écho où finalement on est  
16 renforcé lorsqu'on exprime des pointes de vue qui sont partagés  
17 et validés par les membres du groupe.

18 Mais pour en revenir à ce que je disais tout à  
19 l'heure est que le comportement inauthentique coordonné peut en  
20 fait amplifier ces idées. C'est d'autant plus facile pour  
21 quelqu'un qui entre en contact avec ces groupes d'être influencé  
22 par des idées qui circulent sans cesse et sont répétées.

23 Et quand on regarde les incidents d'Ottawa, est-  
24 ce qu'il y a eu des éléments marginaux au sein du convoi qui ont  
25 donc exploité les données qu'ils ont glanées dans les médias  
26 sociaux et qui pourraient être à la base le produit de  
27 comportements inauthentiques coordonnés et qu'ils seraient  
28 motivés à agir à la lumière de cette information, cette fausse

1 information qu'ils ont reçue?

2                   On voit que l'internet peut jouer un rôle  
3 secondaire, mais il faut d'abord une communauté pour donner  
4 naissance à un noyau d'extrême droite parce qu'il est important  
5 d'avoir une identité de groupe, et ensuite on peut trouver des  
6 façons qui vont consolider l'appartenance à cette rhétorique  
7 déshumanisante à l'égard des autres et éventuellement passer aux  
8 actes.

9                   Alors, je voulais marquer ce point parce que ce  
10 travail est très important pour décrire adéquatement les  
11 programmes de prévention qui peuvent nous aider à récupérer ces  
12 anciens extrémistes.

13                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci beaucoup.

14                   Professeure Laidlaw?

15                   **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Oui. Merci beaucoup.

16                   Je voudrais renchérir sur ce que Vivek disait et  
17 aussi marquer un point au sujet de la modération du contenu des  
18 médias sociaux.

19                   Lorsque l'on parle d'extrémisme violent, nous  
20 avons des lois qui parlent, par exemple, d'incitation au  
21 terrorisme, la discrimination raciale, et ainsi de suite. Il n'y  
22 a pas de loi contre l'extrémisme comme tel, et donc, nous nous  
23 tournons vers les médias sociaux pour les encourager à faire de  
24 l'autoréglementation et déterminer quel genre d'expressions et  
25 de contenu ils sont prêts à tolérer.

26                   Alors, quand on parle de médias sociaux  
27 marginaux, on parle de médias sociaux qui ne font pas de  
28 modération de leur contenu et qui comptent uniquement... qui se

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 contentent de se rabattre sur la définition légale et éliminent  
2 le contenu qui est carrément illégal. Et donc, il est important  
3 pourtant, pour combattre les formes d'extrémisme dont parlait  
4 Vivek, de passer aux actes.

5                   Alors, laissez-moi vous donner une idée des  
6 difficultés que cela pose. Alors, je donnais l'exemple de  
7 l'humour déplacé tout à l'heure, mais souvent les groupes  
8 parlent en codes. Alors, imaginez une vidéo sur TikTok où  
9 quelqu'un dit... envoie un message... fait passer un message contre  
10 le gouvernement et, en soi, ce n'est pas un point de vue  
11 nécessairement illégal, mais dans la photo ou dans la vidéo, on  
12 voit des armes derrière la personne. Ça, c'est un exemple qui  
13 m'a été donné récemment. Alors, qu'est-ce que la plateforme  
14 sociale doit faire dans ce cas? Et c'est donc cette façon  
15 insidieuse de normaliser certains propos et aussi d'envoyer des  
16 messages codés en utilisant des images de fond. C'est peut-être  
17 légal comme contenu, mais c'est peut pas le genre de contenu que  
18 l'on veut encourager ou même permettre.

19                   Et justement, les espaces privés deviennent la  
20 nouvelle sphère publique. C'est important de prendre au sérieux  
21 la liberté d'expression, mais c'est important aussi de fixer ses  
22 propres limites pour déterminer qu'est-ce qui est contenu qui  
23 pourrait être considéré extrémiste même s'il est légal.

24                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Oui, Professeur Penny (sic)  
25 [D'Orazio]?

26                   **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui. Je pense qu'il est important  
27 de regarder derrière les rideaux et de comprendre qu'est-ce qui  
28 motive les entreprises de... les plateformes sociales.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 L'algorithme lui-même ou l'architecture a deux  
2 impulsions. D'abord, c'est d'augmenter la participation, de  
3 faire en sorte que les gens soient captivés par l'application,  
4 par l'écran en utilisant tous les moyens à leur disposition, et  
5 dans ce sens, le contenu lui-même est un problème dérivé d'un  
6 problème algorithmique beaucoup plus général, c'est-à-dire que  
7 la participation est l'objet stratégique que l'on cherche à  
8 poursuivre à tout prix, et même au détriment de l'utilisateur  
9 lui-même dans certains cas.

10 Et donc, maintenant dans la sphère publique, on  
11 commence à parler des effets psychologiques, sociaux et  
12 personnels (sic) [politiques] de la participation dans les  
13 médias sociaux. On a parlé évidemment beaucoup des avantages,  
14 mais maintenant nous devenons conscients des inconvénients ou  
15 des problèmes.

16 Et le modèle d'entreprise des grandes plateformes  
17 sociales est tout simplement de demander pardon lorsqu'elles  
18 sont dans l'erreur [plutôt que de demander la permission]. Donc,  
19 souvent elles participent à des expériences à grande échelle,  
20 des expériences humaines pour... et le font de façon subreptice  
21 dans certains cas. Et il y a eu... il faut un scandale public  
22 comme Cambridge Analytica ou Edwards Snowden, la délation  
23 d'Edwards Snowden pour comprendre ce qu'il se passe vraiment.  
24 Mais autrement, le public n'a aucune idée de la manière dont les  
25 informations qu'ils fournissent malgré eux sont utilisées et  
26 manipulées [et vendues.]

27 L'autre chose, c'est de comprendre les risques et  
28 les problèmes que pose l'extrémisme en ligne parce qu'il se

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 nourrit dans les espaces en ligne, mais il est important de  
2 faire une distinction entre les gens qui sont, par exemple, des  
3 gens qui ne comprennent pas, qui se sentent isolés, justement en  
4 période de pandémie. Donc, les gens ont beaucoup souffert de  
5 l'isolement social et peuvent malheureusement être récupérés par  
6 certains messages.

7 Et nous avons aussi maintenant un problème de  
8 littéracie parce que les gens s'abreuvent à des sources  
9 d'informations qui sont l'équivalent de la bouffe rapide. Alors,  
10 il faut faire la distinction entre les gens qui sont pris au  
11 guet-apens par ces idées et ceux qui sont... qui posent un danger  
12 légitime au public, les gens qui sont des manipulateurs  
13 délibérés et qui répandent ces idéologies et aussi ceux qui  
14 cherchent simplement à maximiser leurs profits, peu importe les  
15 moyens.

16 Donc, il faut faire une distinction entre les  
17 gens qui sont de bonne foi et qui contribuent peut-être à  
18 répandre des idées extrémistes à leur insu ou sans trop  
19 comprendre les implications et l'impact sur la communauté et  
20 ceux qui sont des propagandistes tout à fait délibérés, soit  
21 pour des raisons idéologiques ou commerciales.

22 **Prof. WAYNE MacKAY:** Ici le modérateur MacKay.

23 Alors, le professeur D'Orazio justement parlait  
24 des bulles un peu plus tôt et le professeur Venkatesh a parlé de  
25 la fragmentation des communautés et des gens qui sont donc... qui  
26 voient leurs idées, toujours les mêmes idées validées et  
27 renforcées.

28 Alors, nous avons 4 minutes pour relancer le

1 débat sur cette question.

2 **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Oui, d'accord. Merci,  
3 Professeur MacKay.

4 Alors, je ne sais pas si ces commentaires sont en  
5 réponse directe à ces commentaires, mais j'aimerais revenir au  
6 grand défi règlementaire que soulèvent ces questions.

7 En 2019, je visitais... j'étais chercheur invité à  
8 Harvard Kenney School et on étudiait justement les campagnes de  
9 désinformation et les campagnes [de manipulation] médiatiques,  
10 et on utilisait le mot « campagne médiatique », c'était des  
11 exemples d'efforts coordonnés visant à manipuler les médias et  
12 l'information pour épandre de la mésinformation, de la  
13 désinformation. Et il y avait des études de cas intéressants,  
14 des cas de désinformation pendant la campagne électorale de 2019  
15 au Canada.

16 Et pour revenir à ce que disait le professeur  
17 Laidlaw tout à l'heure, l'un des défis, on a parlé justement du  
18 capitalisme de surveillance, de modèles d'entreprise et les  
19 défis que cela pose pour les plateformes, et ce modèle qui  
20 cherche à monétiser le comportement social et à exploiter  
21 l'information à cette fin, mais en même temps, les campagnes de  
22 désinformation que nous avons étudiées en 2019, beaucoup de  
23 celles qui avaient le mieux réussi sont des campagnes qui  
24 avaient pris racine plusieurs années auparavant. Alors, ce sont  
25 des histoires ou des anecdotes, des récits sans fondement qui  
26 ont percolé parmi les groupes d'extrême droite, des groupes  
27 nationalistes d'extrême droite sur Reddit, par exemple, qui ont  
28 servi de foyers d'incubation. Alors, des rumeurs ou des récits



1 falsifiés circulaient, ont circulé pendant des années parmi ces  
2 groupes.

3 Et pendant l'élection, il y a eu couverture  
4 médiatique, et là, ils ont lancé un effort coordonné pour faire  
5 en sorte que ces récits aient plus de visibilité et qu'ils  
6 soient davantage partagés par le public. Et bien sûr, il y a eu  
7 même des journalistes dans les journaux *mainstream* qui posaient  
8 des questions aux politiciens sur des questions qui ont déjà été  
9 discréditées par d'autres journalistes.

10 Mais le point auquel je veux en venir, c'est que  
11 lorsqu'on pense à comment traiter de ces choses-là du point de  
12 vue juridique ou sociétal, on peut parler des plus grandes  
13 plateformes et les modèles d'affaires que j'ai mentionnés, mais  
14 nous devons aussi penser à de nouvelles choses, à de nouveaux  
15 moyens, nouveaux cadres juridiques et des communautés plus  
16 marginales plus extrêmes où ce contenu haineux, ces campagnes de  
17 désinformation sont planifiées, sont coordonnées et sont  
18 conçues, et ensuite qui sont répandues à des moments critiques,  
19 comme, par exemple, pendant les élections.

20 **Prof. WAYNE MacKAY:** Je pense qu'on arrive à la  
21 fin, mais Professeur Morin, je vais prendre une intervention  
22 finale avant de passer à la prochaine...

23 **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Oui, merci beaucoup.

24 Deux courts commentaires. Un des défis majeurs,  
25 en fait, qu'on a face à cette question, je pense, de  
26 l'extrémisme, c'est d'arriver à tracer la ligne entre ce qui est  
27 acceptable en termes de discours extrémiste et ce qui ne l'est  
28 plus en termes de violence politique. Et donc, la plupart des

1 gens s'entendent pour dire qu'il faut être beaucoup plus  
2 rigoureux sur la question de l'apologie de la violence, de  
3 l'apologie du terrorisme, des crimes haineux, et cetera, mais  
4 Emily, ma coprésidente en est témoin, c'est beaucoup plus  
5 difficile quand on parle de désinformation.

6           Et donc, quand on parle des idées extrémistes qui  
7 sous-tendent finalement la violence, si vous prenez la théorie  
8 du grand remplacement qui postule l'idée selon laquelle, par  
9 exemple, nos gouvernements cherchent à remplacer les populations  
10 d'origine dans les sociétés occidentales par des populations  
11 immigrantes, on comprend tout le potentiel nocif, toxique et  
12 violent que recèle une telle théorie. Mais qu'est-ce qu'on fait  
13 avec cette théorie-là sur les réseaux sociaux, qui est de la  
14 désinformation claire, qui est une forme de discours extrémiste,  
15 qu'est-ce qu'on en fait? Et là, ça, c'est extrêmement difficile  
16 de tracer cette ligne-là.

17           Pour nous, la question de la désinformation l'est  
18 aussi. Alors, on pourrait peut-être s'attaquer aux campagnes  
19 massives de désinformation, #StopTheSteal, Vivek en parlait tout  
20 à l'heure, qui est un bon exemple à mon avis. Qu'est-ce que là  
21 on fait par rapport à ça?

22           Donc ça, c'est mon premier point sur la question  
23 du défi finalement. Est-ce qu'on accepte collectivement les  
24 extrémistes, mais ce qu'on n'accepte pas, c'est la violence au  
25 nom de l'extrémisme? Même ça, c'est difficile, hein, à accepter  
26 que dans une société pluraliste que décrivait Vivek,  
27 démocratique, on l'accepte, et en même temps on sait pas quoi  
28 faire avec ça parce que c'est pas parce qu'une idée n'est pas

1 violente et qu'elle n'appelle pas directement à la violence  
2 qu'elle ne recèle pas une violence symbolique majeure dans le  
3 discours, et les minorités racisées en sont témoins  
4 malheureusement dans notre société.

5                   Et mon deuxième très court commentaire concerne  
6 beaucoup plus la question de la régulation. Ce qu'on observe  
7 beaucoup, c'est que le point commun entre tous ces mouvements  
8 extrémistes, c'est la perte de confiance dans nos institutions –  
9 pas seulement ça, mais beaucoup ça – et que le risque ici est de  
10 surréagir. Dans un pays comme le Canada, l'extrémisme est encore  
11 à un niveau – entre guillemets – « acceptable » si on le compare  
12 par exemple avec ce qu'il est aux États-Unis, et je pense que le  
13 fait de surréagir pourrait devenir là aussi largement contre-  
14 productif, en fait.

15                   Et donc, si on se dote dans nos sociétés  
16 d'instruments juridiques qui sont très, très contraignants, on  
17 va aussi renforcer finalement le discours et le narratif des  
18 extrémistes, et ça, je pense que c'est un autre défi qu'on a  
19 vraiment en tant que société pour savoir où on tire la ligne. Il  
20 n'y a pas de recette magique, Enfin, il n'y a pas de mode  
21 d'emploi, mais on sait que dans les sociétés où on a tendance à  
22 être trop punitif, la réponse sécuritaire finalement, c'est un  
23 pis-aller, ça ne fonctionne pas sur le moyen et sur le long  
24 terme. Et je pense que ça aussi, il faut collectivement qu'on  
25 questionne, et puis je pense que c'est le sens aussi d'une  
26 partie des propos de Vivek, quand on écoute les extrémistes, il  
27 faut écouter les griefs aussi qui sont adressés par les  
28 extrémistes à notre société, que ce soit la justice sociale, le

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 manque de confiance dans les institutions, et cetera, et cetera.

2 Je m'excuse, je suis sorti un petit peu de la  
3 question juste des réseaux sociaux, mais je souhaitais apporter  
4 ces deux éléments-là additionnels.

5 Merci.

6 **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci beaucoup, c'était très  
7 intéressant et important.

8 Je pense que maintenant nous sommes... modérateur  
9 MacKay ici. Nous sommes prêtes à passer à la prochaine étape,  
10 c'est-à-dire c'est une occasion pour donner vos réflexions et  
11 vos commentaires sur les enjeux très complexes qui ont été mis  
12 devant ce panel et d'avoir vos conseils et vos idées que vous  
13 voulez suggérer à la Commission et au public sur ces enjeux très  
14 complexes. Et s'il nous manque du temps, je dirai pour moi-même  
15 que c'était une conversation très diverse et très intéressante  
16 sur un sujet très intéressant (sic) [important], et je vous  
17 félicite pour votre respect du chronométrage.

18 Peut-être qu'on pourrait commencer dans le même  
19 ordre qu'avant avec le professeur D'Orazio, vos réflexions, vos  
20 conclusions sur ces questions complexes et tout conseil ou  
21 suggestion que vous auriez.

22 Alors, Professeur D'Orazio pour commencer.

23 **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui, beaucoup de conversations  
24 intéressantes. Je veux prendre quelque chose qui a été mentionné  
25 par David que nous n'avions pas mentionné avant, c'est-à-dire  
26 que les réactions de politiques ont souvent des conséquences  
27 inattendues. Par exemple, sur la libre expression, c'est le cas  
28 ici.

1                   Une chose qui est notable avec l'extrémisme en  
2 ligne, c'est que même si on a des réglementations pertinentes,  
3 la vitesse de l'innovation technologique veut dire que les  
4 politiques gouvernementales sont toujours en retard. Les  
5 extrémistes vont souvent d'une plateforme à une autre et c'est  
6 vraiment le cas. Nous n'avons pas encore vu toute l'échelle de  
7 ce à quoi ressembleraient les médias sociaux. Peut-être dans la  
8 prochaine décennie, nous verrons une autre évolution dans la  
9 technologie des communications qui va réformer nos façons d'agir  
10 et les extrémismes. C'est-à-dire, donc, il faut faire attention  
11 qu'on ne fait pas seulement marginaliser l'extrémisme et le  
12 mettre invisible, c'est beaucoup plus facile de le contester  
13 quand c'est ouvert et pas dans les régions obscures de  
14 l'internet.

15                   Il faut aussi se rendre compte que le façonnage  
16 identitaire qui se passe dans ces mouvements, c'est avec l'idée  
17 d'être contre le *mainstream*, contre ce qui est considéré comme  
18 normal. Et donc, être poussé vers la marge, c'est vu comme  
19 quelque chose d'authentique, c'est-à-dire quelque chose de  
20 positif. Et si l'identité de quelqu'un est basée sur son  
21 opposition à la moyenne à la norme, ben, il faut aussi faire  
22 attention à cela. C'est un équilibre difficile.

23                   En parlant des règlements des médias sociaux, je  
24 pense que ce que les intellectuels publics, et les journalistes,  
25 et les décideurs doivent faire, c'est de penser aux médias  
26 sociaux dans le contexte de la protection du consommateur. Comme  
27 j'ai dit, nous commençons à peine à se mettre au niveau de la  
28 conscience de comment les médias sociaux changent notre monde

1 politique et social. Ce n'est pas que les règlements doivent  
2 être... c'est-à-dire que les médias sociaux doivent être  
3 nécessairement limités, mais, au contraire, on peut l'utiliser  
4 pour encourager les débats à un moment où la confiance dans les  
5 institutions publiques est amoindrie.

6                   Alors, trouver un bon équilibre est vraiment très  
7 important et j'apprécie beaucoup les conversations dans ce sens.

8                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Maintenant, Professeur Penny?

9                   **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Oui, c'était très apprécié de  
10 faire partie de ce panel excellent.

11                   Evelyn Dewick est un professeur à Stanford et  
12 elle dit souvent, quand elle parle de modération du contenu,  
13 elle dit que tout est un problème de modération du contenu.  
14 Quand on parle de la mésinformation et de la désinformation, je  
15 suis presque à l'encontre de [cette] pensée et de [cette]  
16 réflexion. Je pense que certaines choses sont des problèmes de  
17 modération du contenu, mais dans ce contexte, c'est un problème  
18 de comportements humains.

19                   Nous avons parlé de comportements inauthentiques  
20 et coordonnés ici dans ce panel, c'est vraiment un facteur clé,  
21 les algorithmes aussi, mais la raison pour laquelle on voit ces  
22 campagnes de désinformation et cette manipulation à une telle  
23 échelle, c'est parce que ça fonctionne. Les gens ont des biais  
24 psychologiques.

25                   Le professeur Laidlaw a expliqué certains des  
26 fondements psychologiques au problème de désinformation, c'est-  
27 à-dire : les gens ont un biais de confirmation et cherchent des  
28 renseignements qui confirment leur propre point de vue, ils ont

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 un biais de confirmation de leur identité, ils cherchent des  
2 histoires qui affirment leur propre biais sociétal et  
3 identitaire.

4 Et ensuite, c'est la psychologie sociale, l'idée  
5 qu'on peut parler en tant que société qui veut promouvoir le  
6 pluralisme et des valeurs *mainstream*, mais où on utilise aussi  
7 des groupes extrémistes qui existent sur des plateformes de  
8 médias sociaux qui ont toute une différente série de normes  
9 sociales où [le *trolling*, le harcèlement] et la question de  
10 répandre des fausses rumeurs sur des personnes est célébré et  
11 encouragé plutôt que découragé comme on le ferait dans la  
12 société en général.

13 Alors, il y a un côté de comportements humains  
14 là-dedans et si on revient aux définitions mentionnées par le  
15 professeur Laidlaw au début, on voit le challenge si on doit  
16 élaborer des lois sur le contenu parce que quand on distingue  
17 entre la désinformation et la mésinformation, c'est une question  
18 d'intention : quelqu'un qui le fait de façon consciente ou  
19 quelqu'un qui le fait de bonne foi parce qu'ils aiment cette  
20 histoire et ça confirme leurs propres assomptions ou hypothèses  
21 à propos de la cible dont ils parlent.

22 Alors, on voit la difficulté de concevoir des  
23 lois spécifiques sur du contenu spécifique et c'est pour ça que  
24 je serais d'accord avec la recommandation du professeur Laidlaw.  
25 J'aime l'idée de devoir plus général de ces plateformes, de ces  
26 intermédiaires d'agir de façon responsable. Dans le contexte du  
27 Royaume-Uni, c'est décrit comme un devoir de soin (sic)  
28 [d'attention].

1                    Pourquoi que je préfère ça au lieu d'avoir des  
2 lois spécifiques qui ciblent certains genres de contenu, mais  
3 dans certains cas, ça serait nécessaire aussi parce que ça  
4 comble des lacunes, ça peut encourager les plateformes de  
5 traiter de plus que simplement ce qui est du contenu offensif et  
6 qui finit par pousser certains groupes marginalisés. Donc, on  
7 peut avoir ce devoir généralisé où on peut aussi demander,  
8 exiger à ce que ces plateformes traitent de la désinformation.

9                    Alors, j'ai parlé des endroits plus obscurs en  
10 ligne où les communautés plus extrémistes bouillonnent et qui  
11 créent des fausses rumeurs qui peuvent être ramassées par des  
12 plateformes plus larges, et les règles qu'on concevrait pour ce  
13 genre de contenu en ligne seraient très différentes de ce qu'on  
14 concevrait pour des plateformes des médias sociaux.

15                    Mais si on a un devoir plus généralisé qui peut  
16 être défini avec certains règlements sur le temps avec des  
17 applications sur le temps devant les tribunaux, on peut voir  
18 comment ça pourrait être appliqué à des grandes plateformes,  
19 mais aussi à ces endroits plus cachés en ligne.

20                    **Prof. WAYNE MacKAY:** Merci.

21                    Alors, je pense que maintenant à Professeure  
22 Laidlaw.

23                    **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Merci, Professeur MacKay.

24                    J'écoute mes collègues ici, il y a tellement  
25 d'approches différentes et je pense qu'une des solutions qu'on  
26 répète souvent et qui... [...], c'est des solutions multifacettes.  
27 Si on veut s'attaquer à des problèmes de malinformation, de  
28 désinformation [et de mésinformation], il faut parler de



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 l'éducation, il faut parler des facteurs sous-jacents,  
2 économiques et sociaux, il faut améliorer les lois dans le  
3 domaine de la réglementation des médias sociaux dont nous avons  
4 parlé, mais ça pourrait aussi être dans les domaines comme le  
5 financement des médias, et bien sûr nous avons une loi qui est  
6 étudiée actuellement là-dessus.

7                   Moi, je fais la promotion d'une loi pour regarder  
8 les responsabilités des plateformes et des médias sociaux, et  
9 cette question de devoir à agir de façon responsable. Nous avons  
10 besoin de cette loi, mais ce n'est pas la solution miracle. Ça  
11 serait une partie du tableau.

12                   Et une chose que j'aimerais mentionner dans le  
13 peu de temps que j'ai, ce n'est pas une solution parfaite, c'est  
14 vraiment une question d'améliorer la situation pour travailler  
15 dans le sens d'un écosystème plus sain, mais, bien sûr, j'ai  
16 peur des sous-produits, et il y a le risque de la  
17 surréglementation, comme mes collègues ont mentionné. Avoir trop  
18 d'interventions dans certains de ces espaces peut mener à cela.

19                   Alors, comment rendre toute cette situation plus  
20 saine? Comment assurer que tout le monde est bienvenu à  
21 participer dans ces espaces et que les médias sociaux prennent  
22 le soin de penser à l'impact de leur système de modération du  
23 contenu, à la conception de leur plateforme, et l'impact sur les  
24 usagers.

25                   Donc, il n'y aura pas de solution parfaite, mais  
26 si ça fonctionne de façon appropriée, il y a une marge d'erreur,  
27 bien sûr, mais l'évaluation doit être quel serait le minimum  
28 dont on s'attend de ces compagnies. Un serait d'avoir des

1 systèmes de modération du contenu; deuxième, ce serait de  
2 l'imputabilité algorithmique, de pouvoir examiner et les rendre  
3 imputables à leur impact algorithmique, et quand je dis  
4 « imputable », ce n'est pas basé sur les résultats, mais est-ce  
5 qu'ils peuvent expliquer et justifier l'approche qu'ils ont  
6 utilisée pour justement créer cet écosystème plus sain.

7 Et je pense que je vais m'arrêter là et passer ça  
8 à mes collègues en disant qu'il est temps que le Canada  
9 introduise un règlement quelconque pour justement s'attaquer à  
10 ces questions sous-jacentes.

11 **Prof. WAYNE MacKAY:** Professeur Morin?

12 **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Oui, merci.

13 Quel regard poser, avec un peu de recul, sur les  
14 évènements d'Ottawa? De mon point de vue, le principal  
15 enseignement, dans ma perspective, c'est le fait que notre  
16 démocratie est forte et fragile à la fois. Elle est fragile  
17 parce que, à partir du moment où une partie de nos concitoyens  
18 ne croient plus dans les institutions démocratiques, qu'elles  
19 soient politiques, juridiques, médiatiques, scientifiques, alors  
20 les règles du jeu changent. Dans un contexte actuel marqué, mes  
21 collègues l'ont bien décrit, par des polarisations sociales  
22 fortes, je pense que ça nous montre quand même comment on a  
23 tendance à prendre les démocraties pour acquises et à sous-  
24 estimer finalement leur fragilité.

25 Dans le même temps, je dirais que les  
26 démocraties... la démocratie canadienne reste forte, et c'est un  
27 peu le message que j'aimerais envoyer aussi aux gens qui ont  
28 manifesté à Ottawa. La Commission Rouleau est un puissant

1 exercice démocratique. Dans quel régime autoritaire on verrait  
2 75 témoins défiler devant une Commission pour parler de ce  
3 qu'ils ont fait, pour revenir finalement sur une décision  
4 politique qui est celle de la mise en place d'une *Loi sur les*  
5 *mesures d'urgence*? Quelle que soit l'issue finalement de cette  
6 Commission, quelles que soient les conclusions qu'elle tire,  
7 l'exercice lui-même devrait nous convaincre du fait que nos  
8 institutions fonctionnent quand même plutôt bien, de manière  
9 transparente, et cetera. Donc, peu importe, en fait, la  
10 conclusion, pour moi, c'est l'élément de force ici.

11 Et le deuxième aspect de ma conclusion ici ne se  
12 situe plus dans les institutions, elle se situe sur la  
13 conversation sociale. Comment est-ce que l'on peut à la fois  
14 doter nos institutions démocratiques des outils suffisamment  
15 puissants pour se protéger et comment, de l'autre, on peut  
16 essayer de renforcer le lien social, de renforcer le dialogue  
17 social, et je pense que ça, ça n'appartient plus aux gens qui  
18 sont autour de cette table, ça nous appartient tous  
19 individuellement – puis probablement que c'est l'humanisme de  
20 mon collègue qui me teinte ici quand je dis ça, ça fait ça à  
21 force de travailler longtemps avec des gens –, et c'est vraiment  
22 l'idée selon laquelle, et je ne me permettrais pas de faire une  
23 recommandation à la Commission, mais comment examiner finalement  
24 ces événements-là avec une certaine empathie, une certaine  
25 bienveillance pour à la fois réfléchir aux victimes, et puis on  
26 n'a quand même pas tant parlé que ça des victimes, notamment, à  
27 Ottawa, y'en a quand même eu beaucoup, mais à la fois aussi des  
28 griefs qui sont adressés par les gens qui venaient manifester.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1                   Donc, je m'excuse, c'est plus... ici, ça relève  
2 plus de la philosophie politique que de recommandations  
3 concrètes, mais je pense que c'est important de conserver ça en  
4 tête parce que cette Commission – encore une fois, je le  
5 répète –, pour moi, d'un point de vue de chercheur, d'un point  
6 de vue de quelqu'un qui travaille sur les questions de sécurité  
7 et de quelqu'un d'humaniste démocrate, est quand même un  
8 exercice fascinant et incroyable qui, à mon avis, nourrit aussi  
9 ou peut contribuer dans une certaine mesure à renforcer la  
10 confiance d'une partie de la population dans nos institutions.

11                   Merci.

12                   **MR. WAYNE MacKAY:** Avant de céder la parole à  
13 monsieur, je veux souligner le fait que, oui, votre point de vue  
14 est très important, l'existence même de la Commission et ces  
15 audiences sont une réaffirmation de la démocratie au Canada [et  
16 le fait que la tenue de genre d'audience est imposée  
17 statutairement dans la *Loi sur les mesures d'urgence*], je pense  
18 que nous devons en tirer fierté.

19                   Professeur [Venkatesh], c'est vous qui avez le  
20 dernier mot.

21                   **Dr VIVEK VENKATESH:** Merci.

22                   Je vais juste prendre le relais, et de la part de  
23 madame Laidlaw et de la part de monsieur Morin, parce que c'est  
24 important, je trouve, pour moi, de porter mon chapeau comme  
25 pédagogue.

26                   S'il y a des suggestions, je dirais, à offrir,  
27 pas nécessairement des recommandations, mais des suggestions à  
28 offrir à des compagnies, des médias sociaux, à des personnes

1 dans le monde politique qui nous aident à instancier, à  
2 réédifier notre démocratie libérale, je pense qu'il faut prôner  
3 une forme de pédagogie qui est beaucoup plus sociale que quelque  
4 chose qui reste dans les cultures, qui reste dans les écoles,  
5 qui reste dans nos institutions postsecondaires. Et par ça, je  
6 veux dire qu'on a besoin de promouvoir une réflexivité, une  
7 réflexivité qui nous aide à humaniser – pour reprendre les  
8 paroles de monsieur Morin –, à humaniser l'autre, et ça, c'est  
9 quelque chose qu'on ne voit pas assez souvent dans nos  
10 discussions en ligne autant que dans nos discussions face à  
11 face. Les discussions deviennent houleuses, très, très souvent  
12 trop rapidement.

13           Alors, comment est-ce qu'on peut développer des  
14 cadres pour poursuivre des discussions où on peut percer nos  
15 propres silos, nos propres chambres d'écho, pour qu'on puisse  
16 être à l'écoute de l'autre sans nécessairement réagir dans une  
17 façon où on commence à critiquer la personne au lieu de  
18 critiquer ou de proposer des idées sur le phénomène qui est  
19 devant nous?

20           Je vais citer alors peut-être deux personnes qui  
21 m'ont beaucoup influencé avec leurs écritures. Il y a la grande  
22 politologue Chantal Mouffe, elle est belge d'origine, elle  
23 travaille maintenant en Angleterre, mais elle parle surtout  
24 d'une façon de développer un pluralisme qui est agoniste et pas  
25 nécessairement antagoniste, comment est-ce qu'on peut être  
26 confortable dans la dissension. Ça, c'est quelque chose que  
27 j'essaie de développer moi-même, mais aussi avec les politiques  
28 qu'on développe autour des médias sociaux et la régulation, mais

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 aussi nos comportements dans les médias sociaux.

2           Et une deuxième chose que je vais mentionner ici,  
3 c'est comment est-ce qu'on peut développer une insécurité  
4 intellectuelle dans nos conversations, et ça, c'est Eamonn  
5 Callan de l'Université Stanford qui propose des cadres pour  
6 développer une insécurité intellectuelle pour qu'on puisse se  
7 questionner à tout moment, pour qu'on puisse être en dialogue  
8 civil en prenant la « franchise » et aussi une charité  
9 interprétative, et cette charité, c'est important parce que, dès  
10 qu'on est en désaccord avec quelqu'un, on a besoin de donner un  
11 peu de temps et pour nous de réfléchir, mais aussi de  
12 questionner cette personne pour voir d'où elle vient, c'est quoi  
13 les épistémologies, c'est quoi les origines de vos  
14 connaissances, comment est-ce que vous, vous avez développé  
15 cette opinion. Et avec cette charité interprétative, je pense  
16 qu'on peut développer des cadres beaucoup plus pluralistes où on  
17 pourrait être à l'écoute, on pourrait être en dissension plutôt  
18 que développer des modes de consensus en tous moments.

19           Je vais arrêter là et merci beaucoup pour cette  
20 occasion de partager avec vous.

21           **MR. WAYNE MacKAY:** Eh bien, merci.

22           Dernière question, question de définition. Vous  
23 avez parlé d'agoniste et vous avez parlé d'antagoniste. Je pense  
24 que j'ai compris, mais est-ce que le professeur pourrait nous  
25 donner une petite définition de que ça veut dire?

26           **DR. VIVEK VENKATESH:** Oui, je lis Chantal Mouffe à  
27 toutes les semaines et c'est elle qui nous a appris qu'il faut  
28 écouter avant de réagir.

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 L'agonisme, c'est... comment vous dire... c'est qu'on  
2 n'est pas obligés de parvenir à un consensus chaque fois qu'il y  
3 a discussion. On n'est pas obligés de parvenir à un accord. Et  
4 l'agonisme vous permet de protéger votre opinion autant que vous  
5 voudrez, de protéger vos motivations, mais aussi, à un certain  
6 moment, vous pourrez aussi vous dire, oui, il y a d'autres  
7 manières d'envisager cette question à partir de la perspective  
8 de l'autre qui vous écoute.

9 Voilà comment je définirais ça.

10 **Prof. WAYNE MacKAY:** Bon, bien, merci beaucoup.

11 Nous allons faire une petite pause maintenant  
12 pour noter les questions et nous reviendrons plus tard. Et bien  
13 sûr, le Commissaire peut poser des questions.

14 Avez-vous des questions, Monsieur le Commissaire?

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Non, pas pour le moment.

16 Merci.

17 **Prof. WAYNE MacKAY:** Alors, nous allons ajourner.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Et nous revenons à midi.

19 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess for*  
20 *30 minutes.* La Commission est levée pour 30 minutes.

21 --- L'audience est suspendue à 11:37

22 --- L'audience est reprise à 12:01

23 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is reconvened.* La  
24 Commission reprend.

25 **Prof. WAYNE MacKAY:** Nous sommes de retour.

26 Je n'ai pas été nommé avocat de la Commission,  
27 mais on m'a demandé de poser des questions. J'espère que c'est  
28 un vote de confiance.

1                   Alors, nous avons six questions potentielles,  
2 mais nous n'avons pas beaucoup de temps, parce que, si je  
3 comprends bien, les interprètes doivent quitter à une certaine  
4 heure, donc nous allons profiter du temps que nous avons.

5                   Et la seule autre chose que j'ajouterais, c'est  
6 que ces questions viennent de participants et d'autres nous  
7 viennent d'autres sources.

8                   Première question, et je vais peut-être inverser  
9 l'ordre et m'adresser au professeur Venkatesh d'abord.

10                  Donc, l'étiquetage d'une façon antagoniste ou  
11 agoniste dans la société, et en particulier dans les médias,  
12 est-ce un problème? Et est-ce que cet étiquetage pose un  
13 problème et peut-on y remédier? Parce que les médias,  
14 évidemment, cherchent toujours à faire mousser les conflits  
15 plutôt que les accords. Alors, est-ce que c'est un problème?  
16 Peut-être qu'il est injuste donc de blâmer les médias sociaux.  
17 Est-ce que vous avez une réponse rapide pour nous, Professeur  
18 Venkatesh?

19                  **D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:** Oui. Merci.

20                  **D<sup>r</sup> VIVEK VENKATESH:** Ici le professeur Venkatesh.

21                  C'est une bonne question. Et c'est toujours un  
22 signe que c'est une bonne question quand j'hésite à répondre.

23                  Alors, laissez-moi commencer par une réflexion  
24 que l'on pourra poursuivre plus tard sur le rôle du journalisme  
25 pour la promotion d'un discours pluraliste. Dans quelle mesure  
26 demande-t-on aux journalistes de créer des espaces pluralistes?  
27 Est-ce qu'ils sont peuplés par des formes de discussion  
28 agonistes plutôt qu'antagonistes? Ça, c'est une question



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 d'éducation et aussi d'intention. Alors, ça dépend des  
2 intentions que se donne le journaliste. Est-ce qu'il veut  
3 remonter les émotions de la personne qui... de son interlocuteur  
4 ou est-ce que le but est de donner une perspective qui va  
5 édifier le lecteur et sensibiliser à une autre forme... une autre  
6 opinion ou façon de voir les choses?

7                   Et je ne pense pas évidemment [...] lorsqu'il y a  
8 des inégalités, des injustices, c'est important, surtout lorsque  
9 les iniquités ou inégalités visent des groupes marginalisés, il  
10 faut le décrier.

11                   Alors, il ne s'agit pas de dire qu'un organe de  
12 presse doit permettre [et encourager le pluralisme]. La question  
13 qu'il faut se poser, c'est : est-ce que l'organe de presse  
14 permet la représentation de plusieurs points de vue. [...]

15                   Alors, la seconde question qui s'y rattache est  
16 de savoir quels sont les outils mis à la disposition du public.  
17 Que ce soit des outils pédagogiques, politiques ou juridiques,  
18 quelles sont les ressources auxquelles le public a accès pour  
19 vérifier les faits et authentifier, donc, la véracité de ce  
20 qu'on rapporte dans les médias?

21                   Alors, ça, ça relève des politiques, de la  
22 réglementation, mais ça relève aussi de notre système  
23 d'éducation.

24                   C'est une façon concise de dire que la réponse  
25 est très complexe. Mais je suis très heureux d'être un citoyen  
26 et de vivre dans un pays où on peut trouver des opinions  
27 divergentes sur une question. Mais je compte aussi sur ma  
28 capacité d'exercer un esprit critique et de déterminer quelles

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 sont les opinions auxquelles j'accorde le plus de poids tout  
2 dépendant de la véracité des faits qui les sous-tend.

3 **Prof. WAYNE MacKAY:** [OK. Merci beaucoup.]

4 Ici le modérateur, professeur MacKay, encore une  
5 fois.

6 Alors, quel est le rôle des mass médias dans la  
7 mesure où ils étiquètent les groupes comme des groupes  
8 extrémistes, [d'extrême droite, d'extrême gauche, ou un groupe  
9 d'extrémiste particulier?]

10 Oui, Monsieur Morin, voulez-vous répondre?

11 **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Oui, merci beaucoup.

12 Permettez-moi de faire un bref retour sur la  
13 question précédente pour donner un exemple à la Commission.

14 Depuis deux ans en temps de pandémie, on a  
15 notamment, par exemple, beaucoup utilisé le terme  
16 « complotistes » pour désigner une partie des gens qui  
17 appartenaient au mouvement de contestation des mesures  
18 sanitaires. Parfois, ce terme-là a été utilisé à bon escient,  
19 mais il l'a également été à mauvais escient pour essayer  
20 finalement de disqualifier toute contestation des mesures  
21 sanitaires. On a vu aussi beaucoup dans les médias utiliser des  
22 termes comme – au Québec par exemple – « covidiot »,  
23 « turistata », « coucou », et cetera, pour là aussi désigner une  
24 catégorie de la population.

25 Donc, j'ai deux commentaires à ce sujet-là. Le  
26 premier, c'est que les données scientifiques qu'on a montrent  
27 que parmi les facteurs d'adhésion au complotisme et aux  
28 mouvements extrémistes, il y a aussi l'idée qu'on est

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 stigmatisé, la perception qu'on est discriminé. Donc, en fait,  
2 plus on utilise ce type de vocabulaire qui étiquette, qui  
3 stigmatise, plus finalement on renforce l'adhésion à une forme  
4 de radicalité politique.

5           Le deuxième élément que je voulais dire, c'est  
6 que – et là aussi, c'est pour rappeler que les institutions  
7 fonctionnent –, le Conseil de presse au Québec a blâmé certains  
8 médias pour avoir utilisé ces termes-là. Donc, ça, souvent on en  
9 parle assez peu, mais c'est aussi une preuve que le système  
10 fonctionne.

11           Je voulais juste ajouter ça.

12           Sur le deuxième... la seconde question, ça va être  
13 très, très bref. Ce dont on s'aperçoit finalement, c'est que de  
14 plus en plus les groupes extrémistes utilisent en fait  
15 finalement ce qu'on appelle les médias alternatifs. Donc, mes  
16 collègues parlaient des réseaux sociaux, et cetera, mais en fait  
17 on a de plus en plus la création de médias qui sont alternatifs  
18 – je ne citerai pas de nom ici pour faire de publicité à  
19 personne – et on les a vus extrêmement présents pendant le  
20 convoi à Ottawa. On a vu des journalistes – en fait, d'ailleurs,  
21 c'est un problème, qui est un journaliste et qui ne l'est pas,  
22 finalement n'importe qui peut dire qu'il est journaliste –, et  
23 donc, avoir effectivement des... ce qu'on appelle de la  
24 « réinformation » ou d'autres types d'informations alternatives  
25 sur les événements, et cetera. C'est ceux qui disaient qu'il y  
26 avait 100 000 personnes à Ottawa alors que, vous avez lu les  
27 rapports de police comme moi, les grosses journées, on parlait  
28 plutôt de 10 000. C'est ceux qui effectivement répandaient

1 toutes sortes d'informations.

2                   Donc, on voit de plus en plus, en raison de la  
3 méfiance vis-à-vis des médias *mainstream*... d'ailleurs, la  
4 méfiance vis-à-vis des médias *mainstream*, elle ne concerne pas  
5 juste des extrémistes, hein, c'est très répandu malheureusement  
6 dans la population en général, mais on a vu se constituer  
7 effectivement des médias alternatifs, et certains qui sont très,  
8 très, très suivis, c'est-à-dire par des centaines de milliers de  
9 personnes sur les réseaux sociaux avec finalement toutes les  
10 apparences de vrais médias, des reporters sur le terrain, et  
11 cetera, et cetera.

12                   Donc, je pense que là aussi, effectivement, il y  
13 a une espèce de... pas de guerre, le mot est trop fort, mais en  
14 tout cas de concurrence importante de la part de nouveaux  
15 médias, et là, la question du financement est évidemment très,  
16 très, très, très importante parce que pour que ces médias  
17 fonctionnent, ils ont besoin de financement.

18                   Voilà. Merci.

19                   **MR. WAYNE MacKAY:** OK. Une autre question sur une  
20 question différente. Est-ce qu'une partie des recommandations de  
21 la Commission devrait-elle suggérer des modifications à la *Loi*  
22 *sur les mesures d'urgence*?

23                   Alors, je vous demande vos suggestions. Emily,  
24 Jon, David? C'est une question ouverte qui s'adresse à qui veut  
25 bien y répondre.

26                   [David, vous plait-il?]

27                   **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** La question la plus glissante de  
28 la matinée, n'est-ce pas?

La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux

1                   **Prof. WAYNE MacKAY:** <Rires> J'étais surpris de  
2 vous voir mordre à l'hameçon.

3                   **D<sup>r</sup> DAVID MORIN:** Bien, il y a deux éléments pour  
4 moi importants dans ce que je comprends de ce qu'est la *Loi sur*  
5 *les mesures d'urgence*, mais évidemment vous la maîtrisez mieux  
6 que moi.

7                   La première, comme on le disait tout à l'heure,  
8 je pense que toute la notion de réseaux sociaux est finalement  
9 pas tellement prise en compte, et je le rappelle, ce que je  
10 disais tout à l'heure sur la question de volatilité finalement  
11 de la gestion de crise, ça me semble quand même important de  
12 voir comment elle peut être mise à jour là-dessus.

13                   Le deuxième volet, de ce que je comprends – et là  
14 je mets plus mon chapeau de chercheur en sécurité nationale –,  
15 c'est peut-être de donner une vision un peu plus large de la  
16 sécurité nationale que celle qui est comprise dans la *Loi sur le*  
17 *SCRS*, qui elle-même, à mon avis, est assez datée, la *Loi sur le*  
18 *SCRS*, je sais que c'est un autre débat, mais qui mériterait  
19 probablement d'être un petit peu dépoussiérée, si vous voulez  
20 mon bien humble avis.

21                   Donc, je pense que... et là, on l'a vu, est-ce que  
22 la question, par exemple, de la sécurité économique, et on a vu  
23 l'importance de certains ponts stratégiques au Canada, et  
24 cetera, de certaines frontières, et cetera, est-ce qu'on devrait  
25 englober ça? Je pense que oui.

26                   Je pense qu'il y a la question aussi de la  
27 sécurité climatique qui devient un vrai enjeu sur certains  
28 éléments de la sécurité nationale, donc je pense qu'on pourrait

La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux

1 avoir une vision un peu plus large de ce qu'est la sécurité  
2 nationale.

3                   Donc, c'est vraiment pour moi les deux éléments  
4 importants du point de vue de la Loi elle-même.

5                   **Prof. WAYNE MacKAY:** OK. [Un angle un peu  
6 différent.

7                   Et Professeur Laidlaw, j'ai une question pour  
8 vous. Quel est le rôle des acteurs politiques dans la définition  
9 de la [m]ésinformation et de la malinformation et dans quelle  
10 mesure la réglementation devrait-elle essayer de capter ces  
11 acteurs?

12                   **D<sup>re</sup> EMILY LAIDLAW:** Il n'y a pas de réponse facile  
13 à cette question, mais c'est une bonne question, parce que  
14 n'importe quel acteur peut contribuer à la désinformation et à  
15 la mésinformation, et quand on regarde une campagne de  
16 désinformation, c'est une campagne qui est lancée délibérément.  
17 À supposer qu'elle vienne d'un État, alors ce serait des  
18 gouvernements et des acteurs politiques qui interviennent, mais  
19 souvent ils vont cibler des influenceurs cibles qui ont  
20 plusieurs abonnés, ça peut être, donc, des médias, des acteurs  
21 politiques, ça peut être des influenceurs d'un autre type, et  
22 les messages rayonnent ainsi par l'entremise de ce réseau pour  
23 joindre des gens qui suivent ces influenceurs.

24                   Donc, les acteurs politiques peuvent jouer de  
25 rôles clés pour répandre la désinformation et la mésinformation,  
26 et [je dirais aussi] la malinformation [dans le sens qu'ils  
27 peuvent étiqueter et perpétuer des stéréotypes ou d'autres  
28 formes de propagande haineuse, n'est-ce pas?] Et donc, comme

1 n'importe qui d'autre dans le système, les États ont le pouvoir  
2 d'influencer.

3           **Prof. WAYNE MacKAY:** Oui. Je peux vous poser ma  
4 question et vous pouvez ajouter... alors, la seconde question que  
5 j'aimerais ajouter est le rôle de l'anonymat dans les médias  
6 sociaux parce que est-ce que ce n'est pas l'anonymat qui rajoute  
7 au tort et à l'impact associés aux commentaires ou aux actions  
8 dans les médias sociaux?

9           **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Oui, d'accord.

10           **Prof. WAYNE MacKAY:** Et c'est Professeur Penny.

11           **D<sup>r</sup> JONATHON PENNY:** Alors, rapidement. Alors, juste  
12 pour renchérir sur les commentaires de ma collègue, Professeure  
13 Laidlaw, sur le rôle des acteurs politiques, une chose que j'ai  
14 mentionnée plus tôt et qui est spécifique au Canada, c'est les  
15 lacunes béantes dans la *Loi sur la protection des renseignements*  
16 *privés* qui ne couvre pas les partis politiques. Nous avons des  
17 cas documentés au Canada et à l'étranger, le [scandale]  
18 Cambridge Analytica est un excellent exemple où l[es]  
19 information[s] personnelle[s] [ont] été réappropriée[s] et  
20 utilisé[es] pour des opérations de désinformation et d'influence  
21 ciblée, et si on a des acteurs politiques qui ont accès aux  
22 renseignements personnels des gens, ça devient un problème.

23           Alors, ça, c'en est un.

24           Maintenant, pour venir au second point, encore  
25 une fois, c'est un problème très délicat parce que l'anonymat  
26 est important dans le contexte d'un débat démocratique plus  
27 vaste. Il y a des choses qu'on ne peut [...] libre, on se sent  
28 plus libre de dire si ce n'est pas lié à notre réputation

1 professionnelle ou notre statut social. Et donc, l'anonymat  
2 fournit une certaine protection et permet, donc, des débats plus  
3 ouverts.

4 Mais il y a aussi évidemment un côté noir à  
5 l'anonymat. Souvent, il est utilisé pour porter des coups,  
6 causer du tort tout en se protégeant, en protégeant son  
7 identité. Et c'est ce qu'on trouve de la part d'acteurs qui  
8 répandent de la désinformation et de gens qui se permettent de  
9 harceler d'autres, qui se livrent à des abus en ligne et des  
10 comportements du genre.

11 Donc, les plateformes ont donc imposé une  
12 politique où il est impossible de rester anonyme. Twitter, par  
13 contre, a adopté une politique qui permet l'anonymat sans  
14 condition. Avec le nouveau propriétaire, on ne sait pas si la  
15 règle tiendra toujours.

16 Je pense que s'il doit y avoir des lois qui  
17 doivent s'attaquer au problème de l'anonymat, il faudra faire  
18 très attention parce que malgré les préoccupations que nous  
19 avons par rapport aux cas d'abus, on ne veut pas non plus  
20 empêcher des utilisateurs anonymes de participer à un débat  
21 démocratique dans lequel ils ne s'impliqueraient pas s'ils  
22 n'avaient pas cette protection.

23 Alors, on pourrait imaginer des mécanismes  
24 internes pour vérifier l'identité des acteurs, mais toujours en  
25 permettant l'anonymat à l'échelle publique parce que c'est  
26 évident qu'il y aura toujours des abus.

27 **Prof. WAYNE MacKAY:** Dernière question pour le  
28 professeur D'Orazio, et c'est une question très vaste et vous



**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1    pourrez toujours ajouter.

2                   Alors, quels sont les impacts sur la santé  
3 mentale et le mieux-être qui découlent des opérations de  
4 désinformation ou de mésinformation dans les médias sociaux?

5                   **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui, d'accord. Oui, si vous  
6 permettez, j'aimerais aussi [...]

7                   **Prof. WAYNE MacKAY:** Ah, c'est monsieur [D'Orazio  
8 qui parle.]

9                   **D<sup>r</sup> DAX D'ORAZIO:** Oui.

10                   Parallèlement à la montée des médias sociaux,  
11 nous avons vu une fragmentation intense dans le domaine du  
12 journalisme, et ce que cela veut dire et pourquoi c'est  
13 important pour la discussion d'aujourd'hui, c'est que  
14 l'information journalistique est maintenant de plus en plus  
15 ciblée plutôt qu'à un public général. Et la conséquence de cela,  
16 c'est qu'il y a moins d'incitatifs pour la curiosité  
17 intellectuelle et l'humilité. Il y a souvent une anxiété ou une  
18 hésitation à fournir de la légitimité pour des idées qui sont  
19 faciles à discréditer, mais c'est quand même important pour le  
20 public de comprendre pourquoi des idées en particulier  
21 surgissent et pourquoi les gens s'attacheraient à un mouvement  
22 en particulier, même si on est d'accord qu'il y a des éléments  
23 nuisibles attachés à cela.

24                   Il faut avoir une compréhension explicite que  
25 comprendre les motivations, que ce soit sur une base  
26 individuelle ou collective, n'est pas la même chose que de  
27 donner de la légitimité. Alors, le rôle des médias est vraiment  
28 important pour expliquer au grand public pourquoi quelqu'un peut

1 avoir une position telle, même si en général on est en désaccord  
2 avec cela.

3 Et la question sur l'anonymat, c'est une arme à  
4 deux tranchants. Comme Jonathon a mentionné, si on veut étendre  
5 le discours public pour le rendre plus accessible et pour  
6 améliorer la démocratie, il faut avoir les possibilités  
7 justement que les gens dénoncent et l'anonymat est une  
8 protection contre les délateurs ou les annonceurs. Et si les  
9 plateformes font des exigences que votre identité est liée à  
10 votre profil ou à votre engagement, il faut aussi réfléchir à  
11 quoi ressemblerait la divulgation des « malfaits » (sic), parce  
12 que c'est [...] si on pense à la participation démocratique dans  
13 son sens large.

14 Alors, pour revenir à votre question, c'est-à-  
15 dire les impacts sociologiques et psychologiques des médias  
16 sociaux, nous avons maintenant de la littérature  
17 interdisciplinaire qui démontre que si tout ça est laissé à son  
18 compte, que cela confirme nos propres biais, que ça mène à la  
19 multiplication des [...] bon, des prédilections [...] addictif, par  
20 exemple, on parle des addictions, on parle de détoxifier,  
21 d'avoir des détoxifications numériques, alors comment réparer  
22 ces choses-là tout en regardant les... bon, la question des  
23 impacts malsains.

24 **Prof. WAYNE MacKAY:** Bon.

25 Alors, je vais dire rapidement quelque chose et  
26 passer la parole au commissaire, mais merci beaucoup à tout le  
27 monde pour vos contributions exceptionnelles et d'avoir respecté  
28 le temps alloué et de participer de façon très positive. Je

**La mésinformation, la désinformation,  
et le rôle des médias sociaux**

1 pense que nous étions assez agonistes plutôt qu'antagonistes en  
2 tant que groupe et c'est une bonne chose. Alors, merci.

3 Et je passe la parole au commissaire pour  
4 conclure.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je n'ai pas beaucoup à  
6 ajouter en plus des commentaires du professeur MacKay. C'était  
7 un panel très intéressant, bien réfléchi, et cela nous aidait  
8 beaucoup.

9 Je vais vous donner quelques instants pour faire  
10 un résumé de ce que vous pensez à partir des questions que... des  
11 choses qui pourraient m'aider dans le travail que j'ai à faire.

12 Si vous avez des commentaires ou des suggestions  
13 ou ajouter aux réponses qui ont été avancées, aux questions qui  
14 ont été avancées, ça me serait utile, mais franchement, ç'a été  
15 un panel et une présentation réfléchis et intéressants.

16 Alors, d'autres commentaires de... derniers  
17 commentaires? Sinon, je vous remercierai, mais je voulais quand  
18 même vous donner cette possibilité de conclure, si vous voulez.

19 **Prof. WAYNE MacKAY:** Voilà, vous avez une grande  
20 chance maintenant.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Non, non, mais n'exagérons  
22 pas.

23 **Prof. WAYNE MacKAY:** [Plus grande que de me  
24 parler.]

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Je n'en suis pas si sûr.]  
26 Bon, moi, je n'ai pas de doctorat, moi. J'essaie simplement de  
27 comprendre tous ces domaines.

28 Bon, alors, merci beaucoup et puis encore une

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 fois, un grand remerciement.

2 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess until*  
3 *2:00 p.m.* La Commission est levée jusqu'à 14 heures.

4 --- L'audience est suspendue à 12:24

5 --- L'audience est reprise à 13:59

6 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is reconvened.* La  
7 Commission reprend.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Eh bien, bienvenue à cette  
9 deuxième séance de la journée.

10 Nous avons de nouveaux panélistes qui vont  
11 traiter de la circulation des biens [et services essentiels, des  
12 infrastructures] névralgiques [et des corridors commerciaux.]

13 Alors, bonjour et bienvenue. Nous avons un  
14 nouveau panel qui va nous instruire sur un nouveau sujet. Alors,  
15 je demanderais à la modératrice, Vanessa MacDonnell...

16 Professeur?

17 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** ...la professeure MacDonnell  
19 de prendre la parole et nous présenter les différents  
20 conférenciers.

21 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci beaucoup.

22 **--- TABLE RONDE : LA PROTECTION DES FLUX DE BIENS ET SERVICES**  
23 **ESSENTIELS, DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET DES CORRIDORS**  
24 **COMMERCIAUX**

25 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Bonjour, Monsieur le  
26 Commissaire. Bonjour tout le monde.

27 Je suis le professeur MacDonnell de l'Université  
28 d'Ottawa, Faculté de droit, je suis professeure agrégée et

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 codirectrice du Centre de droit public. Alors, c'est moi qui  
2 vais modérer la table ronde cet après-midi.

3 Nous avons cinq experts avec nous cet après-midi.

4 En personne, nous avons Ambarish Chandra,  
5 professeur d'économie de l'Université de Toronto, professeur  
6 agrégé, et monsieur Philip Boyle, professeur agrégé de  
7 sociologie et d'études juridiques à l'Université de Waterloo.

8 Puis en ligne, nous avons Florence Ouellet,  
9 économiste juniore pour François Delorme Consultation, étudiante  
10 en économie, cheminement économie politique, à l'Université de  
11 Sherbrooke; François Delorme, professeur adjoint au Département  
12 des sciences économiques à l'Université de Sherbrooke et PDG de  
13 François Delorme Consultation.

14 Nous avons aussi le professeur Kevin Quigley, le  
15 directeur de l'Institut MacEachen et professeur de l'École de  
16 l'administration publique à l'Université Dalhousie.

17 Alors, voilà qui confirme mes origines maritimes.

18 Cette table ronde porte sur les infrastructures  
19 essentielles, les corridors commerciaux et la circulation des  
20 biens et services essentiels au Canada.

21 Alors, nous allons poser des questions, qu'est-ce  
22 qui constitue un infrastructure névralgique, quels sont les  
23 risques, les vulnérabilités, qui est responsable de la gestion  
24 de ces risques, et quelles lacunes se sont manifestées dans les  
25 infrastructures commerciales et frontalières du Canada.

26 Alors, on est partiellement en personne et  
27 partiellement en ligne, alors je vais m'assurer que tout le  
28 monde participe pleinement. Je vais... mais il se peut qu'il peut

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 y avoir des cactus et je vous demande d'être patients.

2                   Alors, nous allons commencer aujourd'hui avec des  
3 éléments essentiels, des questions de définition et on va  
4 commencer avec la question de savoir qu'est-ce qu'une  
5 infrastructure névralgique.

6                   Et on va commencer avec vous, Monsieur Boyle.

7 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:**

8                   D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE: Merci. Merci de m'avoir invité  
9 aujourd'hui.

10                   De manière générale, les infrastructures  
11 névralgiques, ce sont des infrastructures et des systèmes, des  
12 réseaux physiques qui sont essentiels au fonctionnement de nos  
13 activités économiques, politiques et sociales.

14                   Dans la Stratégie fédérale nationale, les  
15 infrastructures sont :

16                   « ...des processus, des systèmes, des  
17 installations, des technologies, des  
18 réseaux, des actifs et des services qui  
19 sont essentiels à la santé et à la  
20 sécurité et au bien-être économique des  
21 Canadiens et au bon fonctionnement du  
22 gouvernement. »

23                   La Stratégie nationale fait dix nouvelles sous-  
24 divisions :

25                   « Énergie [et services publics],  
26 finances, aliments, transport,  
27 gouvernement, technologies de  
28 l'information [et de la] communication,

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1                                    santé, eau, [sécurité], les  
2                                    manufactures. »

3                                    Et il y a des ministères responsables pour toutes  
4 ces infrastructures qui ont des mandats particuliers et qui ont  
5 aussi pour mandat d'assurer la liaison avec leurs partenaires  
6 provinciaux et territoriaux, et ainsi que dans le secteur privé.

7                                    Alors, maintenant, c'est depuis l'an 2000 qu'on  
8 s'intéresse tout particulièrement au problème, on l'a vu avec le  
9 9 (sic) [11] septembre, on l'a vu en 2003 avec la grande panne,  
10 où on s'est mis à s'inquiéter de notre... des vulnérabilités que  
11 posait la dépendance envers les grandes infrastructures parce  
12 que toute perturbation peut avoir des effets très nuisibles pour  
13 la société.

14                                    Alors, lors de la pandémie, par exemple, du  
15 confinement, il y a certains secteurs de la main-d'œuvre qui ont  
16 été déclarés essentiels, et donc, on a poursuivre certaines  
17 activités pendant le confinement. Et c'était le même problème  
18 qui s'est posé lorsqu'il y a eu cette perturbation chez Rogers  
19 plus tôt cette année, certains services publics, dont les  
20 services policiers, les services d'urgence ont été perturbés  
21 parce qu'ils comptaient sur le service de télécommunications de  
22 Rogers.

23                                    Maintenant, tous ces événements illustrent une  
24 chose, c'est que le fonctionnement d'une bonne société dépend  
25 d'un réseau complexe et souvent très ténu, et il y a aussi les  
26 ressources humaines qui animent ce réseau sont tous extrêmement  
27 importantes et à cause du fait que tout cela est interrelié,  
28 tout ça fait que nous sommes vulnérables à toutes formes de

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 pannes ou qui sont difficiles à prédire, mais qui peuvent avoir  
2 des perturbations majeures pour la société.

3 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Monsieur Boyle.

4 Alors, on entend parler de divers acteurs ici où  
5 il y a des infrastructures névralgiques.

6 Monsieur Quigley, pouvez-vous nous parler des  
7 menaces à ces infrastructures névralgiques ont vient de parler  
8 monsieur Boyle?

9 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:**

10 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Oui. Merci de m'avoir invité,  
11 d'abord, à cette discussion. Merci, Madame MacDonnell. Merci  
12 d'avoir bien prononcé mon nom (sic) [« MacEachen »], oui, vous  
13 êtes bel et bien une fille des Maritimes, comme on dit.

14 Alors, les infrastructures névralgiques sous  
15 toutes sortes de formes, avec le changement climatique et les  
16 désastres naturels, évidemment ça rehausse l'importance. On  
17 pense aux incendies, aux tremblements de terre, aux tempêtes de  
18 verglas; il peut y avoir aussi des conspirations terroristes  
19 comme on l'a vu avec les 18 de Toronto; il peut y avoir des... je  
20 sais pas, des grèves, par exemple, des protestations  
21 environnementales aux ports de mer; des cyberattaques comme  
22 celles qu'on a vu en Estonie en 2017 où tout le système bancaire  
23 a failli s'effondrer; et des fois il peut y avoir des accidents  
24 industriels, je sais pas, un pont qui s'effondre, un  
25 déraillement ferroviaire; il y a eu l'incident de Tchernobyl, on  
26 s'en souvient; contamination de l'eau comme on l'a vu à  
27 Walkerton en Ontario; la contamination de l'alimentation, par  
28 exemple la maladie du pied et de la bouche.



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1                   Alors, il peut y avoir des risques, et je sais  
2 qu'on a beaucoup parlé de risques dans ces discussions, dans vos  
3 discussions, donc il faut [...]

4                   Le risque, qu'est-ce que c'est? Eh bien, c'est  
5 une probabilité, c'est une question de probabilités et de  
6 conséquences. Et tous ces évènements sont consécutifs, il peut y  
7 avoir des dommages (phon.), bon, des il peut y avoir des pertes  
8 financières, il peut y avoir toutes sortes d'effets, et dans  
9 certains cas les conséquences sont plus graves et ces  
10 conséquences ne sont pas nécessairement répandues également.

11                   Côté probabilités, il y a certains évènements qui  
12 se produisent plus souvent que d'autres. On pense au  
13 11 septembre, bon, on espère que ça n'arrivera qu'une fois, mais  
14 quand on pense aux ouragans, aux feux de prairies, ça, ça arrive  
15 souvent. Donc, à Halifax par exemple, ça fait plusieurs années  
16 qu'on a des ouragans qui sont très dévastateurs.

17                   Il y a aussi la présence d'un acteur malicieux,  
18 donc il faut se protéger, par exemple les digues dont on a  
19 besoin pour se protéger des inondations. Mais quand vous avez un  
20 acteur malicieux, par exemple, vous pourriez avoir un aéroport  
21 ou un train qui serait menacé, il faut se protéger contre ceux  
22 qui nous veulent du mal, et pour ça il faut avoir une vision  
23 holiste des choses, autrement vous n'allez bâtir que la moitié  
24 d'une clôture, et la moitié d'une clôture, c'est comme ne pas  
25 avoir de clôture du tout, n'est-ce pas?

26                   Alors, la question des données se pose toujours  
27 quand on évalue les risques. On peut prédire chaque année le  
28 nombre d'accidents de voiture, c'est assez stable, hein? Et le

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 nombre d'accidents terroristes, ça, non, ou des ponts qui  
2 s'effondrent, non. Ça nécessite des approches différentes.

3 Et je vais m'arrêter ici, on en parlera plus  
4 tard.

5 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Monsieur Quigley.

6 Alors, est-ce qu'il y a des panélistes qui  
7 aimeraient faire des observations supplémentaires sur ce premier  
8 thème?

9 Bon. Nous allons revenir à cette discussion sur  
10 le risque et on parlera davantage de l'évaluation du risque  
11 comme tel et comment cela doit être pris en compte dans les  
12 décisions gouvernementales pour la protection de ces  
13 infrastructures névralgiques.

14 D'accord, maintenant on va... j'ai une question  
15 pour monsieur Delorme et madame Ouellet sur la question de  
16 qu'est-ce que c'est qu'un corridor commercial, et peut-être je  
17 commencerais avec Monsieur Delorme.

18 **M. FRANÇOIS DELORME:** Est-ce que vous m'entendez?

19 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui, on vous entend  
20 maintenant. Merci.

21 **M. FRANÇOIS DELORME:** Parfait. Merci beaucoup.

22 **--- PRÉSENTATION PAR M. FRANÇOIS DELORME:**

23 **M. FRANÇOIS DELORME:** Alors, merci beaucoup de  
24 l'invitation à venir témoigner à cette Commission. Je laisserai  
25 monsieur Chandra préciser plus en détail qu'est-ce que c'est  
26 techniquement un corridor et un corridor commercial. Florence  
27 Ouellet et moi, ce que nous voulions faire aujourd'hui en  
28 premier lieu, c'est d'établir la question de, un corridor

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 commercial, en quoi est-il vulnérable, en quoi est-ce que la  
2 façon dont nous transportons, nous échangeons nos marchandises  
3 entre le Canada et les États-Unis, par exemple, peut être  
4 qualifiée d'un segment ou d'une façon de transporter les choses  
5 de façon vulnérable ou pas.

6                   Alors, je vais laisser Florence nous parler un  
7 peu de la position du Canada vis-à-vis les États-Unis et vis-à-  
8 vis le portrait commercial au niveau des exportations et des  
9 importations, et ensuite je continuerai sur comment est-ce que  
10 tous ces effets-là ont des impacts sur l'emploi, mais aussi un  
11 impact sur les emplois indirects, et je donnerai peut-être un  
12 exemple pour illustrer un peu comment est-ce que ça fonctionne.

13                   Alors, Florence, peut-être, est-ce que tu peux  
14 nous donner un premier état de la situation en ce qui a trait au  
15 commerce avec les États-Unis. Merci.

16                   **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui, certainement.

17                   Est-ce que vous m'entendez?

18                   **COMMISSAIRE PAUL S. ROULEAU:** Oui.

19                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui.

20                   **Mme FLORENCE OUELLET:** Parfait.

21 **--- PRÉSENTATION PAR Mme FLORENCE OUELLET:**

22                   **Mme FLORENCE OUELLET:** Bonjour, je m'appelle  
23 Florence Ouellet. Merci pour l'opportunité de participer à cette  
24 table ronde.

25                   Alors, pour ce qui est des corridors commerciaux,  
26 premièrement, il y a certainement un élément géographique à la  
27 notion de corridor commercial parce que ça permet le transport  
28 de biens et services entre certaines régions qui sont parfois

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 deux pays distincts.

2 Dans le cas du Canada, certains corridors  
3 commerciaux, en particulier entre le Canada et les États-Unis,  
4 peuvent être des éléments très névralgiques pour l'économie  
5 canadienne. Un exemple, on considère le Canada comme étant une  
6 petite économie ouverte parce qu'elle transige une part  
7 relativement grande de ce que l'économie canadienne produit dans  
8 une année avec l'étranger, et puis la grande majorité de cette  
9 production-là est échangée avec les États-Unis.

10 Comme on le mentionne dans le document fourni à  
11 la Commission par monsieur Delorme et moi, environ 62 % du  
12 commerce total canadien se fait avec les États-Unis. Pour donner  
13 un ordre de grandeur, par exemple, le deuxième plus grand  
14 partenaire commercial du Canada, selon ce qu'on a trouvé dans la  
15 rédaction de ce papier-là, c'est la Chine, puis la proportion  
16 tourne plutôt autour de 9 % du commerce international canadien.

17 Ensuite, l'Ontario suit exactement la tendance  
18 canadienne dans le sens de l'ouverture de l'économie puis de la  
19 dépendance avec les États-Unis pour le commerce international,  
20 et puis le commerce de marchandises représente une part encore  
21 plus importante du commerce entre les États-Unis et le Canada et  
22 l'Ontario, sans surprise puisque, ben, on partage une frontière  
23 terrestre avec l'Ontario et le... pas avec l'Ontario, pardon, avec  
24 les États-Unis.

25 La grande part de ce commerce-là se fait par  
26 transport routier, donc par camions, ce qui explique qu'il y a  
27 plusieurs infrastructures critiques, comme l'expliquaient les  
28 professeurs Boyle et Quigley, qui font partie des corridors

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 commerciaux et qui peuvent être très vulnérables à certaines  
2 perturbations de l'ordre de la manifestation du convoi des  
3 camionneurs qui a bloqué le pont Ambassador, par exemple, en  
4 février dernier.

5 Je vais laisser monsieur Delorme compléter  
6 l'explication sur les corridors commerciaux.

7 **--- PRÉSENTATION PAR M. FRANÇOIS DELORME (suite):**

8 **M. FRANÇOIS DELORME:** Donc, ce qui est important  
9 de comprendre de ce qu'a expliqué Florence, c'est que,  
10 évidemment, on l'a entendu avec le sous-ministre des Finances la  
11 semaine dernière, Michael Sabia, on l'a entendu avec la ministre  
12 Freeland aussi lorsqu'elle a témoigné, le Canada est fortement  
13 tributaire du commerce routier par camions qui passe par le pont  
14 Ambassador avec les États-Unis. Ça, c'est un premier effet.

15 Le deuxième effet aussi qui est important, c'est  
16 que, évidemment, chaque emploi, par exemple dans le secteur  
17 automobile, prenons l'exemple du secteur automobile en Ontario,  
18 c'est pas seulement l'emploi dans le secteur manufacturier dans  
19 le secteur de l'automobile qui est à risque lorsqu'il y a des  
20 perturbations du pont Ambassador ou du trafic routier.  
21 Évidemment, ce travailleur-là de l'automobile, il a une maison,  
22 il fait son épicerie, il contracte des polices d'assurance, donc  
23 cet emploi-là déclenche ou est responsable de plusieurs autres  
24 emplois dans l'économie.

25 Certaines études montrent que le multi... ce qu'on  
26 appelle un multiplicateur, ça veut dire que cet emploi-là, il  
27 est responsable de combien d'autres emplois indirects, ça peut  
28 aller jusqu'à huit emplois dans le secteur manufacturier

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 automobile.

2                   Donc, c'est la raison pour laquelle, quand il y a  
3 des perturbations au niveau du transport routier dans le pont  
4 Ambassador, qui est un... comme Florence l'a expliqué, une veine  
5 névralgique au niveau du secteur automobile ontarien, eh ben,  
6 c'est beaucoup d'autres emplois qui sont périphériques au  
7 secteur automobile qui doivent être tenus en compte. C'est pas  
8 seulement le secteur automobile qui est à risque, c'est tout ce  
9 qui gravite autour du secteur automobile.

10                   Et quand on... et je vais terminer là-dessus, quand  
11 on fait des calculs pour essayer de voir quels sont le nombre  
12 d'emplois qui sont à risque, qui dépendent directement du pont  
13 Ambassador, on est arrivé autour de 350 000 emplois qui  
14 dépendent du commerce qui transite par le pont Ambassador, donc  
15 c'est autour de, en gros, 4,5 % des emplois en Ontario et autour  
16 de 2 % des emplois au Canada. Ça peut sembler faible, mais si  
17 ces emplois-là sont perdus de façon permanente, si les  
18 perturbations s'étaient prolongées, on peut penser que la perte  
19 d'emplois temporaires et les couts économiques auraient été  
20 beaucoup plus élevés et peut-être que certaines pertes d'emploi  
21 auraient été permanentes.

22                   Alors, merci beaucoup.

23                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Monsieur Delorme.

24                   Professeur Chandra, il y a deux enjeux qui ont  
25 été soulevés, mais j'espère que vous pourrez nous éclairer un  
26 peu sur ces enjeux.

27                   D'abord, comment les corridors commerciaux sont  
28 définis [...], ensuite l'importance du camionnage. Est-ce que vous

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 pouvez nous en parler un peu?

2 **--- PRÉSENTATION PAR D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:**

3 **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui. Merci, Madame  
4 MacDonnell.

5 Vous voyez, la plupart... vous voyez, tout le  
6 commerce international dans le monde [...]

7 **AUCUNE INTERPRÉTATION [14.18.28 - 14.18.53]**

8 **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** ...mais nous avons avec les  
9 États-Unis une relation commerciale unique dans le monde. Alors,  
10 la grande majorité de notre commerce international se fait par  
11 camion, et donc, la plupart des produits voyagent par camion, et  
12 il y a des milliers de camions qui entrent au Canada chaque  
13 jour, 14 000 camions viennent au Canada des États-Unis. Et quand  
14 on parle des corridors commerciaux, il faut justement considérer  
15 les corridors routiers avec les États-Unis.

16 Et de façon spécifique, quand on parle de notre  
17 infrastructure critique, il y a donc les routes, mais le plus  
18 important, ce sont encore les ponts, et la raison pour cela,  
19 c'est que l'Ontario est le pivot de notre commerce avec les  
20 États-Unis. L'Ontario a 38 % de la population, mais reçoit 66 %  
21 de camions qui viennent des États-Unis. Par contraste, le Québec  
22 a 14 (sic) [24] % de la population, mais a 11 % des camions.  
23 40 %... mais 11 % des camions. Et donc, le commerce international  
24 est donc concentré en Ontario.

25 Et l'Ontario est complètement coupé des États-  
26 Unis par des cours d'eau, que ce soit les Grands Lacs ou le  
27 Saint-Laurent, ce qu'il veut dire qu'il faut traverser un pont,  
28 forcément. Et il y a au moins quatre ponts qui sont tous dans le

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 sud de l'Ontario qui permettent, donc, aux camions de circuler  
2 et de passer la frontière. Et notre infrastructure dépend de ces  
3 ponts. Et le pont Ambassador, par exemple, est probablement le  
4 plus important parce qu'il transporte 53 (sic) [30] %. Et donc  
5 ces quatre ponts font partie de l'infrastructure critique du  
6 Canada.

7                                   Merci.

8                                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, je vais approfondir  
9 la question, Professeur Chandra, et je vais vous demander : le  
10 pont Ambassador est critique évidemment pour les fins de la  
11 Commission à cause du rôle qu'il a joué dans les incidents qui  
12 ont mené à la création de la Commission et on sait que le pont a  
13 été bloqué pendant une certaine période, barricadé. Et pouvez-  
14 vous nous dire un peu plus comment se fait-il que le Canada et  
15 l'Ontario sont devenus si dépendants du pont Ambassador comme  
16 corridor commercial?

17                                   **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Écoutez, d'après ce que je  
18 peux voir pour avoir fait la recherche, c'est presque un  
19 accident historique. Alors, le pont initial a été construire en  
20 1929 pour faciliter le commerce en Michigan et l'Ontario, et une  
21 fois que le pont a été utilisé, il a été fortement utilisé par  
22 l'industrie automobile parce que Ford et General Motors et  
23 d'autres fabricants avaient des usines au Michigan et en  
24 Ontario, et donc, comptaient sur le pont, donc à compter des  
25 années 30. Et le commerce qui franchissait le pont était si  
26 important qu'il y a eu beaucoup d'investissements de faits pour  
27 soutenir le pont, des investissements privés et publics.

28                                   Le secteur privé, bon, consistait à bâtir des



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 entrepôts, des quais d'embarquement pour qu'on puisse  
2 transporter rapidement la marchandise qui passait le pont, et  
3 les gouvernements ont investi dans la construction des bretelles  
4 et aussi des autoroutes comme la 401 et toutes ces autoroutes et  
5 routes qui amènent directement au pont. Ensuite, il y a eu des  
6 constructions de postes frontaliers pour les douaniers et ainsi  
7 de suite.

8                   Évidemment, plus le pont est devenu efficace à  
9 traiter des véhicules, plus il y a eu de véhicules, et même du  
10 transport routier qui... des véhicules, pardon, qui n'avaient rien  
11 à voir avec le commerce. Et donc, le pont était devenu si  
12 efficace et les installations tellement bien intégrées que le  
13 pont attirait naturellement plus de circulation et le pont  
14 Ambassador a maintenant un rôle de chef de file.

15                   Et ce n'est pas uniquement dû à l'industrie  
16 automobile. Comme je l'ai dit, l'Ontario reçoit environ 63 % du  
17 commerce avec les États-Unis. Vous pourriez penser que c'est  
18 l'industrie automobile qui domine, alors si on regarde tout ce  
19 qui n'est pas industrie automobile, il y a quand même une  
20 concentration en Ontario, 55 %, et ça montre combien les autres  
21 industries ont appris à compter sur le pont Ambassador avec le  
22 temps.

23                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** D'accord. Merci,  
24 Professeur Chandra.

25                   Maintenant, j'aimerais demander à nos invités à  
26 l'écran de contribuer au débat. Monsieur Delorme, [Madame  
27 Ouellet], Professeur Quigley, est-ce que vous aimeriez ajouter à  
28 ce qui a été dit quant à la signification du pont Ambassador

La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 comme corridor commercial?

2 --- DÉBAT OUVERT:

3 **M. FRANÇOIS DELORME:** Bien, la seule chose que...  
4 ah, je vais laisser Florence intervenir.

5 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** OK.

6 Madame Ouellet?

7 **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui, merci.

8 En fait, si je peux employer une illustration  
9 pour faire une somme de ce qui a été dit jusqu'à maintenant, ce  
10 que mes collègues et moi avons expliqué jusqu'ici, ça prend  
11 vraiment une forme d'entonnoir, si vous voulez, pour placer  
12 comme il faut le pont Ambassador dans son contexte puis son  
13 importance, en fait, pour l'économie canadienne, donc, la  
14 dépendance du Canada, et en particulier de l'Ontario, au  
15 commerce avec les États-Unis, l'importance de l'industrie  
16 manufacturière, le secteur automobile et autres, comme  
17 Professeur Chandra vient de l'expliquer.

18 Mais il faut aussi se rappeler que cet entonnoir  
19 prend ensuite la forme d'un sablier, si je peux me permettre  
20 cette image-là, parce qu'ensuite il y a plusieurs répercussions  
21 sur... qui sont beaucoup plus vastes et qui deviennent indirectes,  
22 mais qui sont néanmoins très importantes, comme l'a expliqué mon  
23 collègue monsieur Delorme, avec l'analyse des multiplicateurs  
24 pour, par exemple, les emplois générés ou perdus par millions de  
25 dollars de production perdus ou ajoutés selon ce qui peut  
26 arriver au pays avec le pont Ambassador.

27 **Mme VANESSA MacDONNELL:** Monsieur Ouellet (sic),  
28 est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 M. FRANÇOIS DELORME: Moi, c'est monsieur Delorme,  
2 mais...

3 Mme VANESSA MacDONNELL: Ah, pardon! Pardon.

4 M. FRANÇOIS DELORME: C'est parfait. C'est  
5 parfait.

6 Mais simplement pour dire que quand on compte et  
7 on résume en dollars ce que vient d'expliquer de façon très  
8 pédagogique madame Ouellet, c'est autour de 150 à 400 millions  
9 par jour que s'évaluaient les couts des perturbations sur le  
10 pont Ambassador. Donc, on voit que c'est extrêmement important  
11 en termes de conséquences économiques du côté canadien.

12 Alors, merci beaucoup, Madame MacDonnell.

13 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: Merci.

14 Professeur Quigley, je vois que vous avez levé la  
15 main. Est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose?

16 D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY: Oui. Je vais ajouter quelques  
17 termes qui sont utiles lorsqu'on analyse les problèmes de  
18 risques.

19 On parle souvent de résilience dans notre  
20 domaine, c'est un terme qui revient beaucoup, et je pense qu'il  
21 est tellement utilisé à toutes les sauces qu'il perd un peu de  
22 son mordant. Mais habituellement, quand on parle de résilience,  
23 on parle de la capacité de s'adapter et/ou la flexibilité ou la  
24 capacité de récupérer, de se rétablir, soit grâce à des  
25 ressources techniques ou à un réflexe organique.

26 Mais je ne suis pas certain que cela satisfait  
27 notre discussion. Donc, il y a deux autres termes.

28 Il y a le concept de redondance aussi, quand on

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 parle de gestion de risques, on pose souvent la question : y a-  
2 t-il des systèmes redondants en place? Alors, on pourrait  
3 penser, par exemple, avoir plusieurs ponts et non pas un seul.  
4 Et c'est le concept qui fait que nous avons un second système  
5 qui peut prendre la relève en cas de défaillance du premier.

6           Alors, c'est une façon évidemment couteuse de  
7 gérer les risques, mais ça peut être important dans le cas d'une  
8 infrastructure critique. Donc, est-ce qu'il y a des éléments  
9 redondants dans le système.

10           Et le second concept, c'est le concept de  
11 robustesse. Et là, je pense au cadre du Conseil de gouvernance  
12 international [Conseil international de gestion des risques],  
13 alors, il y a des systèmes où il n'y a pas nécessairement  
14 résilience ni redondance, et donc, il est nécessaire de protéger  
15 cette infrastructure pour s'assurer qu'elle demeure vigoureuse  
16 et fonctionnelle parce qu'en cas de défaillance, les  
17 conséquences sont... peuvent être catastrophiques.

18           Alors, je pense que les concepts de redondance et  
19 de robustesse sont tout aussi importants que celui de  
20 résilience.

21           **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Je pense que je vais  
22 revenir au professeur Chandra.

23           Je vais vous demander un peu de nous expliquer la  
24 pertinence de ces concepts dans le contexte de l'industrie du  
25 camionnage et la situation du pont Ambassador et de l'Ontario en  
26 général.

27           Oui, comme le professeur Quigley vient de  
28 l'indiquer, ce sont des concepts que l'on retrouve dans ce

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 système efficient. Mais dans le cas du camionnage, je vous  
2 dirais que la redondance laisse à désirer. Ce n'est pas une  
3 composante critique en soi, mais qui pourra [fonctionner en cas  
4 de panne d'une autre composante].

5                   Alors, si vous pensez au camionnage  
6 transfrontalier, [nous comptons] tellement sur les ponts dans le  
7 sud de l'Ontario que si l'un de ces ponts est inutilisable, et  
8 on a vu justement une barricade qui a duré six jours en février  
9 de cette année, mais il pourrait y avoir d'autres défaillances,  
10 des défaillances de la structure, séismes, attentats  
11 terroristes, catastrophes naturelles. Si l'un de ces ponts est  
12 inutilisable, la prochaine alternative n'est pas [un très bon  
13 substitut]. Certains camions ont dû prendre le pont Bluewater un  
14 peu plus au nord, [mais cela est chronophage et couteux], et  
15 pour des raisons techniques, ce n'est pas facile de dévier la  
16 circulation ou encore [contourner le lac Érié] jusqu'au pont de  
17 la Paix entre Buffalo et New York et le Québec (sic) du côté de  
18 l'est.

19                   Donc, il y a redondance dans le réseau routier.  
20 Par exemple, il y a 107 ports d'entrée entre le Canada et les  
21 États-Unis, mais à la frontière, si l'un de ces postes  
22 frontaliers est bloqué ou barricadé, à ce moment-là on peut  
23 renvoyer la circulation automobile à un autre poste frontalier.  
24 Mais ce n'est pas vrai dans le cas des ponts. Et il y a  
25 tellement [de circulation concentrée dans cette petite zone] et  
26 il n'y a pas de redondance dans le système, et donc, s'il y a un  
27 problème comme ce qui est arrivé en février, il n'y a pas de  
28 solution.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: D'accord. Merci.

2 Nous allons maintenant passer à la discussion sur  
3 la politique et nous allons d'abord examiner les outils  
4 existants pour protéger l'infrastructure critique, les corridors  
5 commerciaux et le flux des besoins et services essentiels. Mais  
6 je voudrais aussi examiner les outils existants avec un œil  
7 critique et voir est-ce qu'il y a des lacunes au niveau de la  
8 gouvernance.

9 Alors ,je vais commencer avec vous, Professeur  
10 Boyle. Parlez-nous des outils qui sont en place, les outils et  
11 ressources qui sont en place.

12 D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE: Oui, d'accord.

13 La première chose que j'aimerais vous dire, c'est  
14 que le *Code criminel* fait que c'est un délit criminel de faire  
15 détonner un engin explosif sur une structure publique.  
16 Maintenant, il est important pour toute administration qui  
17 protège une infrastructure critique, les pouvoirs des  
18 administrations sont diffus.

19 Donc, il n'y a personne qui soit responsable des  
20 infrastructures critiques en général. En fait, la responsabilité  
21 est implicite aux responsabilités règlementaires du ministère  
22 fédéral qui dirige les dix secteurs d'infrastructure et aussi  
23 les responsabilités en cas d'intervention d'urgence du  
24 gouvernement.

25 La plupart de ces responsabilités sont partagées  
26 avec les gouvernements des provinces et territoires également.  
27 Donc, du côté du gouvernement, la responsabilité pour  
28 l'intégrité des infrastructures critiques est une entreprise

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 conjointe entre le gouvernement fédéral et les paliers  
2 provinciaux et territoriaux. Et il faut aussi savoir que la  
3 plupart de l'infrastructure critique est entre les mains  
4 d'intérêts privés, et là, on dit 80, 85 %, 90 % de ces éléments,  
5 donc la grande majorité des infrastructures critiques  
6 appartiennent à des intérêts privés, ce qui veut dire que la  
7 responsabilité partagée, non seulement à la verticale par les  
8 divers paliers du gouvernement, mais à l'horizontale par les  
9 divers propriétaires privés de ces infrastructures.

10                   Alors, quand on pose la question, qui est  
11 responsable, la réponse est : ça dépend. Et ça dépend du  
12 contexte réglementaire dans lequel la crise se produit ou, pour  
13 présenter la chose différemment, tout dépendant de ce qui est  
14 arrivé et qu'est-ce qui est touché, on déterminera qui est  
15 responsable et après-coup.

16                   Au début de l'an 2000, le gouvernement fédéral a  
17 été incité à prendre un rôle plus proactif pour essayer de  
18 coordonner tous ces intervenants aux niveaux fédéral,  
19 provincial, territoriaux pour améliorer la gestion et la  
20 résilience de l'infrastructure critique. Sécurité publique  
21 Canada a donc assumé ce rôle et le cadre réglementaire ou le  
22 principal instrument qu'il a qui lui donne du pouvoir, c'est la  
23 Stratégie nationale pour la protection des infrastructures qui a  
24 été adoptée en 2009.

25                   Donc, si je comprends bien, Sécurité publique  
26 Canada n'a pas de pouvoirs particuliers pour obliger d'autres  
27 paliers du gouvernement ou les propriétaires privés  
28 d'entreprendre des obligations particulières dans le cadre de la

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Stratégie nationale. Donc, l'un des changements qui pourrait  
2 être souhaitable, c'est demander à Sécurité publique de créer  
3 des normes qui seraient adaptées à des secteurs particuliers. Et  
4 donc, on peut imaginer que les communications ou l'énergie, par  
5 exemple, comme secteurs, pourraient être normalisées de cette  
6 façon.

7 Une autre limite de la Stratégie nationale qui a  
8 été formulée en 2009, c'est qu'elle ne comprend pas les groupes  
9 autochtones ni les municipalités comme intervenants, tels qu'on  
10 les définit dans la Stratégie nationale. La Stratégie nationale  
11 est un cadre de politiques qui permet aux gouvernements fédéral,  
12 provincial et territorial de travailler de concert avec le  
13 secteur privé. Les groupes autochtones et les municipalités ne  
14 sont pas inclus dans ce cadre.

15 Donc, c'est une autre limitation générale qui [...]  
16 alors, s'agit-il d'une... cette omission est donc importante, et  
17 dans l'avenir, on devrait inclure les municipalités et les  
18 groupes autochtones dans le cadre de la Stratégie nationale dans  
19 l'avenir. Je sais que Sécurité publique Canada est conscient de  
20 cette limite et ça a été cité justement lors d'un examen de la  
21 Stratégie nationale récemment. Ce problème a donc déjà été  
22 signalé lors de cet examen.

23 Et il y a de nouveaux développements dans le  
24 domaine de la protection de l'infrastructure critique ces deux  
25 dernières années. Et cet été, la province de l'Ontario s'est  
26 jointe à l'Alberta et au Manitoba pour adopter des projets de  
27 loi provinciaux qui définissent des délits passibles de  
28 sanctions, soit d'amendes ou de peines carcérales, pour tout



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 attentat au bon fonctionnement des infrastructures critiques.

2           Pour les fins du [procès-verbal], alors, c'est la  
3 *Critical Infrastructure Defence Act* en Alberta, et au Manitoba,  
4 2001, la *Loi sur la protection des infrastructures*, et en  
5 Ontario, la *Loi pour garder... Keeping Ontario Open [for Business*  
6 *Act, 2002]*.

7           Alors, ces lois ont une portée différente et ils  
8 définissent ces infrastructures de façon différente, on parle  
9 peut-être d'infrastructures essentielles plutôt que critiques,  
10 mais dans tous les cas, c'est un délit criminel que d'entraver  
11 le bon fonctionnement de ces infrastructures telles qu'elles  
12 sont définies dans la loi.

13           Et je pense que cela soulève une préoccupation  
14 raisonnable dans la mesure où les initiatives provinciales  
15 pourraient enfreindre la liberté de rassemblement et  
16 d'expression au Canada.

17           **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Professeur Boyle.

18           Donc, vous nous présentez maintenant deux thèmes  
19 que nous allons explorer davantage dans un instant. Le premier  
20 est la question de gouvernance multigouvernementale dans le  
21 dossier de l'infrastructure, de la protection des  
22 infrastructures, et je sais qu'il y a un panel distinct qui se  
23 penchera sur les questions de compétence fédérale, mais rien ne  
24 nous empêche d'aborder la question aujourd'hui.

25           Et la seconde question et le partage de  
26 l'exploitation de ces infrastructures par les secteurs privé et  
27 public.

28           Les discussions que l'on avait avant ce panel,

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 une des choses qui avaient été proposées dans ces discussions,  
2 c'est que lorsqu'il s'agit d'un morceau d'infrastructure, il  
3 pourrait y avoir des aspects qui sont publics et d'autres qui  
4 sont privés.

5                   Alors, la question de la propriété de  
6 l'infrastructure est un peu compliquée parce qu'une fois qu'on  
7 met par-dessus la question de la législation, alors il y a un  
8 mélange de privé et public.

9                   Alors, je vais demander au professeur Quigley qui  
10 pourrait peut-être élaborer sur l'importance du fait que  
11 beaucoup de l'infrastructure critique est aux mains du privé.

12                   **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Peut-être j'aimerais débattre un  
13 peu de la complexité mentionnée par le professeur Boyle, la  
14 question des relations entre des opérateurs et des  
15 propriétaires.

16                   Il y a bien sûr beaucoup de propriétés privées,  
17 70, 80, 90 %, je ne sais pas comment on pourrait mesurer ça,  
18 mais c'est les chiffres qui circulent. On dit que le  
19 gouvernement ne détient pas beaucoup de l'infrastructure  
20 critique, la plupart est entre les mains des provinces, des  
21 municipalités, mais pas entre les mains du Fédéral normalement.

22                   Mais ce qu'on pourrait faire, c'est que les  
23 compagnies de télécommunications, de l'électricité et les  
24 banques, qui sont des triangles de fer qu'on mentionne, sont  
25 souvent détenues par le privé. Parfois, c'est détenu par le  
26 public, mais c'est géré par le privé, comme, par exemple, les  
27 aéroports. Le secteur privé joue un rôle important dans les  
28 actifs sur lesquels nous dépendons tous les jours, et c'est

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 important lorsqu'on regarde les définitions du professeur Boyle,  
2 c'est-à-dire qu'est-ce que c'est que les infrastructures  
3 critiques. Ce sont des infrastructures dont on dépend tous les  
4 jours et qui sont dans les mains du privé.

5 Sécurité publique Canada joue un rôle de  
6 coordination souvent entre ces exploitants et ces propriétaires  
7 et a commencé à prendre plus d'intérêts dans tout ça depuis le  
8 11 septembre 2001. Sécurité publique Canada encourage les  
9 relations, les partages des renseignements, mais avec des  
10 règlements assez légers. Pour plusieurs raisons pourquoi les  
11 compagnies privées et publiques aussi ne veulent pas divulguer  
12 de l'information concernant les vulnérabilités dans leurs  
13 infrastructures parce que la valeur de leurs actions serait à  
14 risque, entre autres.

15 Aussi, si on regarde les dix secteurs critiques  
16 mentionnés par le professeur Boyle au départ, ils sont très  
17 différents en termes de gouvernance. Plusieurs facteurs vont à  
18 l'encontre d'une approche normalisée. Certains sont réglementés  
19 par le Fédéral, d'autres par les gouvernements provinciaux et  
20 municipaux, certains autres sont de monopoles, certains autres  
21 sont des oligopoles. Ces deux [derniers] en particulier sont  
22 plus à risque, il faut assurer qu'ils ne tombent pas en panne  
23 parce qu'ils offrent un service critique, alors le gouvernement  
24 a tout intérêt à les protéger et travailler avec eux.

25 Mais d'autres secteurs ont des marchés très, très  
26 concurrentiels où les pannes individuelles n'auraient pas un si  
27 grand impact au niveau macro.

28 Alors, je veux soulever le point du camionnage

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 parce que peut-être le professeur Chandra pourrait faire  
2 d'autres remarques là-dessus, mais lorsqu'on pense au  
3 camionnage, il y a tellement de sources d'approvisionnement. Il  
4 y a les ponts, oui, qui nous préoccupent, et il y a eu une  
5 diminution dans le nombre de camionneurs, oui, mais donc  
6 plusieurs camions quand même, bon nombre de camions pourraient  
7 tomber en panne et cela n'aurait pas une si grande conséquence  
8 contrairement à une banque qui tomberait en faillite. Alors, la  
9 gestion du secteur est différente parce que les caractéristiques  
10 de ces secteurs sont différentes.

11                    Certaines pannes ou certains échecs peuvent  
12 impacter des communautés. En particulier, par exemple, la  
13 contamination des eaux à Walkerton, l'échec ou la panne dans un  
14 hôpital peut avoir des conséquences sur une communauté rurale,  
15 mais cela ne soulève pas des problèmes sur la stabilité  
16 nationale, alors que l'échec ou la faillite d'une banque [ou  
17 d'un transporteur aérien] peut avoir des impacts beaucoup plus  
18 importants.

19                    Alors, ça rend... ça fait qu'une approche  
20 normalisée est très difficile. [...] Nous avons deux... Sécurité  
21 publique Canada joue un rôle de coordination plutôt que de  
22 prendre une position ferme unique.

23                    **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui, je pense que c'est le  
24 thème de ces discussions sur la politique que c'est compliqué.  
25 Et vous avez commencé justement à déconstruire le secteur privé  
26 un peu pour nous et montré que le secteur privé contient  
27 plusieurs entités différentes, que ce soit des compagnies de  
28 télécommunications très grandes aux petites compagnies de

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 camionnage ou de camionneurs. Et ça nous ramène à la question  
2 particulière concernant le pont Ambassador.

3                   Professeur Chandra, est-ce que vous voudriez  
4 parler un peu des défis réglementaires et la nature fracturée de  
5 cette industrie? Mais aussi, le contraire de ça, c'est que cette  
6 nature fracturée de l'industrie peut diminuer le risque de voir  
7 une perturbation au large de l'industrie s'il y a un échec ou  
8 une faillite.

9                   **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui. C'est facile de donner  
10 des exemples de secteurs et la propriété privée. Par exemple,  
11 dans les chemins de fer, les opérateurs, par exemple, c'est  
12 entièrement privé. Un autre exemple qui semble petit mais qui  
13 est très important, c'est des câbles de réseaux, les données que  
14 nous transmettons à d'autres pays à l'intercontinental, à  
15 l'Europe et en Asie, par exemple. Tout ça, c'est transmis par  
16 des câbles souterrains et le Canada dépend du réseau des géants  
17 aux États-Unis privés. Et alors, nous sommes entièrement  
18 dépendants du secteur privé.

19                   Mais pour revenir au camionnage, beaucoup de  
20 l'infrastructure n'est pas privé, mais c'est public, que ce soit  
21 fédéral ou provincial. Les routes et la plupart des ponts sont  
22 publics. Mais un exemple, c'est justement le pont Ambassador. Le  
23 plus grand pont, et de loin, est dans les mains du privé depuis  
24 des décennies, dans les mains d'une famille, une famille de  
25 Detroit, et le patriarche, qui est décédé il y a quelques  
26 années, était antagonique face au Canada. Fréquemment, il a  
27 bloqué les tentatives du gouvernement à bâtir des ponts  
28 [rivaux], il a poursuivi le gouvernement du Canada plusieurs

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 fois et il utilisait sa position et son influence, l'importance  
2 de son pont, pour extraire des concessions du gouvernement du  
3 Michigan, du gouvernement du Canada, et ainsi de suite.

4           Alors, voilà, c'est un exemple de propriété  
5 privée très frappante. Alors, voilà un exemple de propriété  
6 privée dans différents secteurs, mais dans le camionnage, les  
7 joueurs individuels sont privés aussi, donc les camionneurs, les  
8 camions qu'ils conduisent. Il y a 160 000 camionneurs qui  
9 transportent des biens aller-retour entre les États-Unis et le  
10 Canada, car au Canada certains sont affiliés avec des grandes  
11 organisations, mais ils sont des sous-traitants en général, ils  
12 choisissent leurs heures de travail, et le système fonctionne  
13 assez bien. On n'a même pas à y penser.

14           Et comme le professeur Quigley a mentionné, s'il  
15 y a une faillite pour une petite partie de ce réseau, ça  
16 n'importe pas beaucoup. Mais les aéroports et les chemins de fer  
17 sont plus concentrés, ils sont plus faciles à régler, le  
18 gouvernement peut leur exiger d'avoir certaines normes, mais  
19 c'est plus difficile à faire dans le domaine du camionnage parce  
20 que c'est tellement diffus et tout le réseau est tellement  
21 décentralisé que c'est beaucoup plus difficile à régler ou  
22 à imposer des exigences de l'industrie.

23           Et, mais par contre, l'industrie fonctionne très  
24 bien, mais cela comporte un certain coût.

25           **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Je me demande si d'autres  
26 membres du panel aimeraient faire des commentaires avant...

27           Ah, je vois madame Ouellet.

28           **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui. Merci.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1                   En fait, j'amènerais peut-être une petite nuance  
2 du point de vue de la résilience puis la robustesse des  
3 corridors commerciaux en ce qui a trait au camionnage, comme les  
4 professeurs Chandra et Quigley l'expliquaient. Une particularité  
5 qu'il faut noter à propos du commerce entre le Canada et les  
6 États-Unis, c'est, entre autres, les chaînes d'approvisionnement  
7 transfrontalières intégrées. Ça, ça veut dire que, par exemple,  
8 un produit comme une automobile va traverser en totalité ou en  
9 partie plusieurs fois la frontière avant d'être complètement  
10 fabriqué. Donc, par exemple, les pièces vont arriver des États-  
11 Unis, puis là il y a une partie de la voiture qui va être  
12 assemblée au Canada avant de retourner aux États-Unis, et  
13 cetera, pour finir par être vendue d'un des deux côtés de la  
14 frontière.

15                   Donc, oui, ça, les impacts de quelques ou... du  
16 camionnage qui est perturbé d'une manière ou d'une autre n'aura  
17 pas l'impact immédiat de l'échec ou d'une ruée bancaire, par  
18 exemple, mais ça peut quand même être le premier domino de  
19 quelque chose qui finit par être assez significatif. Un exemple  
20 de ça, ce serait, par exemple, les États-Unis qui remettent en  
21 question la fiabilité du Canada à l'égard de certains accords  
22 commerciaux.

23                   Par exemple, la ministre Freeland en parlait  
24 justement à la Commission récemment dans son témoignage que ça  
25 s'est retrouvé sur son bureau même si, par exemple, le pont  
26 Ambassador est une propriété privée, de certains partenaires  
27 américains qui trouvaient que le Canada était moins fiable  
28 qu'ils pensaient avant d'un point de vue commercial.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1                   Aussi, peut-être que le camionnage est une partie  
2 de la chaîne d'approvisionnement entre le Canada puis les États-  
3 Unis qui est moins concentré; par contre, il y a certaines  
4 industries, comme l'industrie manufacturière, qui sont pourtant  
5 très concentrées du point de vue des fournisseurs. Donc, ça, ça  
6 veut dire que si, par exemple, il y a un fournisseur aux États-  
7 Unis qui ne peut plus accomplir son travail pour un partenaire  
8 canadien pour x raisons, bien, il n'y a pas vraiment  
9 d'alternatives ou les alternatives qu'il y a ne sont pas  
10 fantastiques.

11                   Donc, je crois que c'est quand même une nuance à  
12 laquelle il faut penser quand on envisage les infrastructures  
13 puis les corridors commerciaux comme le pont Ambassador et le  
14 camionnage.

15                   **Mme VANESSA MacDONNELL:** Merci.

16                   Monsieur Delorme?

17                   **M. FRANÇOIS DELORME:** [...]

18                   **Mme VANESSA MacDONNELL:** On ne vous entend pas.  
19 Pardon.

20                   **M. FRANÇOIS DELORME:** C'est parfait. Je m'excuse.

21                   Le point que vient de faire madame Ouellet est  
22 extrêmement important. Je prendrais l'image d'un Lego ou d'une  
23 construction en Lego, oui, peut-être qu'on n'a pas un gros  
24 morceau de Lego comme un avion ou une banque, mais chaque  
25 morceau de Lego dans ce qui a trait au transport ou aux chaînes  
26 d'approvisionnement intégrées joue un rôle critique pour la  
27 solidité de l'ensemble des Lego. Donc, c'est... même si le petit  
28 Lego n'est pas important, il est tellement important dans la



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 chaine et dans la séquence de la chaine de production que la  
2 défaillance d'un petit morceau pourrait causer des... avoir des  
3 conséquences extrêmement importantes même si le morceau comme  
4 tel est très petit.

5 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci.

6 Alors, le professeur Boyle nous a donné une idée  
7 des outils que le Canada détient pour protéger ses  
8 infrastructures critiques. Et on a parlé aussi des défis ou  
9 certaines lacunes qui existent en termes de la gouvernance de  
10 l'infrastructure critique et des corridors commerciaux.

11 Maintenant, on va passer à une autre tension qui  
12 existe, un autre défi, et c'est la protection de  
13 l'infrastructure critique dans des circonstances qui respectent  
14 aussi les droits et les libertés individuelles.

15 Alors, Professeur Boyle, vous avez mentionné la  
16 possibilité d'une tension entre des règlements robustes de  
17 l'infrastructure critique et la liberté d'expression et de  
18 l'assemblée. Alors, peut-être que vous pourriez donner plus de  
19 détails.

20 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Et je suis content de  
21 pouvoir parler de cela.

22 Ma préoccupation, c'est que les évènements de  
23 février de cette année et l'invocation de la *Loi sur les mesures*  
24 *d'urgence* vont intensifier la préoccupation du gouvernement de  
25 la protection des infrastructures critiques, mais de telle façon  
26 que ça mènerait à des pouvoirs accrus aux polices qui va poser  
27 une menace à la liberté d'expression et de protestation.

28 La protection de l'infrastructure critique fait

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 déjà partie d'une justification pour supprimer des groupes de  
2 protestation en faisant de la surveillance préemptive et en  
3 faisant de l'incapacitation (sic.) des protestataires sur le  
4 terrain. C'est l'expérience [par défaut] de plusieurs groupes  
5 contestataires environnementaux et autochtones au Canada qui  
6 contestent des projets d'infrastructure sur des territoires  
7 autochtones.

8 Et je pense que c'est tout à fait raisonnable de  
9 penser que les nouveaux délits provinciaux qui touchent à  
10 l'interférence avec l'infrastructure critique deviendraient  
11 parties de cette boîte à outils parce qu'ils fournissent une  
12 autorisation légale pour surveiller des protestations dans des  
13 zones d'infrastructures critiques, tout comme la *Loi sur la*  
14 *protection des services publics* a été utilisée pour empêcher les  
15 manifestants autour du Centre des congrès à Toronto en 2010.

16 Hier, on a mentionné que la liberté d'assemblée,  
17 contrairement à la liberté d'expression – j'espère que j'ai bien  
18 dit ça – est liée à l'occupation d'un espace. Je pense que ces  
19 lois provinciales pourraient leur rendre presque impossible  
20 d'occuper de l'espace de cette façon très importante dans des  
21 centres densément peuplés urbains où des zones protégées  
22 pourraient se chevaucher et où les arrestations pourraient être  
23 autorisées sous le délit [ambigu] d'interférer dans une  
24 infrastructure critique.

25 Alors, je pense qu'il y a une préoccupation à ce  
26 moment historique où nous sommes que les événements de février  
27 mèneront à l'introduction de pouvoirs policiers pour protéger  
28 l'infrastructure critique, mais qui auraient un impact

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 [atténuateur] sur la liberté d'assemblée qui est liée à  
2 l'occupation d'un espace. Et je pense que ça se voit déjà au  
3 niveau provincial, et je suis inquiet que les événements de  
4 février de cette année vont refocaliser l'attention [et  
5 l'énergie] du Fédéral sur la protection de l'infrastructure  
6 critique de façon qui serait comme on a vu l'attention [et  
7 l'énergie] du Fédéral pendant la crise du FLQ [se concentrer]  
8 autour de ce qu'on appelait des points vitaux au Canada.

9 Sur la question de tensions entre la protection  
10 des infrastructures critiques et la liberté d'assemblée,  
11 j'espère que le résultat de cette commission pourrait amplifier  
12 à tous les niveaux du gouvernement que les nouvelles mesures  
13 pour protéger ces infrastructures ne peuvent pas être très  
14 larges, elles ne peuvent pas être invoquées aux dépens de la  
15 liberté d'assemblée et de protestation au Canada.

16 Merci.

17 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, vous faites écho à  
18 la discussion d'hier en soulignant l'importance du droit à  
19 l'assemblée paisible dans une société démocratique et  
20 l'importance de protéger ce droit.

21 Comme on a discuté hier, un des défis auxquels  
22 nous faisons face, c'est comment assurer la protection [robuste]  
23 de ces droits tout en adressant la situation où l'exercice de  
24 ces droits va à l'encontre d'autres droits d'autres personnes.

25 Alors, merci d'avoir introduit cette idée que  
26 l'infrastructure critique et la protection de ça est relié à  
27 cette conversation.

28 Professeur Quigley, [...] pouvez-vous nous dire

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 comment divers types d'infrastructures vont nous permettre de  
2 protéger les droits issus de la *Charte* et le droit à la liberté  
3 de réunion, de parole aussi?

4 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Eh bien, oui. Il y a la  
5 catégorie de l'infrastructure elle-même qui compte et j'aimerais  
6 parler aussi des risques qui sont associés à cela dans mon  
7 domaine de recherche. Pour ce qui est des catégories de risques  
8 comme tels, il faut se rappeler que le gouvernement est une de  
9 ces catégories, de ces dix catégories, c'est un secteur qu'il  
10 faut protéger et qui pourrait être une cible de la protestation.  
11 Par exemple, vous pourriez interdire toute protestation devant  
12 le Parlement de l'Ontario, et pourtant, j'en ai vu toute ma vie  
13 des protestations devant le Parlement de l'Ontario et je ne peux  
14 pas imaginer qu'on puisse dire, non, vous ne pouvez plus  
15 manifester ici, n'est-ce pas? C'est absurde.

16 Mais c'est peut-être un peu plus difficile ici à  
17 saisir, et j'en ai parlé au professeur Boyle, pensez, par  
18 exemple aux technologies nucléaires, hein, qui ont suscité  
19 beaucoup de protestations au fil des ans et on ne voulait pas  
20 qu'on proteste dans ce genre d'environnement, il y avait des  
21 tensions, évidemment il y avait beaucoup de préoccupations  
22 reliées à cette technologie nucléaire. Et puis il y a eu aussi  
23 des désastres, des crises, et donc, il peut y avoir de vives  
24 préoccupations au niveau de la sécurité ici.

25 Maintenant, j'aimerais parler de la construction  
26 sociale du risque lui-même, comment les évènements ou les  
27 menaces qui apparaissent dans un certain contexte et les  
28 craintes sont avivés avec l'utilisation des outils qu'on a.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1                   Donc, on parle souvent de cataclysmes naturels,  
2 on pense que c'est de la faute de personne, maintenant ça  
3 commence à changer tout ça avec le débat sur le changement  
4 climatique. Mais de manière générale, on pense que c'est la  
5 faute de personne. Bon. Maintenant, comment demander des  
6 comptes? Par exemple, on décide de bâtir des infrastructures  
7 dans des régions inondables, on pose la question : pourquoi on a  
8 pris de telles décisions? Est-ce qu'on peut exiger des comptes  
9 de ceux qui ont construit en zones inondables après? Le  
10 cataclysme naturel, c'est la faute de personne, d'accord, mais  
11 dans le cas de désastre naturel, oui, on peut faire courir des  
12 dangers aux gens.

13                   Maintenant, on parle de déraillements  
14 ferroviaires ou d'effondrement d'un pont et il est difficile ici  
15 d'exiger des comptes. Parce que je pense à ce qu'on en dit dans  
16 les médias en général, souvent on oublie quel est le contexte  
17 général dans lequel on gère les risques en milieux industriels.  
18 Il n'y a pas seulement le propriétaire de l'infrastructure qui  
19 est en cause, mais aussi les inspections qui se font, la culture  
20 de formation, [la culture de sécurité]. Prenez l'exemple du lac  
21 Mégantic, hein? Où là, on n'a pas demandé de comptes à personne,  
22 ou à peu près pas, il y avait diverses organisations qui  
23 partageaient la responsabilité de ce déraillement ferroviaire à  
24 Lac-Mégantic.

25                   Donc, dans ce contexte particulier, celui de  
26 février dernier, les médias ont joué un rôle important dans la  
27 mesure où ils amplifient le débat. Et on a parlé plus tôt  
28 aujourd'hui des médias sociaux. Je parle, moi, des médias

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 traditionnels qui ont amplifié tout ça et, jusqu'en mars 22, il  
2 y avait près de 600 articles publiés dans le *Toronto Star*, le  
3 *National Post*, à Radio-Canada, sur le Convoi de la liberté.

4 Par contraste, les cybermenaces, on n'en parle à  
5 peu près pas, hein? Parce que c'est très complexe, d'une part,  
6 et aussi parce que les entreprises ne veulent pas dévoiler les  
7 cyberfautes dont elles ont été victimes et parce que souvent on  
8 ne sait pas qui est responsable de ces cyberattaques, et il n'y  
9 a pas de méchant ici sur qui on peut... qu'on peut blâmer ici.

10 Alors, ce sont des événements qui peuvent avoir  
11 des conséquences très graves, mais on n'y accorde à peu près  
12 pas d'informations, en tout cas certainement pas dans les  
13 médias. Et si vous avez un méchant, vous avez un méchant qui est  
14 célèbre, à ce moment-là, lui, on va en parler beaucoup dans les  
15 médias. Mais un pirate informatique, on n'en parle pas parce  
16 qu'on ne sait pas son nom, et pourtant, ça peut être très grave  
17 ce qu'il a fait. Et on a donc publié plus de 600 articles dans  
18 les trois grands médias du Canada en un mois, c'est beaucoup  
19 d'attention médiatique.

20 Il y a aussi une ambiguïté dans les données des  
21 sondages au niveau du sentiment public, et Angus Reid rapportait  
22 que 70 % des Canadiens étaient opposés aux manifestations, mais  
23 d'après *The Economist*, 46 % des Canadiens pensaient que les  
24 protestataires avaient une bonne cause à défendre, leurs  
25 protestations étaient légitimes. Donc, c'est un contexte  
26 extrêmement fluide où les gens s'opposent aux méthodes, mais  
27 sont sympathiques à la cause. Donc, c'est très difficile  
28 d'interpréter l'opinion populaire ici. Et ça, c'est important

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 pour les politiciens et les décideurs parce que l'opinion  
2 publique compte pour beaucoup dans une telle crise.

3           Enfin, et j'aimerais revenir à cette idée de  
4 propriété privée, de cette concentration des pouvoirs. Il y a  
5 des acteurs très puissants [qui] peuvent façonner les vues de  
6 gens parce que les entreprises qui ont beaucoup d'argent et qui  
7 peuvent peser lourdement sur les décideurs, ils peuvent  
8 influencer les gouvernements dans la compréhension du problème,  
9 donc prenez les grandes banques ou les grandes lignes aériennes,  
10 vous pouvez comparer ça aux petits camionneurs là, eh bien, les  
11 grandes entreprises ont plus d'influence que ces petits  
12 camionneurs.

13           Et la semaine dernière, la ministre Freeland  
14 devant la Commission a parlé des discussions qu'elle a eues avec  
15 les PDG des banques pendant les protestations. C'est pas  
16 inhabituel ce genre d'évènement et ça arrive souvent, oui, les  
17 PDG vont contacter les ministres pendant une telle crise, je ne  
18 dis pas que c'est pas bien, mais ça montre qu'il y a des  
19 intérêts puissants qui ont accès aux canaux gouvernementaux  
20 pendant ces évènements et les organisations moins bien financées  
21 ont beaucoup moins d'accès que les grands.

22           **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Monsieur Quigley.

23           Maintenant, je vais demander à madame Ouellet  
24 d'intervenir. Je veux qu'elle nous aide à comprendre ce que...  
25 l'autre côté de la médaille ici. Il faut, bien sûr, protéger les  
26 droits des gens, le droit à la protestation, le droit à  
27 l'expression, à la réunion, et j'aimerais qu'on parle du genre  
28 d'intérêts publics qui pourraient justifier les limites à ces

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 droits et comment on pourrait évaluer ces objectifs publics.

2           Alors, Madame Ouellet, vous avez parlé de cette  
3 idée de chaîne d'approvisionnement, des relations complexes  
4 entre les aspects de la chaîne d'approvisionnement et les  
5 droits. Et donc, si on dérange une partie de la chaîne  
6 d'approvisionnement, ça peut causer une réaction en chaîne  
7 justement dans toute la chaîne d'approvisionnement au niveau des  
8 perturbations et du reste.

9           Alors, pouvez-vous nous parler un peu de ces  
10 effets où vous avez une infrastructure névralgique qui est  
11 fermée, par exemple, par une protestation publique?

12           **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui. Merci.

13           Donc, d'un côté, oui, certainement, il faut  
14 absolument considérer, comme l'expliquaient mes collègues, la  
15 liberté d'expression, la liberté d'assemblée, tout ce dont on  
16 vient de parler, mais aussi on peut considérer d'un autre côté  
17 que ces manifestations-là, comme on a vu en février dernier,  
18 peuvent enfreindre ou empiéter sur certains droits et libertés  
19 de gens qui, en théorie, n'ont pas grand-chose à voir dans le  
20 conflit entre les manifestants et ce contre quoi ils  
21 manifestent.

22           Par exemple, dans le cas des chaînes  
23 d'approvisionnement, on peut penser aux gens qui perdent du  
24 travail à cause du blocage de certains corridors commerciaux  
25 comme le pont Ambassador. Il faut un moyen de quantifier ça.  
26 Comment on arrive à le faire, c'est avec les multiplicateurs.

27           Donc, le nombre d'emplois dans une industrie  
28 dépend en partie de la demande pour les produits de cette



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 industrie-là. Par exemple, si l'industrie automobile reçoit un  
2 million de dollars de plus de demandes, ben, l'industrie  
3 automobile va devoir engager x nombre d'employés de plus ou  
4 créer l'équivalent de x emplois à temps plein de plus pour  
5 répondre à cette demande-là.

6 Inversement, si, par exemple, l'industrie  
7 automobile perd un million de dollars de production parce que,  
8 par exemple, les pièces ne peuvent pas se rendre à l'usine où  
9 les voitures sont fabriquées, bien, c'est certains emplois ou  
10 l'équivalent d'emplois à temps plein qui se retrouvent détruits  
11 de façon temporaire ou permanente. Ces gens-là qui perdent  
12 temporairement ou de façon permanente leur emploi, c'est  
13 complètement hors de leur contrôle, puis ils se retrouvent comme  
14 dommage collatéral, en fait, d'un conflit avec lequel en réalité  
15 ils n'ont rien à voir. Il serait intéressant, remarquez, de  
16 colliger davantage de données sur les impacts réels au niveau  
17 des emplois de la manifestation sur le pont Ambassador.

18 Autre chose qu'on peut considérer aussi, c'est  
19 l'occupation du centre-ville d'Ottawa par le convoi des  
20 camionneurs. Demandez à n'importe qui qui voulait simplement se  
21 rendre au travail pendant ces semaines-là et qui avait à passer  
22 par le centre-ville d'Ottawa, ils n'ont pas des beaux souvenirs.  
23 Puis à quelque part, ça enfreint aussi leurs libertés puis leurs  
24 droits parce que, en même temps, c'était pas... c'était pas un  
25 après-midi que ça se passait puis après les camionneurs s'en  
26 allaient, ils sont restés là pendant... pendant quand même  
27 longtemps. Donc, il y a les droits et libertés de ces personnes-  
28 là aussi à considérer puis c'est là que ça devient quand même un

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 dilemme là, je vous avoue.

2 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui. Merci.

3 Eh bien, je me dois d'intervenir en tant que  
4 constitutionnaliste. Le défi ici, c'est de voir dans quelle  
5 mesure les perturbations de ce genre de... du genre dont vous  
6 parlez, s'il y a seulement des intérêts économiques qui sont  
7 dérangés, seulement ça, ou si c'est plus que ça. Y'a pas que les  
8 considérations économiques. Bien sûr, ça, c'est pertinent en  
9 vertu de l'article 1 de la *Charte*. Les tribunaux ont hésité  
10 fortement à prendre en compte uniquement les considérations  
11 économiques pour définir les atteintes aux droits  
12 constitutionnels.

13 Donc, un des défis pour la Commission consiste à  
14 caracté... à définir la nature de ces perturbations lorsqu'il  
15 s'agit, par exemple, du pont Ambassador de Windsor. Oui, il y a  
16 des intérêts économiques qui étaient en jeu, c'est sûr, mais il  
17 peut y avoir aussi d'autres considérations qui dépassent ça.

18 **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui...

19 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oh, pardon.

20 **Mme FLORENCE OUELLET:** Pardon.

21 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui, oui, s'il vous plaît.

22 **Mme FLORENCE OUELLET:** Oui. Florence Ouellet.

23 Je me permettrais même d'ajouter, on se bute, peu  
24 importe jusqu'où on pousse cette réflexion-là, on se bute  
25 souvent à un dilemme de quels droits et libertés enfreignent les  
26 droits et libertés d'autres personnes parce que, si on pense à  
27 ce contre quoi le convoi de camionneurs manifestait, c'était,  
28 entre autres, l'obligation d'être vaccinés contre la COVID-19

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 pour passer d'un côté à l'autre de la frontière entre le Canada  
2 et les États-Unis.

3           Le fait de ne pas être vacciné a, ce qu'on  
4 appelle en économie, des externalités négatives. Ça, ça veut  
5 dire qu'il y a des parties des gens à l'extérieur des simples  
6 personnes, qui doivent prendre leur propre décision à propos,  
7 par exemple, du fait d'être vacciné ou non, qui vont vivre les  
8 impacts de cette décision-là malgré eux. Un exemple qu'on  
9 connaît peut-être mieux d'externalité négative, par exemple, si  
10 c'est la fumée secondaire de cigarette, par exemple, si y'a  
11 quelqu'un à côté de moi qui fume, puis, ben, moi, j'ai pas le  
12 choix de respirer, mais c'est pas moi qui ai pris la décision de  
13 respirer de la fumée de cigarette, c'est la personne à côté de  
14 moi.

15           Alors, il y a toute la notion de, bon, c'est pas...  
16 c'est pas la faute des gens qui vivent au centre-ville d'Ottawa  
17 si ils doivent vivre les conséquences du convoi des camionneurs,  
18 mais en même temps, ces gens-là manifestent contre quelque chose  
19 qui a des externalités, positives ou négatives, quand même  
20 significatives aussi, mais, d'un autre côté, on comprend aussi,  
21 comme l'expliquait le professeur Quigley, qu'il y a des gens qui  
22 pensent que la cause du convoi de camionneurs, on pouvait  
23 sympathiser avec aussi.

24           Donc, c'est vraiment des questions très  
25 intéressantes qui vaut la peine d'explorer davantage, selon moi.

26           **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci beaucoup.

27           Bon, eh bien, moi, j'ai quelques questions. Ce  
28 que j'aimerais faire maintenant, je veux m'assurer qu'on ait

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 assez de temps pour regrouper toutes les recommandations des  
2 panélistes à la Commission sur ce dont on a parlé aujourd'hui.

3           Maintenant, j'aimerais que... au niveau des  
4 politiques gouvernementales, sur quoi devons-nous porter notre  
5 attention. Alors, au vu des enjeux, les impacts économiques par  
6 exemple, la pertinence au niveau des droits, on pense aux  
7 corridors commerciaux et des infrastructures critiques, que  
8 devons-nous retenir de cette table ronde jusqu'à présent?

9           Professeur Chandra, allez-y.

10           **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui. Moi, j'écris sur les  
11 questions de la diversification de notre commerce, surtout avec  
12 les États-Unis. L'Ontario, je l'ai dit, attire de manière  
13 disproportionnée, le commerce par camionnage venant des États-  
14 Unis.

15           Mais il y a plus que ça, presque chaque État  
16 américain, la plupart, la majorité des exportations de ces États  
17 passent par l'Ontario lorsqu'elles viennent au Canada. Et donc,  
18 il y a une concentration très forte et c'est même un peu  
19 inquiétant dans le sud de l'Ontario, et on pense aux ponts qu'on  
20 a là-bas.

21           Ce que ça veut dire, c'est que, oui, il y a des  
22 biens, des marchandises qui vont vers le Canada atlantique ou  
23 les Prairies, mais ça passe par le sud de l'Ontario où il y a  
24 triage et réexpédition. Évidemment, les coûts de main-d'œuvre  
25 augmentent, les coûts de pétrole... enfin, d'essence, tout ça  
26 augmente, puis il y a des risques au niveau des biens  
27 périssables, par exemple, et s'il y a un événement... s'il y a une  
28 catastrophe ou un événement imprévu, ou un blocage qui est causé

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 par l'humain, nous sommes vulnérables sur ce genre d'évènement,  
2 et ça, ça peut être catastrophique pour l'Ontario [et pour le  
3 pays entier.]

4 Et on tenterait de bâtir maintenant le pont  
5 Gordie Howe qui va faire concurrence au pont Ambassador dans  
6 quelques années, et ça, c'est juste à côté, hein? Donc, oui, ça  
7 soulage la pression sur le pont Ambassador, c'est sûr, mais ce  
8 n'est finalement qu'un autre pont, hein? Donc, encore là, le  
9 risque est encore plus concentré avec la construction du pont  
10 Gordie Howe.

11 Alors, s'il y a des perturbations causées par le  
12 climat ou le temps qu'il fait, on l'a vu par exemple avec le  
13 Mississippi qui s'est presque asséché, donc il n'était pas  
14 navigable, et nous, on pense toujours que, bon, les biens  
15 circulent le long du Mississippi, [ils rejoignent par les Grands  
16 lacs les routes et les voies ferroviaires à travers l'Amérique  
17 du Nord], et tout est beau, tout va bien. Mais qu'est-ce qui  
18 arrive si le Mississippi n'est plus navigable un jour? Ou  
19 qu'est-ce qui va arriver si les Grands Lacs voient leur niveau  
20 augmenter – et on le voit chaque année – et s'il y a un risque  
21 d'inondations dans le sud de l'Ontario autour des Grands Lacs?  
22 Ça va impacter les routes qui sont liées à ces ponts et ça va...  
23 nous allons rester encore plus vulnérables devant ces  
24 perturbations.

25 Et mon espoir à moi, c'est que... est-ce que le  
26 Canada songe à une diversification? On ne va pas tout réinventer  
27 le commerce nord-américain, c'est impossible, mais on peut  
28 apporter certains petits changements. Il y a certaines décisions

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 gouvernementales qui peuvent faire ne sorte que nous ayons un  
2 réseau commercial plus diversifié et moins concentré autour du  
3 sud de l'Ontario. C'est de ça dont moi j'aimerais parler.

4 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Je veux poser une question  
5 de clarification pour avoir un peu plus de précisions sur ce que  
6 vous avez en tête, en tant que non-expert.

7 Alors, vous avez dit le pont Gordie Howe est un  
8 autre pont, rien de plus. Mais quelles sont les alternatives à  
9 la construction d'autres ponts? Vous avez dit justement qu'il  
10 est important de penser à la diversification, mais quelles sont  
11 les options?

12 **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Alors, si on parle du  
13 commerce avec l'Ontario, il n'y a pas d'autres choix. Il faut  
14 traverser un pont pour passer des États-Unis à l'Ontario parce  
15 qu'il y a toutes sortes de rivières, [la rivière Detroit, la  
16 rivière Niagara, la rivière St. Mary's, la Sainte-Claire, et  
17 ainsi de suite. Mais l'autre... la seule autre option, ça serait  
18 de... pour ne pas dépendre des ponts, c'est de ne pas traiter avec  
19 l'Ontario.

20 Ensuite, il y a [le passage Champlain/Lacolle qui  
21 connecte] Québec et New York où il y a un poste frontalier.  
22 [C'est un passage terrestre, on n'a pas besoin de pont, c'est  
23 une route], et quand il y a une barricade, c'est beaucoup plus  
24 facile de l'enlever [et beaucoup moins cher à maintenir qu'un  
25 pont].

26 Et, en fait, ce point de passage frontalier est  
27 sous-utilisé et on pourrait, donc, y acheminer beaucoup plus,  
28 surtout si le réseau routier est modifié, il pourrait facilement

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 traiter le même nombre de camions que le pont Ambassador. Et  
2 c'est la même chose dans l'Ouest. L'Alberta, par exemple, fait  
3 beaucoup de transformation des aliments (sic) [au passage de  
4 Coutts, par exemple].

5                   Donc, je pense que notre dépendance à ces ponts  
6 qui assurent le passage avec l'Ontario pose problème.

7                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** [Je comprends. OK, merci.  
8 C'est très utile.]

9                   Alors, continuons avec les gens dans la salle et  
10 ensuite nos collègues à l'écran.

11                   Professeur Boyle?

12                   **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Merci.

13                   Alors, madame Ouellet disait... elle parlait  
14 justement d'équilibrer les droits des divers groupes  
15 d'intéressés, et je comprends, justement, que la Commission se  
16 livre à ce genre d'exercice, mais je n'ai pas de réponse à vous  
17 donner quant à ce qu'on devrait faire pour ce qui est de  
18 l'infrastructure critique et l'équilibre, le point d'équilibre  
19 entre le droit aux manifestations et la protection des  
20 infrastructures.

21                   Mais les projets de loi provinciaux en Alberta,  
22 au Manitoba, en Ontario que j'ai mentionnés sont de bons  
23 exemples de la manière... de l'approche à éviter pour la  
24 protection de l'infrastructure. Ces trois projets de loi posent  
25 plusieurs problèmes.

26                   D'abord, comme il est typique de tout ce qu'on  
27 voit dans les rapports du gouvernement et les rapports sur les  
28 infrastructures critiques, on présente l'infrastructure critique

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 sous forme de listes. Alors, actuellement, ce sont les ponts,  
2 les aéroports, les centrales énergétiques, et ainsi de suite, ou  
3 n'importe quel autre lieu qui est désigné par soit [une autorité  
4 provinciale], le procureur général ou le ministre de la Justice.  
5 Donc, l'infrastructure peut comprendre n'importe quel  
6 établissement ou espace défini par le gouvernement [dans  
7 certaines circonstances et situations].

8 Et le délit défini par la loi est aussi très  
9 général. On parle d'« entraver le bon fonctionnement », ça peut  
10 être très vaste comme portée de la définition. Alors, je pense  
11 qu'on peut imaginer le renforcement de la surveillance de  
12 certaines infrastructures et ce serait bien si ces endroits  
13 étaient justement définis de façon précise dans le projet de loi  
14 et que les peines étaient définies en fonction de chacun de ces  
15 points névralgiques. Et peut-être qu'on pourrait imaginer des  
16 affiches publiques, comme on voit dans les aéroports, et je  
17 comprends que des centrales nucléaires soient complètement  
18 interdites pour les fins de manifestations ou d'accès public.

19 Et donc, il faut que... il faudrait donc penser à  
20 une surveillance et à une protection ciblée plutôt que de  
21 décréter un délit qui s'applique dans tous les cas.

22 Alors, je n'ai pas de recommandations autres à  
23 vous donner.

24 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** L'une des choses dont nous  
25 avons parlé hier, et parfois on parle du droit au rassemblement  
26 ou le droit de réunions pacifiques en termes binaires : ou vous  
27 avez le droit de faire une manifestation sans condition ou alors  
28 on vous interdit la présence d'y être, de vous présenter. Mais



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 il devrait y avoir des solutions mitoyennes où on reconnaît la  
2 possibilité de manifester sous certaines conditions.

3 Et donc, il est très important de réfléchir aux  
4 restrictions que l'on entend imposer, au droit des réunions  
5 pacifiques, par exemple, et aussi de restrictions avant, à prime  
6 abord, avant même qu'un évènement ou un attentat soit fait.

7 [...]

8 Alors, je pense que vous avez soulevé un point  
9 très important.

10 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui, j'ai un couple de points en  
11 plus.

12 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui, [je vous en prie].

13 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Revenons à la Stratégie  
14 nationale, si vous me permettez, surtout en ce qui concerne la  
15 question des intervenants. Et encore une fois, Sécurité publique  
16 Canada est au courant du fait que... [des limitations de la  
17 Stratégie nationale]. Et les municipalités et les groupes  
18 autochtones ont été exclus de la Stratégie et de la  
19 consultation. Ils ont été consultés, mais d'une façon plus ou  
20 moins officieuse, mais ne sont pas définis comme des  
21 intervenants dans la Stratégie, aux termes de la Stratégie.

22 Et pour les municipalités, je pense que le  
23 professeur Quigley l'a mentionné plus tôt, d'abord, c'est une...  
24 seulement une fraction minime de notre infrastructure appartient  
25 à des intérêts publics. Il y a le gouvernement fédéral et les  
26 gouvernements provinciaux, mais les autres, le reste de  
27 l'infrastructure appartient à des intérêts privés selon la  
28 Fédération canadienne des municipalités qui estime que 80 % des

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 infrastructures dans les municipalités appartiennent aux  
2 administrations municipales.

3 Mais le problème pour les groupes autochtones,  
4 c'est qu'ils n'ont pas d'infrastructures. Donc, eux devraient  
5 avoir le droit de participer à la conversation. Et ça revient à  
6 l'annonce qui a été faite hier. Justin Trudeau a annoncé qu'il  
7 allait créer une infrastructure pour la police autochtone au  
8 Canada. [Alors, c'est un pas dans la bonne direction.]

9 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** D'accord. Merci, c'est  
10 très utile.

11 L'une des questions qui nous a été soumise dans  
12 le cadre de ce processus, c'est exactement ce que vous venez de  
13 mentionner qui est le fait que est-ce que les municipalités et  
14 les gouvernements autochtones devraient avoir la possibilité de  
15 jouer un rôle plus important, surtout parce qu'ils sont souvent  
16 les premiers intervenants...

17 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Oui.]

18 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** ...lorsqu'il y a des  
19 problèmes.

20 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Oui. Oui.]

21 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, passons maintenant  
22 à nos participants en ligne.

23 Professeur Quigley, je vais vous inviter à  
24 prendre la parole, mais l'une des choses dont nous avons parlé  
25 aujourd'hui, c'est le défi et l'importance de la coordination  
26 lorsqu'on parle d'interventions d'urgence, et j'espère que vous  
27 pourrez nous dire si nous pouvons améliorer la coordination  
28 d'interventions d'urgence pour la protection des infrastructures

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 critiques et des corridors commerciaux.

2 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Oui, je peux certainement faire  
3 quelques commentaires, mais laissez-moi faire une observation  
4 générale d'abord. C'est une observation que j'ai depuis  
5 longtemps.

6 Je sais que nous avons une liste  
7 d'infrastructures critiques, mais je suis un peu suspect de  
8 cette approche qu'on peut effectivement dresser une liste  
9 d'infrastructures en disant voilà les atouts qu'il faut  
10 protéger. Et justement, c'est à cause du point que j'ai fait,  
11 c'est qu'il y a quand même un aspect contextuel aux crises, aux  
12 problèmes qui peuvent survenir. Il y a évidemment beaucoup de  
13 chocs émotifs qui peuvent accompagner des catastrophes et la  
14 personne responsable évidemment doit traiter de toutes les  
15 circonstances au pied levé et répondre dans des délais qui ne  
16 sont pas sans défis.

17 Donc, alors on a parlé du pont Ambassador, bon,  
18 c'est sûr que c'est un élément d'infrastructure critique pour le  
19 Canada, mais d'autres fois, on voit ces petits ponts dans des  
20 villages à Terre-Neuve où, par exemple, c'est la seule route qui  
21 rejoint une collectivité autochtone, qui est la seule voie  
22 d'accès pour livrer de la nourriture et relier, rattacher la  
23 collectivité. Alors, c'est peut-être un petit pont, mais il est  
24 important de noter que... un peu comme le professeur Boyle le  
25 disait par rapport aux communautés autochtones, souvent les  
26 communautés rurales sont très vulnérables, elles ont très peu  
27 d'infrastructures, mais les infrastructures sont critiques.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Pourriez-vous ralentir?

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Parce que vous allez trop vite pour les interprètes.

2 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui, d'accord. Merci. Oui, c'est  
3 que malheureusement j'avais des commentaires écrits, alors je  
4 peux aller très vite dans ce temps-là.

5 Oui. Alors, toujours est-il que les petites  
6 collectivités ont très peu d'infrastructures, mais ces éléments  
7 leur sont très importants. Par exemple, la défaillance des  
8 réseaux de télécommunications, dans une petite collectivité,  
9 veut dire que personne ne peut appeler une ambulance, par  
10 exemple, en cas d'urgence.

11 Alors, le fait d'établir une liste en disant  
12 voici tous les éléments de l'infrastructure critique, c'est voué  
13 à l'échec. Ça peut être attrayant du point de vue administratif,  
14 mais ça serait difficile de déterminer qu'est-ce qu'on doit  
15 mettre sur la liste, qu'est-ce qu'on doit exclure, qui en est  
16 responsable, et quoi faire en cas d'intervention en cas  
17 d'urgence, et qu'est-ce que ça veut dire, quelles sont les  
18 normes d'être inclus dans la liste et quelles sont les normes  
19 qu'il faut respecter pour faire partie de la liste. Ce sont  
20 autant de questions intéressantes et, comme je l'ai dit  
21 auparavant, ce sont des questions compliquées. Alors, est-il  
22 possible même d'établir les normes?

23 Ensuite, la seconde observation que je voulais  
24 faire, c'est de réitérer que les actifs sont entre les mains  
25 d'intérêts privés en grande partie, alors quand on parle  
26 d'intervenants, on masque le fait qu'il y a des intérêts privés  
27 et des groupes d'intérêts, mais... alors, on parle de groupes  
28 d'intérêts, les politicologues aiment bien utiliser ce terme.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Les intérêts privés, dans la mesure où ces intérêts privés  
2 s'alignent sur le bien public, ils peuvent gérer le bien avec  
3 stabilité pour le profit du public. Je pense qu'il y a beaucoup  
4 de ces actifs qui sont entre les mains de propriétaires privés  
5 parce qu'on les considère plus novateurs et plus flexibles. Mais  
6 il y a des risques lorsqu'il y a autant d'intérêts privés  
7 impliqués dans l'exploitation des infrastructures publiques, et  
8 dans bien des cas elles étaient financées par les fonds publics  
9 et privatisées par la suite.

10                   Alors, comme le professeur Boyle l'a dit,  
11 Sécurité publique Canada est en train de revoir la Stratégie  
12 nationale sur l'infrastructure. Et je les encourage à continuer  
13 leur examen. Et l'une des questions qui continuent à nous mettre  
14 au défi dans la définition du risque associé aux infrastructures  
15 critiques, c'est le fait qu'il y a plusieurs intérêts, plusieurs  
16 régimes de gouvernance [complexes], des régimes... des intérêts  
17 privés, et il y a une fonction de coordination, et la fonction  
18 de réglementation et de coordination semble plus délicate à  
19 établir. On s'interroge sur les normes à appliquer, quel est le  
20 degré de transparence auquel on doit s'attendre, si on gère une  
21 infrastructure critique, par exemple, et qui est imputable à  
22 qui.

23                   Je pense que ce sont là autant de questions  
24 importantes qui nous hantent déjà depuis un certain temps, mais  
25 que nous devons continuer d'examiner pour les fins de la gestion  
26 de l'infrastructure critique.

27                   Et je vais m'arrêter là.

28                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Professeur Quigley.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Je vais maintenant passer à madame Ouellet et à  
2 monsieur Delorme dans un instant, mais il y a une couple de  
3 choses dans vos commentaires, Professeur Quigley, auxquelles  
4 j'aimerais donner suite avec les autres membres du panel.

5 Je voudrais noter que vous venez d'introduire une  
6 autre dynamique ici avec vos commentaires. Vous avez parlé de la  
7 gouvernance à multipaliers, à paliers multiples, pardon, vous  
8 avez parlé du partage de la propriété publique/privée, vous avez  
9 parlé aussi de la distinction à faire dans le cas des éléments  
10 d'infrastructure critique en milieu rural et dans les  
11 communautés isolées [ainsi qu'en milieu urbain].

12 Et alors, nous faut-il une coordination plus  
13 centralisée pour protéger l'infrastructure critique? Est-ce  
14 qu'il nous faudrait l'équivalent de FEMA aux États-Unis? Et est-  
15 ce que c'est une solution qu'on a envisagée au Canada?

16 Et l'une des questions qui vient de nous arriver  
17 et que j'aimerais maintenant poser aux panélistes en général,  
18 c'est quand on pense aux moyens de protection de  
19 l'infrastructure critique, comment équilibrer l'utilisation de  
20 la planification d'urgence et les autres outils réglementaires?  
21 Alors, dans quelle mesure voulons-nous traiter l'infrastructure  
22 critique comme étant une question de gestion d'urgences plutôt  
23 que quelque chose qui doit être réglementé de façon proactive  
24 pour en assurer la robustesse?

25 Monsieur Delorme, est-ce que vous aimeriez offrir  
26 un commentaire sur ce sujet-là peut-être?

27 **M. FRANÇOIS DELORME:** Non, c'était sur votre  
28 partie sur les recommandations, Madame MacDonnell. Alors...

La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: D'accord.

2 Alors, peut-être...

3 M. FRANÇOIS DELORME: ...je peux attendre avant  
4 d'intervenir. Oui.

5 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: OK. Parfait.

6 Professeur Quigley?

7 D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY: Oui, d'accord. Je vais vous  
8 donner quelques observations.

9 Alors, a-t-on besoin d'un organisme semblable à  
10 FEMA aux États-Unis? C'est un commentaire qu'on a déjà entendu.  
11 Avec FEMA évidemment, il s'agit d'une agence qui est responsable  
12 de la coordination d'interventions du gouvernement fédéral en  
13 cas d'urgence, et le Canada n'a pas d'équivalent. Sécurité  
14 publique Canada a pris naissance en réaction à la création du  
15 Homeland Security aux États-Unis à la suite des événements du  
16 11 septembre, et donc, ici au Canada, nous avons donc créé  
17 Sécurité publique. Mais nous n'avons pas l'équivalent de FEMA.

18 Et c'est un commentaire qui a déjà été dit, dans  
19 le cas de certaines crises, il y a tellement d'organismes  
20 différents d'impliqués. Et quand on parle de catastrophes, si on  
21 parle par exemple d'un séisme sur la côte ouest, il y aurait  
22 tellement d'organismes différents qui se porteraient au secours  
23 qu'il faudrait penser à la coordination des efforts de secours.

24 Alors, Walmart est [excellent pour ce qui de la  
25 gestion des chaînes d'approvisionnement et] très bon pour réagir  
26 et offrir du soutien logistique en cas de catastrophe, mais il  
27 faudrait quand même penser à une coordination plus générale, et  
28 ça soulève des questions intéressantes.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Sur la question des urgences et [des  
2 interventions versus] la maintenance des infrastructures, c'est  
3 des questions connexes. Quand le professeur Chandra parlait  
4 justement de la dépendance que nous avons par rapport au pont  
5 Ambassador, effectivement, c'est un point de vulnérabilité  
6 énorme pour notre pays, et en cas de défaillance, nous serions  
7 mal pris. Alors, je pense qu'il faut se demander quel est le  
8 risque qu'il y ait une défaillance du pont Ambassador.

9 Bon, si [...] Charles Perrault vous dirait, c'est  
10 sûr qu'il y aura des défaillances, mais ensuite vous vous  
11 demandez : est-ce que... qu'est-ce qui risque de se produire et  
12 peut-on s'en tirer? Alors, est-ce que le pont risque de  
13 s'écrouler? Je vous dirais non. Ah, d'accord. Ben, à ce moment-  
14 là, nous pouvons commencer à imaginer le genre de menaces, mais  
15 l'un des thèmes qui revient sans cesse dans notre discussion,  
16 c'est le côté gouvernance. Alors, dans quelle mesure doit-on  
17 changer la gouvernance de ces actifs pour éviter les  
18 défaillances ou les catastrophes et qui pourraient avoir toutes  
19 sortes de ramifications?

20 Alors, la barricade du pont Ambassador évidemment  
21 nous a fait réfléchir, mais je suis sûr que nous savons qu'il  
22 faut agir et pour que nous puissions répondre à ces risques.

23 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci.

24 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** [Je vais m'arrêter là, oui.]

25 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci.

26 Professeur Chandra, est-ce que vous aimeriez  
27 prendre la parole?

28 **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui. C'est intéressant



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 d'écouter tous ces points de vue et je suis d'accord avec  
2 presque tout ce qui a été dit, mais je pense que le gouvernement  
3 doit être conscient de risques de façon continue parce que les  
4 retombées négatives sont, comme madame Ouellet l'a mentionné,  
5 des pertes d'emploi, des pertes économiques, mais aussi dans le  
6 quotidien, notre chaîne d'approvisionnement alimentaire au  
7 Canada dépend justement des corridors commerciaux et des camions  
8 [provenant des États-Unis], surtout à certaines époques de  
9 l'année. Actuellement, nous sommes en février... en février, nous  
10 allons recevoir... nous recevons tous nos aliments des États-Unis.  
11 Et donc, c'est une question vitale de pouvoir transporter les  
12 provisions alimentaires par camions, [et je dirais même plus  
13 critique que les emplois]. Et il y a aussi des fournitures  
14 médicales et toutes sortes de choses essentielles.

15           Donc, ma question devient : avons-nous un plan  
16 dans le cas d'une défaillance inévitable? Et on peut prévoir à  
17 cause des changements climatiques, on peut commencer à prévoir  
18 certaines défaillances. Le Mississippi s'est presque asséché, il  
19 y a eu plusieurs rivières [le Rhin] en Europe aussi qui ont...  
20 dont le niveau a baissé au point où elles n'étaient plus  
21 navigables, il y a eu ensuite la barricade du canal de Suez  
22 pendant plusieurs semaines l'an dernier. Donc, plusieurs... on  
23 essaie de trouver des solutions au pied levé quand des  
24 catastrophes se produisent, et comme on le sait, ces  
25 catastrophes vont s'intensifier et augmenter en fréquence.

26           Alors, avons-nous des plans en cas d'inondations  
27 ou d'incendies, de feux de forêt qui couperaient l'accès entre  
28 la Colombie-Britannique et l'État de Washington?

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Je dirais que ce sont des menaces critiques ainsi  
2 que des menaces continuelles.

3 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, continuons avec les  
4 gens dans la salle.

5 Professeur Boyle, est-ce que vous voudriez  
6 ajouter quelque chose?

7 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Est-ce que nous avons besoin  
8 d'une approche plus centralisée? Je pense que la protection des  
9 infrastructures critiques est déjà conceptualisée dans le sens  
10 de la gestion des crises et des urgences, et ce domaine est déjà  
11 partagé entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Et, bien  
12 sûr, toutes les responsabilités qui découlent de différents  
13 ministères au sein de leurs responsabilités statutaires. Alors,  
14 c'est difficile d'imaginer le rôle que Sécurité publique Canada  
15 pourrait assumer plus que ce qu'il fait déjà en tant que  
16 coordinateur, et cetera.

17 Mais peut-être que ça serait bien que Sécurité  
18 publique Canada puisse travailler avec ces ministères pour  
19 développer des systèmes pour améliorer la résilience dans des  
20 domaines précis, mais je ne pense pas qu'une approche unique, à  
21 taille unique fonctionnerait.

22 Autre chose, c'est la question des listes.  
23 Professeur Quigley a mentionné l'idée d'une liste des  
24 infrastructures critiques, que ça pourrait être attirant du  
25 point de vue bureaucratique. Je pense que c'était dans un des  
26 plans d'action pour l'infrastructure critique mis de l'avant par  
27 Sécurité publique Canada qui a mentionné le besoin d'avoir une  
28 liste d'infrastructures critiques nationales. Mais je pense que

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 cette activité n'es pas apparue par la suite. Alors, il semble  
2 qu'il y avait un certain intérêt d'y avoir une liste et ensuite  
3 ça a été laissé tomber.

4 Et dans ma propre recherche, j'ai examiné des  
5 activités de planification de la défense civique et le  
6 gouvernement fédéral pendant 60 ans a maintenu des listes  
7 d'installations qu'il pensait importantes pour le Canada en  
8 guerre, par exemple, et c'était tout en vertu de la *Loi sur les*  
9 *mesures de guerre*. Et tout ce que le professeur Quigley a dit  
10 par rapport aux difficultés de maintenir des listes, de les  
11 garder à jour, de définir les installations qui sont vitales et  
12 critiques, et qu'est-ce que ça voulait dire d'être sur la liste,  
13 tout cela est vrai.

14 Ce que j'ajouterais, c'est que, en regardant les  
15 60 dernières années de l'élaboration de ces listes... on se  
16 référait par rapport à la dernière guerre mondiale. Et puis  
17 pendant les années 50, il y avait la question de la guerre  
18 industrielle, ensuite la guerre nucléaire. Et ensuite, la crise  
19 d'Octobre, [on s'est rendu compte que ces listes faites pour une  
20 guerre nucléaire ne servaient à rien], alors une nouvelle liste  
21 a été élaborée. Alors, même si c'est attirant du point de vue  
22 bureaucratique, c'est très difficile du point de vue logistique  
23 pour arriver à ce qu'une liste d'infrastructures critiques  
24 pourrait être, [...]

25 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Professeur Boyle.

26 Et merci, Madame Ouellet et Monsieur Delorme pour  
27 votre patience. J'aimerais maintenant vous inviter de – peut-  
28 être on pourrait commencer avec monsieur Delorme – offrir des

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 commentaires, des suggestions pour le commissaire au sujet de  
2 qu'est-ce qu'on devrait retenir de cette discussion en bref.

3 **M. FRANÇOIS DELORME:** Ben, c'est sûr, moi, c'est  
4 pas mon... ce n'est pas notre zone d'expertise à Florence Ouellet  
5 et moi, mais le mémoire que nous avons préparé pour la  
6 Commission n'amène pas de recommandations comme telles, notre  
7 exercice est d'essayer d'évaluer surtout, on l'a fait pour le  
8 centre-ville d'Ottawa, mais pour le pont Ambassador, combien  
9 d'emplois étaient à risque, et au meilleur de notre  
10 connaissance, on est arrivé au chiffre de... autour de 350 000  
11 emplois en Ontario. Est-ce que c'est beaucoup? Est-ce que ce  
12 n'est pas beaucoup? Ce n'est pas à moi de juger.

13 Et on a fait la même chose pour... en termes  
14 d'activité économique. Est-ce que, par exemple, 275 millions... on  
15 est arrivé autour de 150 à 400 millions par jour, est-ce que  
16 c'est beaucoup? Est-ce que c'est pas beaucoup? Si je dis que  
17 c'est autour de 0,1 % du PIB, ben, c'est sûr que ça apparaît  
18 comme négligeable, mais si... Le point que j'essaie de mentionner  
19 ici, c'est si la perturbation ou le blocus avait perduré et  
20 qu'on était arrivé à un mois et que je vous dis que les pertes  
21 en termes d'activité économique eut été 8,5 milliards par mois,  
22 là, on arrive à quelque chose qui est plus important.

23 Et donc, je pense que le point, on ne peut pas de  
24 notre... de nos travaux, de notre analyse arriver à est-ce que  
25 c'est trop, est-ce que c'est pas assez. Ce qu'il faut considérer  
26 avec l'étude que l'on a faite sur les impacts économiques,  
27 c'est : qu'est-ce qui se serait passé, est-ce que les impacts  
28 deviennent importants à mesure que le nombre de jours passe et

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 que les mois... pas les mois, mais les jours deviennent des  
2 semaines et que des semaines deviennent un mois.

3                   Alors, c'est dans cette optique-là, je pense, que  
4 notre étude doit être prise en ce qui a trait à la vulnérabilité  
5 et de l'importance des impacts économiques, c'est : est-ce que  
6 le temporaire risquait de devenir permanent.

7                   Alors, je sais pas si madame Ouellet veut ajouter  
8 quelque chose?

9                   **Mme FLORENCE OUELLET:** Je pense que monsieur  
10 Delorme a mentionné pas mal tout ce qui était pertinent. Par  
11 contre, j'ajouterais peut-être que notre mémoire a malgré tout  
12 une certaine ligne directrice qui est la vulnérabilité de  
13 l'économie canadienne et ontarienne et celle des emplois  
14 également envers certaines infrastructures critiques, comme le  
15 pont Ambassador.

16                   Notre rapport mentionne aussi brièvement la  
17 question de l'approvisionnement en nourriture que le professeur  
18 Chandra soulignait. C'était très pertinent d'ailleurs, merci.  
19 Puis donc, notre rapport, même s'il ne mentionne pas  
20 explicitement de recommandations, irait probablement dans le  
21 sens des commentaires qui ont été faits jusqu'ici autour de la  
22 table ronde, donc...

23                   Merci.

24                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci beaucoup.

25                   Professeur Quigley, est-ce que c'est une main  
26 levée antérieure ou est-ce que vous voulez ajouter quelque  
27 chose?

28                   **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** [...]

La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: Vous êtes en sourdine, là.  
2 [J'attendais d'avoir à dire cela.]

3 D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY: [Ce n'est pas une réunion tant  
4 que quelqu'un n'est pas en sourdine. En tout cas, j'ai réussi à  
5 passer deux heures sans commettre cette erreur.]

6 C'est probablement un commentaire qui est une  
7 extension [du commentaire du professeur Boyle sur] les listes,  
8 [si cela est utile. Ou sommes-nous rendus au-delà?]

9 D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL: Oui, allez-y. Soyez libre  
10 à mentionner cette question.

11 D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY: Bon. Alors, je vais soulever  
12 deux points distincts.

13 Un, c'est à propos des listes. Une chose que  
14 monsieur Boyle a mentionnée, le Y2K, qui est très cher à moi.  
15 Une des choses qu'ils ont faites au Royaume-Uni en approchant  
16 l'an 2000, ils avaient identifié 26 secteurs critiques et ils  
17 ont tous été assujettis à une vérification normalisée et chacun  
18 de ces secteurs, la vérification de ces secteurs a été publiée  
19 et on lui a donné une marque rouge qui disait vous n'étiez pas  
20 prêt pour l'An 2000, et puis jaune et bleu [pas vert], et  
21 cetera, parce que personne n'était en sécurité à 100 %. Mais si  
22 vous aviez un bleu, vous étiez presque prêt. En tout cas,  
23 l'idée, c'était qu'il n'y a pas de divulgation concernant une  
24 compagnie en particulier, mais c'était tous les secteurs qui  
25 étaient évalués.

26 Il y a plusieurs raisons pour lesquelles cela ne  
27 fonctionne pas. Parce que beaucoup d'éléments dans les  
28 infrastructures critiques sont à base volontaire, et quand la

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 situation devient plus difficile, il y a des compagnies qui vont  
2 se retirer. Mais cela introduit un certain niveau d'imputabilité  
3 au niveau sectoriel et ça crée d'établir quelles sont les normes  
4 qu'on doit viser dans le secteur et ensuite un certain rapport  
5 sur comment évoluent ou comment vont ces secteurs, et ensuite il  
6 y a la responsabilité collective par rapport aux améliorations à  
7 faire dans le secteur.

8           Alors, voilà un exercice qui a eu lieu au niveau  
9 d'une crise qui a eu lieu, la veille de l'An 2000, et je pense  
10 que c'est les joueurs dans les secteurs voulaient montrer au  
11 monde qu'ils étaient prêts. Bien sûr, il y avait certaines  
12 faiblesses, mais je pense que c'est une des approches les plus  
13 ambitieuses que j'aie vues depuis ce moment-là pour essayer de  
14 ramener les propriétaires opérateurs ensemble, de les réunir et  
15 de dire, bon, il devrait y avoir des normes.

16           Aussi, que ces évaluations préliminaires ne sont  
17 pas toujours très prêtes [sic]. Je pense qu'il y a eu cette  
18 évaluation par rapport aux pays puis même on a mentionné que le  
19 Royaume-Uni et les États-Unis étaient les plus prêts, mais pour..  
20 bon, prenez ça comme vous voulez (sic).

21           [...]

22           Je vais faire un point distinct que je n'ai pas  
23 mentionné auparavant qui est important : la notion d'un principe  
24 de précaution. Je vais introduire cette idée au lexique.

25           Dans la collectivité préoccupée par le risque,  
26 c'est un concept qui a émergé suite à des études  
27 environnementales pour protéger l'environnement. Le principe de  
28 précaution a été critiqué depuis pour l'absence d'une définition

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 normale, l'absence de normes, absence d'imputabilité.

2 Mais il y a une certaine sympathie quand on  
3 traite du risque qui est vraiment... qui contient un potentiel de  
4 catastrophes irréversibles qu'il faudrait adopter une approche  
5 de précaution. Le terme « précaution » a été beaucoup utilisé  
6 pendant la pandémie et certaines des actions qui ont été prises  
7 ont été guidées par ce principe.

8 Alors, je voulais mettre ce terme,  
9 « précaution », même si c'est critiqué dans cette communauté de  
10 la question du risque et qui paye pour cela, mais quand on  
11 traite d'un risque irréversible et catastrophique, je pense que  
12 ça vaut la peine d'inclure cela.

13 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Merci, Professeur Quigley.

14 Il nous reste environ 5 minutes et peut-être je  
15 vais poser une dernière question qui nous est venue par les  
16 avocats de la Commission. Cette question... les deux questions –  
17 on verra si on peut y arriver – traitent de la mécanique de la  
18 protection des infrastructures critiques.

19 Premièrement, l'infrastructure critique est  
20 située là où les gens habitent, travaillent et étudient et  
21 jouent. Qu'est-ce que ça veut dire pour comment les  
22 infrastructures critiques doivent être protégées pour assurer  
23 les intérêts et les besoins des communautés locales ou la  
24 communauté hôte où elles sont situées?

25 Ce n'est pas une question pour laquelle vous êtes  
26 préparés, mais je pense que c'est une question intéressante à  
27 considérer, et je me demande s'il y a quelqu'un qui voudrait  
28 parler de cela, la question des communautés hôtes où se situent



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 ces infrastructures critiques et quels sont leurs intérêts par  
2 rapport à la réglementation.

3 **Mme FLORENCE OUELLET:** Je suis Florence Ouellet.

4 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui.

5 **Mme FLORENCE OUELLET:** Je peux offrir un élément  
6 de perspective peut-être.

7 Dans le cas du pont Ambassador, par exemple,  
8 c'est le premier auquel je pense parce que notre rapport à  
9 monsieur Delorme et moi était concentré sur cet élément  
10 d'infrastructure critique là en particulier, j'ai aucun doute  
11 que la communauté de la ville de Windsor, qui est l'extrémité  
12 canadienne du pont Ambassador, va trouver qu'elle a intérêt  
13 probablement à une certaine réglementation ou à explorer  
14 certains projets de politique en ce qui concerne le pont  
15 Ambassador parce qu'il y a beaucoup d'emplois, entre autres,  
16 dans cette communauté-là qui sont très nombreux et reliés aux  
17 industries qui dépendent en grande partie du pont Ambassador,  
18 comme l'industrie manufacturière et le secteur automobile.

19 Donc, c'est un exemple probant que je...auquel je  
20 pense.

21 **DR. VANESSA MacDONNELL:** Merci beaucoup.

22 Est-ce que quelqu'un voudrait ajouter quelque  
23 chose?

24 Professeur Quigley?

25 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Je veux noter que Halifax, par  
26 exemple, est une ville portuaire et il y a des obligations par  
27 rapport aux permis sociaux pour ceux qui transportent leurs  
28 biens à travers des villes comme Halifax. Et certains des ports,

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 surtout aux États-Unis, ont été des points de protestations à  
2 cause de différentes préoccupations environnementales, sur  
3 l'impact des infrastructures sur l'eau et sur la communauté.  
4 Alors, les exploitants doivent être conscients de cela. Donc, il  
5 y a la question de licence sociale qui est nécessaire à  
6 considérer.

7 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui, cette question va des  
8 deux côtés. D'un côté, les communautés locales ont besoin de  
9 cette infrastructure, mais ils ont aussi des intérêts qui  
10 pourraient mener à des protestations ou à des interruptions  
11 stratégiques de cette infrastructure même.

12 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Oui. Il y a aussi, je pense, le  
13 pouvoir électrique (sic) [nucléaire] à Deep River qui a la plus  
14 grande concentration de PhD au pays parce qu'ils ont le  
15 nucléaire. [Ces choses doivent exister quelque part, et vous  
16 voulez qu'elles soient gérées par des gens qualifiés.] Il y a  
17 des avantages à la communauté, mais aussi des risques.

18 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Bon, alors je pense que  
19 nous arrivons à la fin. Je n'essaierai pas de soumettre une  
20 autre question, je pense que ça serait bien de respecter le  
21 temps prévu.

22 Peut-être que je pourrais demander au commissaire  
23 de conclure la séance?

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui. Il y aura une période  
25 de questions. Alors, nous prendrons une pause de 30 minutes et  
26 ensuite nous reviendrons avec des questions qui sont venues des  
27 différentes parties et qui vous seront posées à notre retour, et  
28 nous aurons une autre demi-heure de discussions et de débats.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Alors, lors de notre retour, on pourra vous questionner avec des  
2 nouveaux propos, des nouvelles questions.

3 Alors, une pause d'une demi-heure.

4 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess.* La  
5 Commission est levée pour 30 minutes.

6 --- L'audience est suspendue à 15:56

7 --- L'audience est reprise à 16:28

8 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is reconvened.* La  
9 Commission reprend.

10 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, bienvenue à ceux  
11 qui sont de retour, ceux et celles qui sont de retour.

12 Monsieur Delorme est là, mais sans sa caméra.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Il est là.

14 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Le voilà. Rebienvenue.

15 Alors, nous avons une série de questions,  
16 j'espère pouvoir vous les poser toutes dans les 30 minutes qu'il  
17 nous reste.

18 On va commencer avec un concept qui n'a pas été  
19 abordé aujourd'hui et qui n'existe peut-être pas, et j'aimerais  
20 parler de corridors commerciaux internationaux. On a parlé de  
21 corridors commerciaux aujourd'hui, on a parlé du pont  
22 Ambassador, mais nous n'avons pas traité suffisamment le fait  
23 qu'il y a une dimension internationale et bon nombre de ces  
24 corridors font intervenir plusieurs juridictions canadiennes,  
25 mais aussi les États-Unis.

26 Donc, [...] nous ne semblons saisir cette notion de  
27 corridor international qui aurait des caractéristiques  
28 différentes des corridors commerciaux qui sont strictement

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 situés au Canada.

2                   Donc, j'aimerais inviter les panélistes à se  
3 prononcer.

4                   Si vous avez des commentaires sur ce sujet, est-  
5 ce qu'on devrait commencer à penser à ce concept-là de façon  
6 plus profonde peut-être?

7                   Oui, s'il vous plait, Monsieur Delorme.

8                   **M. FRANÇOIS DELORME:** Mais je ne suis pas sûr de  
9 parfaitement comprendre la question, mais est-ce que le concept  
10 de corridor commercial...

11                   **Dr VANESSA MacDONNELL:** Oui.

12                   **M. FRANÇOIS DELORME:** ...qu'il soit à l'intérieur  
13 des frontières canadiennes ou international, c'est un concept  
14 empirique, dans le sens, ben, est-ce qu'il y a beaucoup de  
15 camions...

16                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Mm-mm.

17                   **M. FRANÇOIS DELORME:** ...il y a beaucoup de  
18 passagers qui passent.

19                   Évidemment, au Canada, on a une zone de... c'est  
20 une zone de libre-échange à l'intérieur des provinces pour la  
21 plupart des produits; évidemment, lorsqu'on a une frontière avec  
22 les États-Unis, ça complexifie les choses, mais si on avait un  
23 camion qui passait par année sur le pont Ambassador, ce serait  
24 un corridor commercial...

25                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui.

26                   **M. FRANÇOIS DELORME:** ...international, c'est juste  
27 que ça serait un minuscule.

28                   Donc, vraiment, ce qui est important ici, c'est

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 est-ce qu'il y a des marchandises et même des services qui  
2 traversent le pont ou les corridors commerciaux internationaux  
3 qui sont principalement avec les États-Unis, comme on en a  
4 convenu dans la première partie, mais est-ce que ces corridors-  
5 là sont des corridors avec un « C » majuscule ou avec un « C »  
6 minuscule? Et à ce niveau-là, je pense que c'est davantage,  
7 comment je comprends votre question, un concept empirique qu'un  
8 concept théorique. Parce qu'un corridor, c'est quelque chose qui  
9 nous amène à observer quelque chose qui va dans une direction ou  
10 une autre; commercial, c'est ce qui amène la valeur des  
11 marchandises; et international, c'est ce qui traverse une  
12 frontière.

13 **COMMISSAIRE PAUL S. ROULEAU:** Oui, et si je peux  
14 juste essayer de préciser un peu ce que je comprends et le  
15 concept, c'est, pour prendre l'exemple de Windsor et le pont  
16 Ambassador, protéger cette « infrastructure » – entre guillemets  
17 – implique le Fédéral qui a le poste frontalier et a la loi sur  
18 le pont, internationale; il y a la route d'accès qui est  
19 contrôlée par la province... euh, c'est-à-dire par la ville, qui  
20 connecte à la 401 qui est la route principale qui [appartient à]  
21 la province et ce... quand la route a été bloquée, ça n'avait rien  
22 à voir avec le poste frontalier parce que le Fédéral n'a aucune  
23 compétence au-delà de la porte du poste frontalier.

24 Alors, la question est vraiment une... si on parle  
25 de protéger de l'infrastructure, est-ce qu'on devrait créer un  
26 concept, juridique ou autre, qui regroupe ces trois compétences-  
27 là et qui peut aussi transiger avec les Américains, parce que  
28 c'est un poste frontalier, et la protection peut être suite à un

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 blocus par exemple, un blocage, ou ça peut être suite à un feu  
2 sur le pont ou... mais y'a rien... y'a aucun organisme, aucun plan  
3 qui implique ces trois compétences-là et pour seulement... on  
4 parle du pont.

5                               Alors, c'est un peu ça l'intention de la  
6 question, si je l'ai bien comprise.

7                               **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Monsieur Chandra?

8                               **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Moi, j'ai une vision très  
9 littérale du mot « corridor », car tout le commerce qu'on fait  
10 avec l'Asie et l'Europe ne fait pas intervenir ces corridors sur  
11 le plan littéral parce que ces pays... enfin, les avions, les  
12 navires quittent les rives de ces pays et viennent chez nous.  
13 Mais ici, c'est sur les deux territoires.

14                              Mais étant donné l'importance du pont Ambassador  
15 pour le Canada et les États-Unis, pour moi, c'est technique.  
16 Vous avez, bon, la route qui est contrôlée par le municipal,  
17 pour moi, il devrait y avoir, oui, un cadre unifié pour traiter  
18 de toutes ces questions d'accès au pont international.

19                              **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Bon, d'accord. Vous avez  
20 raison, c'est littéralement un corridor commercial qui est à  
21 vocation internationale. Le problème qui se pose, c'est que ça  
22 soulève des questions juridictionnelles complexes parce qu'il  
23 s'agit de protéger cette infrastructure et il faut savoir qui  
24 est le maître d'œuvre, hein? Ce n'est peut-être pas que  
25 technique, mais vous avez une protestation ou une manifestation  
26 et ça peut impacter la perception sur le terrain de savoir qui  
27 est le maître d'œuvre, qui est le patron.

28                              Il y a d'autres façons de penser à tout ça et il

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 faut permettre ici une coordination interjuridictionnelle pour  
2 les enjeux communs.

3 [Alors, merci, Professeur Chandra.]

4 Je vois maintenant monsieur Delorme.

5 **M. FRANÇOIS DELORME:** Oui, j'aimerais oser une  
6 réponse au commissaire, qui n'est pas une opinion juridique,  
7 mais je me souviens quand je travaillais au ministère des  
8 Finances, on cherchait à prendre une décision si on allait  
9 réparer le vieux pont Champlain à Montréal ou en construire un  
10 nouveau, et ce dont monsieur Rouleau parle, parlant de... je me  
11 souviens que les tabliers du pont, je mélange peut-être les  
12 juridictions, mais il me semble que les tabliers du pont étaient  
13 de juridiction fédérale et le pont comme tel, ce qui traversait  
14 le fleuve Saint-Laurent, était de juridiction provinciale, et...  
15 oui, c'est ça, et donc, on avait un problème juridictionnel en  
16 termes de qui allait payer quoi et est-ce que les tabliers  
17 étaient en plus mauvaise... en plus mauvais état que le pont comme  
18 tel.

19 Alors, j'oserais dire que, oui, il y aurait un  
20 besoin de définir ce que c'est une infrastructure critique ou un  
21 corridor commercial international dans ce contexte-là et ça  
22 ferait du sens d'avoir des accords entre fédéraux ou fédéral-  
23 provinciaux qui pourraient préciser ce genre de corridor  
24 international. Là, je pense que c'est important.

25 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Quigley,  
26 ensuite monsieur Boyle.

27 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** En deux mots, la question de la  
28 responsabilité juridictionnelle va se poser pour les ports, par

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 exemple, et vous avez le même genre de dégâts ou de fouillis où  
2 vous avez des ports comme ça à Saint-Jean (sic) où il y a des  
3 problèmes municipaux, provinciaux et fédéraux. Donc, pour les  
4 ports de mer, c'est la même chose. Mais là ici, vous avez une  
5 question de transport terrestre et de pont.

6 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Et, Professeur Quigley,  
7 est-ce qu'il y a des mécanismes règlementaires ou des outils qui  
8 facilitent ces... enfin, qui vont nous permettre de surmonter ces  
9 contraintes juridictionnelles ou est-ce qu'il y a des  
10 chevauchements ou est-ce qu'il y a des intérêts?

11 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Eh bien, moi, je ne sais pas,  
12 mais normalement on parle de la complexité des juridictions  
13 quand on parle des ports de mer, et il y a beaucoup aussi  
14 d'opérateurs du privé, et avec le camionnage c'est la même  
15 chose, beaucoup de gens de camionnage là-dessus dans ces  
16 espaces-là, et je ne sais pas s'il y a une autorité qui  
17 pourrait, je ne sais pas, moi, permettre à une juridiction de  
18 saisir le contrôle de tout ça.

19 Mais je me rappelle un cas, il s'agissait... il y  
20 avait du trafic humain ici, on se servait des ports et diverses  
21 agences gouvernementales avaient dû se préparer parce qu'on  
22 avait appris qu'un bateau s'en venait, il y avait des gens à  
23 bord. Et je me rappelle qu'il y avait 14 ministères provinciaux,  
24 fédéraux, tout ça, qui devaient se préparer pour accueillir ce  
25 navire parce que... puis évidemment, si on arrivait à capturer ce  
26 bateau, les gens qui étaient à bord seraient menacés.

27 Donc, oui, c'est un problème compliqué. Même au  
28 niveau fédéral, entre ça, c'est compliqué. Donc, oui, c'est



La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 complexe.

2 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Boyle?

3 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Merci.]

4 Comment résoudre ces contentieux juridictionnels  
5 avec des acteurs privés, comment conjuguer divers régimes  
6 règlementaires? Tout ça, ça me fait peser aux aéroports, si on  
7 ajoute autre chose, parce que monsieur Quigley a parlé, lui, des  
8 ports de mer, mais pour les aéroports, ils ont dû trouver des  
9 moyens de résoudre ces problèmes-là. Je ne sais pas, je ne  
10 connais pas la mécanique, je ne sais pas comment ça fonctionne,  
11 mais je sais que dans les aéroports, il y a des modèles qu'on  
12 pourrait appliquer à d'autres situations pour des problèmes  
13 semblables, comme celui du pont Ambassador.

14 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Question supplémentaire.  
15 On a longuement parlé aujourd'hui de la nécessité de coordonner  
16 l'effort juridictionnel et vous semblez soulever une autre  
17 possibilité. Parce qu'il y a le problème partant de la base ou  
18 partant d'en haut, et il faut qu'il y ait une coordination  
19 autour de toute infrastructure névralgique.

20 Est-ce que vous avez des réflexions au sujet du  
21 modèle? Est-ce que ça serait utile d'avoir un plan, par exemple,  
22 à l'avance, et on pourrait planifier stratégiquement la  
23 protection des infrastructures névralgiques? Et il est bon de  
24 savoir qui fait quoi si cette infrastructure est en effet  
25 névralgique en cas de problème?

26 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Ça me rappelle ce dont on parlait  
27 plus tôt et cette idée que... on disait qu'une solution unique,  
28 uniforme, ça ne marche pas. Non. On ne peut pas avoir ça. Il

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 faut tenir compte de l'emplacement, de l'actif. Vous pouvez  
2 certaines solutions, oui, qui sont transposables, mais il y a  
3 aussi... bon, je vais revenir à la question de la liberté de  
4 réunion, de protestation et il faut toujours prendre en compte  
5 la personnalité du lieu, si vous voulez. Et il y a des pratiques  
6 de sécurité qui sont en place et il ne faut pas céder à la  
7 tentation d'imposer des solutions très vagues, très généralisées  
8 où les gens ne savent pas trop qui est responsable ou pas, et  
9 j'ai déjà dit que c'était un problème. Et pour certains endroits  
10 en particulier, oui, il faudrait peut-être instaurer cet  
11 équilibre dont on a parlé plus tôt.

12 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Est-ce qu'il pourrait y  
13 avoir des seuils, par exemple? Étant donné votre souci de  
14 préserver la liberté d'expression, de réunion, tout ça, est-ce  
15 qu'il faudrait y avoir des restrictions autour des  
16 infrastructures névralgiques?

17 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Je pense que tout ça, il faudrait  
18 que... devrait être organisé en fonction de vulnérabilités, des  
19 risques changeants, et avoir... avec des paliers de précaution,  
20 mais si les pouvoirs n'étaient pas généralisés, mais en fait  
21 adaptés à la réalité d'un endroit spécifique, ce serait déjà  
22 bien.

23 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Quigley?

24 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Oui. Quelques réflexions, si  
25 vous permettez, sur les exercices de planification d'urgence qui  
26 se déroulent en anticipation de ces sinistres. Les agences  
27 aiment bien faire ce genre de manœuvres. Ils imaginent un  
28 scénario et essaient de voir comment elles réagiraient.

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Et l'une des choses qu'elles font trop souvent,  
2 c'est de travailler avec des agences publiques et qu'on dit tout  
3 le temps qu'on ne veut pas rencontrer quelqu'un pendant une  
4 crise, on veut les rencontrer avant pour savoir qui sont les  
5 intervenants. Mais ces exercices n'amènent... ne réunissent que  
6 les agences d'un ministère ou du même secteur du gouvernement,  
7 ce n'est pas très réaliste.

8 Et le problème avec les crises évidemment et les  
9 sinistres, c'est qu'ils ne respectent pas les sphères de  
10 compétences. Et les trois paliers de gouvernement pourraient  
11 être touchés simultanément et la province, étant responsable de  
12 la première intervention en cas de sinistre, pourrait être  
13 facilement dépassée et nécessiter le concours du Fédéral, par  
14 exemple.

15 Donc, c'est difficile d'impliquer le secteur  
16 privé dans ce genre d'exercice préparatoire parce qu'ils ne  
17 veulent pas divulguer leur vulnérabilité ou ils sont trop  
18 occupés ou n'ont pas le temps, mais les intervenants du secteur  
19 privé ne participent pas à ce genre d'exercices, et pourtant ils  
20 le devraient.

21 Et l'autre chose que nous devons faire aussi  
22 pendant ces exercices, c'est nous améliorer pour essayer de  
23 tirer des leçons claires avec des objectifs en tête, et aussi  
24 faire un suivi qui permet de déterminer si on s'améliore.  
25 Souvent, ces exercices ont lieu, mais il n'y a pas de points de  
26 référence, il n'y a pas de mesures de l'amélioration, il n'y a  
27 pas de répétitions non plus, alors on fait une sorte de  
28 reportage général, mais il n'y a pas de suivi rigoureux qui

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 permet de profiter de l'exercice et pour améliorer la  
2 performance.

3                   Donc, il y a un apprentissage critique qui doit  
4 être fait lors de ces manœuvres, tant du côté du secteur public  
5 que privé.

6                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Y a-t-il autre chose à  
7 ajouter sur ce point?

8                   Je vais maintenant passer à une autre question  
9 alors. Nous avons parlé très peu des chemins de fer et je me  
10 demandais : y a-t-il des considérations particulières relatives  
11 aux chemins de fer en tant que parties de l'infrastructure  
12 critique? Parce que ce sont des éléments structurels qui  
13 traversent le Canada et aussi parce que les groupes de  
14 manifestants peuvent facilement entraver la circulation  
15 ferroviaire.

16                   Y a-t-il des commentaires de la part de nos  
17 panélistes quant aux considérations particulières ou relatives  
18 aux chemins de fer?

19                   **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui, je peux vous donner un  
20 peu de contexte, si vous voulez.

21                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Chandra, pour  
22 les fins du dossier.

23                   **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Le commerce par rail  
24 représente seulement 16 % de notre commerce avec les États-Unis  
25 par opposition au camionnage. Il y a VIA Rail (sic) [Canadien  
26 National], Canadien Pacifique et deux grandes entreprises aux  
27 États-Unis, [BNSF] et Union Pacific, [je crois], qui  
28 transportent surtout de céréales, de l'or (sic) [du charbon] et

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 ainsi de suite.

2                   La bonne chose, c'est que les exploitants sont  
3 aussi propriétaires de la voie ferrée, donc CN a ses propres  
4 voies ferrées, et donc, ils ont un incitatif à maintenir  
5 l'infrastructure. Je suis sûr qu'il y a des défis, mais il me  
6 semble qu'il y a beaucoup moins de défis dans la réglementation  
7 de secteurs mieux intégrés comme celui du rail [que celui du  
8 camionnage].

9                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Boyle?

10                  **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Le chemin de fer, c'est un  
11 cas intéressant. On ne peut pas protéger un réseau ferroviaire.  
12 On peut peut-être protéger un pont en particulier ou deux voies  
13 ferrées traversent le pont et convergent pour traverser le pont,  
14 mais on ne peut pas protéger un réseau ferroviaire dans son  
15 ensemble.

16                  Et quand j'ai fait ma recherche sur les mesures  
17 de défense civile pendant la guerre froide, c'est que les  
18 chemins de fer étaient toujours traités séparément des autres  
19 éléments industriels. On ne peut pas protéger un chemin de fer  
20 autant comme on peut protéger une usine de transformation et de  
21 fabrication, une manufacture.

22                  Et encore une fois, c'est important qu'il y ait  
23 redondance dans le réseau pour que, si jamais il y a un tronçon  
24 de rails qui est inopérable, on puisse simplement dévier le  
25 train. Et donc, la protection de sécurité ne peut pas  
26 s'appliquer à un réseau qui s'étend sur l'ensemble du  
27 territoire.

28                  Et c'est vrai aussi pour d'autres réseaux comme

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 le réseau électrique, le réseau routier, alors là, il faut se  
2 pencher davantage sur la résilience plutôt que sur la  
3 protection... ou la protection d'un point particulier, le point  
4 névralgique.

5 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Quigley?

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Parlez lentement].

7 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Je vais vous demander de  
8 ralentir le débit, si vous le voulez bien.

9 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Laissez-moi simplement signaler  
10 que... bon, on ne peut pas déplacer un chemin de fer, évidemment.  
11 Le camionnage est beaucoup plus flexible parce que... et la  
12 capacité peut être variable [...]

13 Et l'autre chose aussi que j'aimerais noter,  
14 c'est qu'il y a beaucoup de travail qui a été fait sur les  
15 infrastructures critiques et les pressions qui s'exercent sur  
16 les chemins de fer, surtout à la suite de la tragédie de Lac-  
17 Mégantic. Il y a des défis dans la gestion des voies ferrées. La  
18 sécurité est peut-être sacrifiée parfois dans la recherche de  
19 l'efficacité.

20 Donc, il y a beaucoup de travail qui a été fait  
21 dans ce sens-là et il faut poser des questions, à savoir est-ce  
22 que Transports Canada a fait des progrès en ce sens et est-ce  
23 que l'industrie privée a fait des progrès elle aussi.

24 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** [Merci.]

25 Y a-t-il d'autres intervenants par rapport à  
26 cette question?

27 D'accord. Alors, dans ce cas, j'aimerais parler  
28 d'une autre forme d'infrastructure dont nous avons parlé, mais

La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux

1 brièvement, et c'est la cyberstructure, la structure numérique,  
2 l'infrastructure numérique.

3 Avons-nous les instruments réglementaires  
4 nécessaires pour protéger l'infrastructure numérique?

5 Oui, Professeur Boyle?

6 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Je me demandais à quel  
7 moment vous alliez poser la question.

8 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Ah oui? Alors, vous avez  
9 la parole.

10 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Oui. Là, je n'en sais pas assez  
11 pour... sur... en matière de sécurité numérique. Mais c'est sûr et  
12 certain que l'infrastructure numérique, c'est du matériel. [...] il  
13 y a des serveurs dans des immeubles dans le centre-ville de  
14 Toronto [...].

15 Et la seule chose que je dirais au sujet de la  
16 cybersécurité, c'est que [l'internet est aussi un lieu physique  
17 et] beaucoup de ces préoccupations, donc le fait que justement  
18 il y a beaucoup d'intervenants privés qui sont responsables de  
19 la gestion de l'infrastructure numérique [et comment cela  
20 introduit des vulnérabilités dans le réseau numérique]. Et donc,  
21 l'internet [est aussi] une structure matérielle.

22 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Oui.

23 Une question de suivi, si vous permettez. Est-ce  
24 que les considérations sont différentes selon qu'on parle de la  
25 cybersécurité domestique par opposition à la cybersécurité  
26 internationale, ou y a-t-il une différence dans les outils  
27 réglementaires?

28 Et peut-être Professeur Boyle?

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 Et ensuite, Professeur Quigley, je vais vous  
2 poser la question.

3 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** Encore une fois, je ne suis pas  
4 trop...] honnêtement, ce n'est pas mon domaine d'expertise.

5 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** D'accord. Je passe au  
6 professeur Quigley dans ce cas.

7 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** [...]

8 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Le professeur Quigley n'a  
9 pas allumé son micro. Le micro du professeur Quigley n'est pas  
10 allumé.

11 **D<sup>r</sup> KEVIN QUIGLEY:** Ne vous en faites pas, vous  
12 n'avez rien manqué.

13 C'était pour vous dire que ce n'est pas non plus  
14 mon domaine d'expertise. Et c'est un secteur qui est évidemment  
15 très important, et les experts nous disent que nous devrions  
16 être conscients des vulnérabilités. [Je crois que la Société des  
17 actuaires a dit que], à certains égards, c'est peut-être  
18 l'infrastructure la plus vulnérable. Mais je ne sais pas  
19 exactement comment on la définirait et je ne suis pas sûr que  
20 nous sommes prêts à atténuer l'impact d'une défaillance majeure.

21 Tout ce que je peux vous dire, c'est que dans la  
22 recherche que j'ai faite, l'attention du public par rapport à la  
23 cybersécurité est très faible. On parle de très peu de la  
24 cybersécurité. Comme je l'ai dit, parce que c'est complexe,  
25 c'est difficile de définir qui est responsable, et à bien des  
26 égards, je pense que les gens profitent de la technologie à  
27 laquelle ils ont accès et veulent continuer à profiter du  
28 contexte dérèglementé qui caractérise l'utilisation de cette



**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 technologie. Personne ne veut... en fait, ne souhaite introduire  
2 plus de réglementation.

3                   Donc, il y a beaucoup de résistance et  
4 d'ignorance qui, en fait, favorisent la prolifération de  
5 vulnérabilités.

6                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Professeur Chandra?

7                   **D<sup>r</sup> AMBARISH CHANDRA:** Oui, j'aimerais faire un  
8 point, et j'ai des collègues qui travaillent justement dans ce  
9 domaine [à l'Université de Toronto]. Mais pour revenir justement  
10 aux questions des câbles utilisés pour relier les réseaux –  
11 c'est l'expertise de mes collègues –, à chaque fois que nous  
12 téléchargeons de l'information ou qu'on envoie des messages, ça  
13 fait partie du flux de données qui est transmis à travers le  
14 monde, mais même l'information qui circule à l'intérieur du  
15 Canada passe aussi invariablement par les États-Unis. Ça, c'est  
16 un fait bien connu.

17                   Et par le passé, les experts juridiques ont dit  
18 que les États-Unis ont le droit d'intercepter ce flux de  
19 données, et ça, c'est un des problèmes qui est connu. Et il n'y  
20 a pas de solution envisageable à cette réalité.

21                   **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** [Merci.]

22                   On a du temps pour une autre question qui  
23 s'adresse à vous, Docteur Boyle... Professeur Boyle.

24                   Vous avez noté un peu plus tôt dans vos  
25 commentaires que vous étiez préoccupé par la manière dont le  
26 droit provincial impose ou pourrait imposer... les projets de loi  
27 qui ont été adoptés par les trois provinces que vous avez  
28 nommées imposent des restrictions indues à la liberté de

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 rassemblement autour des infrastructures critiques et il faut  
2 rechercher un peu d'équilibre entre les libertés civiles et la  
3 protection des infrastructures.

4                   Alors, quelle est votre proposition d'un modèle  
5 plus équilibré?

6                   **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Merci.] Laissez-moi vous dire  
7 que ces projets de loi ne règlementent pas la liberté  
8 d'expression ni la liberté de réunion pacifique, mais ils  
9 s'adressent au problème de l'entrave au fonctionnement des  
10 infrastructures. Et donc, par ricochet, il pourrait y avoir,  
11 s'il y avait manifestation auprès d'une infrastructure critique,  
12 ingérence dans la liberté d'expression ou de réunion pacifique.

13                   Alors, je pense qu'il faudrait voir s'il y a  
14 besoin de désigner certains emplacements, certaines  
15 installations comme étant critiques nécessitant des mesures de  
16 protection supplémentaires. Peut-être qu'on pourrait imaginer  
17 une unité multijuridictionnelle qui pourrait déterminer ces  
18 particularités, ce qui veut dire que nous aurions aussi des  
19 fonds du gouvernement fédéral pour fournir la protection  
20 nécessaire à condition que ce soit transparent et que ce ne soit  
21 pas ambigu, à savoir de quels emplacements il s'agit et qu'est-  
22 ce qui est permis et qui ne l'est pas à proximité de ces  
23 installations ou lieux. Ça pourrait être une approche plus  
24 sensée.

25                   Du point de vue du respect des droits, les  
26 projets de loi provinciaux sont ambigus sur quelques niveaux.  
27 D'abord, ce n'est pas défini qu'est-ce qui est critique, qu'est-  
28 ce qui ne l'est pas comme infrastructure, et donc, ça pourrait...

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 le gouvernement provincial pourrait décider de façon arbitraire  
2 quelles sont les infrastructures qu'il considérerait critiques.  
3 Et ensuite, la définition de ce qu'on entend par entraver le  
4 fonctionnement ou l'utilisation d'une infrastructure critique  
5 n'est pas défini de façon claire.

6 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Donc, le point que vous  
7 marquez se rattache justement à un des panels qui nous allons  
8 tenir justement sur l'application des règles de l'ordre. Donc,  
9 si je comprends bien ce que vous dites, c'est qu'il faut songer  
10 non seulement à ce que dit la loi, mais la manière dont elle  
11 sera...

12 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Absolument.]

13 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** ...appliquée par les forces  
14 de l'ordre, et je pense que vous avez suggéré que la  
15 préoccupation, c'est qu'on donne les pouvoirs assez larges, et  
16 c'est à ce moment-là au service de police d'utiliser son pouvoir  
17 discrétionnaire et il y a toujours le potentiel [d'application  
18 sélective].

19 **D<sup>r</sup> PHILIP BOYLE:** [Oui, oui.] L'application  
20 stratégique de la loi et de ses dispositions.

21 **D<sup>re</sup> VANESSA MacDONNELL:** Alors, voilà, nous avons  
22 épuisé le temps qui nous était donné.

23 J'aimerais remercier tous les panélistes.

24 Et maintenant, je vais passer la parole au  
25 commissaire et lui donner le soin de clore la séance pour le  
26 vrai.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Pour le vrai, oui.]

28 Bien, j'aimerais aussi remercier les panélistes,

**La protection des flux de biens et services essentiels,  
des infrastructures critiques et des corridors commerciaux**

1 comme l'a fait la professeure MacDonnell. C'était très utile,  
2 très intéressant, puis on apprécie, la Commission apprécie  
3 beaucoup votre volonté de venir contribuer vos connaissances et  
4 répondre à nos questions.

5                   Au nom de la Commission et de moi-même, je vous  
6 exprime ma reconnaissance de votre contribution. Nous sommes  
7 impressionnés de voir des universitaires et de chercheurs de  
8 votre calibre qui sont prêts à venir nous aider à tirer au clair  
9 les questions délicates que nous avons à analyser.

10                   Et je voudrais vous remercier, Professeure  
11 MacDonnell, d'avoir été là pour coordonner et modérer ce panel.  
12 Encore une fois, c'est très apprécié, surtout que vous étiez là  
13 déjà hier, donc vous avez fait un doublet et nous apprécions  
14 beaucoup votre dévouement.

15                   Donc, la séance est levée jusqu'à demain matin  
16 9 h 30.

17                   On va remettre jusqu'à demain matin, 9 heures et  
18 demie. Merci beaucoup.

19                   **LA GREFFIÈRE:** The Commission is adjourned. La  
20 Commission est ajournée.

21

22 --- L'audience est suspendue à 17:00

23

24

25

26

27

28

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Martineau-Lupien, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of my notes/records to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Sandrine Martineau-Lupien, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes capacités, et je le jure.



---

Sandrine Martineau-Lupien